Rapport d'activité 2011

Communauté de Communes de la Région de Suippes

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : HISTORIQUE 3

I. D'UNE MISSION DE GESTION PONCTUELLE 3
II. A UNE VERITABLE ORGANISATION TERRITORIALE 5

CHAPITRE 2 : PRESENTATION 10

I. LES COMMUNES MEMBRES 10
II. LES MAIRES 11
III. LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE 12
IV. LES COMMISSIONS 15
V. LES COMPETENCES DE L'ORIGINE A AUJOURD'HUI 15
VI. L'EXECUTIF 20
VII. LES COLLABORATEURS 22

CHAPITRE 3 : LES ACTIONS MENEES EN 2011 23

I. MARCHES ET TRAVAUX 23
II. L'ENVIRONNEMENT 24
III. LA MEDIATHEQUE 30
IV. LA PISCINE 49
V. LE CENTRE D'INTERPRETATION 67
VI. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 77
VII. LES SERVICES TECHNIQUES 81
VIII. LE RELAIS SERVICES PUBLICS 86

CHAPITRE 4 : LA GESTION FINANCIERE 99

I. PRESENTATION DES 5 BUDGETS 99
II. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 99
III. BUDGETS 2011 102
IV. FISCALITE ET DOTATION DE FONCTIONNEMENT 2011 103
V. LES COMPTES ADMINISTRATIFS 105
VI. CHIFFRES CLES 107
VII. LES EMPRUNTS 107

CHAPITRE 5 : ANNEXES 113

I. LES COMMISSIONS 114
II. ORGANIGRAMME 2011 115
III. BILAN FINANCIER DU PERSONNEL 2011 116

CHAPITRE 1 : HISTORIQUE

I. D'une mission de gestion ponctuelle...

Le SIVOM de Suippes

La construction intercommunale du territoire de la Région de Suippes a débuté par un arrêté préfectoral du 16 février 1965 portant création du SIVOM de Suippes (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple).

Il existait également un syndicat intercommunal scolaire ayant pour mission de transporter les élèves vers le collège de Suippes. Chaque commune versait une participation en fonction du nombre d'élèves transportés. Par la suite, ce syndicat fusionnera avec le SIVOM.

Les communes qui composaient le SIVOM sont celles qui constituent actuellement la Communauté de Communes de la Région de Suippes : Bussy le Château, La Cheppe, La Croix en Champagne, Cuperly, Jonchery sur Suippe, Laval sur Tourbe, Saint Hilaire le Grand, Saint Jean sur Tourbe, Saint Rémy sur Bussy, Sainte Marie a Py, Sommepy Tahure, Somme Suippe, Somme Tourbe, Souain, Suippes, et Tilloy Bellay.

Le conseil syndical était composé de 35 membres. Le principe de représentation indirecte appliqué était le suivant : 2 délégués pour les 14 communes rurales et 3 délégués pour les communes de Sommepy Tahure et Suippes (population plus importante). Le Président du SIVOM, également Maire de Somme-Suippe, représentait le 35ème membre de l'assemblée.

Outre quelques heures effectuées par une secrétaire de la Mairie de Suippes en complément de son poste, un chauffeur de bus a été recruté.

C'est le 13 février 1986 qu'une convention est établie avec le SIVOM de Mourmelon pour confier le ramassage et l'élimination des ordures ménagères à une entreprise privée. Les ramassages seront bi-hebdomadaires pour les communes urbaines (Suippes et Mourmelon le Grand) et hebdomadaires pour les 19 autres communes.

Le SIVOM de Mourmelon avait contractualisé avec l'entreprise de collecte et refacturait la part correspondante au SIVOM de Suippes. Bien qu'illégale, cette pratique n'a cessé qu'en 2000. Le contrat étant figé aux conditions économiques de l'année de création et non soumis aux différentes taxes environnementales actuelles, il offrait des conditions très économiques pour les communes adhérentes.

Le SIVOM possédait également un contrat pour la dératisation pour l'ensemble du territoire et refacturait la prestation aux communes concernées.

Le District rural de la Région de Suippes

L'évolution de la coopération intercommunale sur le territoire s'est ensuite amorcée pour répondre à plusieurs enjeux de territoire.

Le centre de secours et d'incendie de Suippes fut transformé en centre districal. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours, représenté par le Colonel Lecarme, fut un excellent ambassadeur pour le passage à l'intercommunalité à fiscalité propre.

Dans le même temps, les élus locaux, les responsables militaires et le Sénateur Maire de Jonchery sur Suippe réfléchissaient à la création d'une piscine couverte dont le coût était estimé à 16 millions de francs pour l'investissement et à 1,5 millions de francs de déficit annuel pour les coûts de fonctionnement.

Cette charge financière étant conséquente pour les finances locales, l'opportunité de créer un district a pris tout son sens afin de bénéficier d'une majoration de 20 % des aides financières et de la Dotation globale de fonctionnement.

Plusieurs réunions se déroulèrent avec le concours de l'union amicale des Maires de la Marne, représentée par son directeur, afin d'évaluer les différentes conséquences financières dans les communes et pour le nouvel EPCI.

Un arrêté préfectoral en date du 19 décembre 1990 a dissous le SIVOM de Suippes, et à cette même date, un second arrêté autorise la création du District Rural de la Région de Suippes. La dénomination de rural a été une volonté des élus des communes membres.

Pour l'année 1991, le produit fiscal du district a été arrêté à 2 millions de francs. Les taux d'impôts locaux ont été respectivement fixés à :

- Taxe habitation 9,7%.
- Foncier Bâti 8,38%.
- Foncier non bâti 6,09%.
- Taxe Professionnelle 6,12%.

Les 16 communes ont diminué leurs taux dans les mêmes proportions afin que le poids de la fiscalité sur les ménages et les entreprises reste inchangé.

L'incitation financière de l'Etat pour ce type de groupement est apparu clairement à travers le produit de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). En effet, pour un produit fiscal de 2 millions de francs, la dotation de l'année 1991 attribuée au district a été de 1,2 millions de francs, sans aucune diminution pour la DGF des communes.

Le nombre de délégués composant le Conseil Districal a été fixé à 46. La répartition des sièges a été modifiée. Ce sont toujours 2 délégués qui représenteront les communes de moins de 500 habitants, et 3 délégués pour les communes de 500 à 750 habitants, c'est-à-dire Sommepy-Tahure.
La commune de Suippes sera dorénavant représentée par 15 délégués en raison de son poids majoritaire dans les recettes du groupement et de sa population de 4 500 habitants.

Les compétences à déléguer au district furent l'objet d'un vif débat. En effet, déléguer de nombreuses compétences équivaut à baisser les charges budgétaires communales, mais aussi, à *perdre* le pouvoir local de décision.

Outre les compétences obligatoires, les communes à l'unanimité (1 seule commune a recueilli 3 voix contre) décidèrent de déléguer les compétences suivantes :

- La voirie communale pour l'investissement.
- Les bâtiments communaux (seulement l'investissement et hors logements productifs de revenus).
- L'aménagement de l'espace.
- Le développement économique et touristique.
- La création et la gestion de nouveaux équipements sportifs et de loisirs d'intérêt intercommunal (piscine intercommunale).

Créer un district dès 1990 avec autant de compétences relevait d'une certaine audace et traduisait la volonté d'une réelle mise en commun de nombreux services et activités.

La volonté politique de se regrouper était effective, mais il semble bien que l'attrait financier fut le déclic pour convaincre les derniers récalcitrants. Certains élus de l'époque disent encore « qu'il s'agissait plus d'un mariage de raison que d'amour profond ».

II ...A une véritable organisation territoriale

Le district a bénéficié dès sa création, de recettes conséquentes, grâce d'une part, à sa fiscalité propre qui a été fixée à un niveau relativement élevé et d'autre part, à la DGF versée par l'Etat (laquelle tient compte de la population militaire).

Ainsi, de nombreux projets à destination des communes membres ont été engagés pour la période 1990 à 1992.

Il s'agit principalement de la création de la piscine civilo-militaire, décidée en 1991.
Outre les engagements pris en matière d'investissement, une convention relative au fonctionnement de la piscine intercommunale fut signée entre le District Rural de la Région de Suippes et la Région militaire de défense nord-est.

L'armée bénéfice de créneaux réservés et s'engage en contre partie à financer un tiers des charges techniques et des charges afférentes au personnel (7 agents : 3 Maîtres Nageurs Sauveteurs, 3 caissières et un technicien). Le District assure le financement des deux autres tiers.

Une Commission piscine regroupant l'ensemble des partenaires de la piscine est aussi mise en place.

Au 1er janvier 1993, les communes décidèrent de transférer leurs réseaux d'eau potable et d'assainissement alors qu'une dérogation de la Préfecture n'autorisait le transfert des compétences correspondantes qu'à compter de mai 1994.

Face à l'accroissement des procédures administratives et juridiques, 3 embauches seront menées afin d'étoffer les services généraux : un directeur recruté peu après l'origine, puis une secrétaire et enfin un adjoint administratif pour la comptabilité et les paies.

Le 7 septembre de cette même année, la commune de Suippes transfère la propriété des immeubles « New Form » du lieudit « La Louvière » au district, lequel réalisera d'importants travaux dans le cadre de sa compétence en développement économique :

- Aménagement des locaux : 770.000 francs.
- Adduction d'eau potable et aménagement d'aire de stationnement : 500.000 Francs.
- Création d'une laverie : 1.200.000 Francs.

Les entreprises locataires à l'origine étaient : M. Félicien Maurice, Eurl Rougier Création, SARL Marina sièges, SA Groninger, SARL Transport Romand. Près de 2000 m² pouvaient désormais être loués.

C'est en 1993 également que les premières « alertes financières » furent données. La mise en place de nouveaux services, engendrant de nouvelles dépenses de fonctionnement, avait pour conséquence de diminuer les capacités d'autofinancement de la collectivité.
C'est alors qu'il fut décidé de limiter (empiriquement) les dépenses d'investissement à 5 millions de francs hors taxes et hors subventions, afin de stabiliser les dépenses.

Toutefois, aucune référence, aucun ratio ne permettait de se comparer aux autres intercommunalités, car le District possédait plus de compétences que les autres EPCI de même strate. L'évaluation de la côte d'alerte s'avère alors difficile à établir.

En 1994, et pour la première fois, des projets de dépenses furent refusés à plusieurs communes. L'inflation des projets devait être contenue.
Le Vice-Président aux finances décida alors de tenir des comptes, pour faire apparaître le coût réel de chaque opération ainsi que le coût réel par habitant. Un état comparatif put être établi entre les 16 communes et ce fut la possibilité pour les conseils municipaux de prendre conscience de la situation.

En 1995, malgré quelques restrictions, le District poursuit en nombre les travaux d'équipement. L'endettement augmente fortement, mais aucun ratio n'est encore accessible pour permettre une comparaison et une évaluation.

En 1996, un verrouillage des comptes est mis en place, en tentant d'approcher au plus près la limite des investissements à 5 millions de francs par an (« La méthode Godin »).
Il s'agit de la mise en place d'un droit communal à investir, calculé en fonction de la population de la commune et de l'effort financier déjà effectué par l'intercommunalité au profit de la commune.
Cette méthode a permis d'arbitrer annuellement les choix des travaux à prendre en compte dans le budget.
Cette méthode a responsabilisé aussi les communes qui fixent annuellement leurs priorités en fonction des possibilités financières communale et intercommunale.

Le recrutement d'une nouvelle directrice, à partir de 1997, va permettre aux élus d'obtenir une approche plus financière de la collectivité. La gestion du district évolue pour tendre à des économies et une meilleure gestion des projets et des finances.

Le District décide en 1998 de créer une zone artisanale à Sommepy-Tahure, plus particulièrement pour accueillir la société SODINE (conditionnement et expédition d'œufs).

Pour se faire, la commune décida d'acquérir un terrain de près de 4 ha, sur lequel une plateforme et une voie d'accès furent aménagées par le district, sur 1,5 ha.
Le coût total de cet aménagement (acquisition de terrain, aménagement de la plateforme, des parkings, viabilisation, voies d'accès à la zone) s'est élevé à 3,7 millions de francs HT (726 000 €), les aides financières accordées par l'Europe, l'Etat, la région et le département représentant 57 %. Le district a autofinancé la part restante.

Par ailleurs, le Conseil Districal a décidé d'accorder une subvention d'équipement de 1 million de francs en supplément sur ce projet (les conditions d'aides économiques aux entreprises à cette époque étaient différentes).
Les travaux se sont déroulés en 1999. L'entreprise s'est engagée à créer 5 emplois dans les 5 ans.

En 1999, le District décide d'assainir les 13 communes qui en sont dépourvus.
Le projet débute par une étude qui révèle que moins de 3 % des habitations sont équipées d'un assainissement conforme.
Au vu de l'importance du projet, une cellule d'animation des compétences eau et assainissement est créée.

Un contrat rural d'une durée de 5 ans est signé entre le district, la Chambre d'Agriculture et l'Agence de l'Eau afin d'obtenir des aides financières majorées, tant sur le fonctionnement de la cellule, qui est composée d'un ingénieur, de deux techniciens et d'une secrétaire, que sur les dépenses d'investissement estimées à près de 72 millions de francs.

Cette même cellule, chargée également des dossiers en matière d'environnement, travaillera aussi sur la création de 10 déchetteries sur tout le territoire du district. Un marché sera passé pour la construction de 7 d'entre elles. Les 3 autres seront aménagées par la brigade verte.

Ce service constitué depuis 1996, d'une dizaine de personnes en difficultés sociales, effectue différents travaux pour le district et les communes.

C'est en 2000, après la prise en compte de la compétence « ordures ménagères et assimilés » que l'impact des déchetteries et des ordures ménagères a été intégré à la fiscalité du District. Il a été décidé de répercuter les dépenses relatives aux déchets sur les impôts des ménages.
L'enlèvement des déchets des professionnels ne sera pas réglé, puisque la taxe professionnelle n'est pas introduite dans le calcul.

Cette année-là, l'impact des déchetteries en année pleine est estimé à 761 530 francs. Cette nouvelle dépense pondérée sur les 3 taxes modifie les taux comme suit :

- Taxe d'habitation : 8,11 % au lieu de 6,78 %.
- Taxe sur le foncier bâti : 11,10 % au lieu de 9,33 %.
- Taxe sur le foncier non bâti : 13,16 % au lieu de 10,89 %.

En outre, le ramassage des ordures ménagères passe à 1,1 million de francs, ce qui majore le coût par habitant d'environ 120 francs.
Une deuxième augmentation de la taxe d'habitation a été nécessaire ; le taux passe alors à 13,60 %.

Le 28 septembre 2001, lorsque la Préfecture de la Marne menace de déférer le contrat de ramassage des ordures ménagères au tribunal administratif, une solution juridique mieux adaptée sera mise en place avec la création du syndicat mixte GEOTER.

Les districts de Suippes, de Mourmelon le Grand et le SIVOM de Condé sur Marne vont se regrouper. Une nouvelle structure intercommunale qui compte 31 communes regroupant 25 000 habitants est créée. Les biens et contrats seront transférés en même temps que la compétence.

5 membres du Conseil sont délégués pour représenter la collectivité.

GEOTER possède ses locaux basés à Suippes et son personnel : une animatrice, une comptable, un technicien, des ambassadeurs de tri, et des gardiens de déchetteries.

En 2002, les taux de la fiscalité locale seront majorés afin de tenir compte de la mise en place de GEOTER et de la collecte des ordures ménagères en porte à porte. 1 million de francs sera répercuté sur la taxe d'habitation laquelle passe au taux de 17,72 %.

En fin d'année 2001, le bureau d'études Philippe Laurent Consultants a été mandaté pour assister les élus dans la transformation du District en Communauté de Communes.
A cette occasion, la notion d'intérêt communautaire fut appréhendée. Les discussions n'ont pas abouti à un changement fondamental de la conception de l'intercommunalité locale. La majorité des compétences du District ont été transférées à la nouvelle Communauté de Communes créée par arrêté préfectoral du 1er janvier 2002.

Pour autant, la Communauté de Communes s'est vue dotée de compétences supplémentaires suivantes :

- élaboration d'un SCOT et les études relatives à l'aménagement du territoire.
- entretien de toute la voirie communale (sauf les opérations de nettoyage courant).

La forte intégration communautaire est alors une réalité et l'intercommunalité de projet prend tout son sens sur le territoire de la Région de Suippes.

La création de la Zone Industrielle de la Voie de Châlons dans le courant de l'année 2002 conforte cette idée d'intérêt communautaire et de développement du territoire. Avec la création de cette nouvelle zone industrielle à Suippes, la Communauté de Communes retiendra le Bronze Industriel localement, obligé de

quitter les locaux qu'il occupe en centre-ville pour des motifs environnementaux et de sécurité.

En 2006, les élus de la Communauté de Communes engageront la réforme des statuts communautaires (mise en place 2007) afin de définir précisément l'intérêt communautaire pour chaque compétence.

La législation imposant l'exercice des compétences tant en fonctionnement qu'en investissement, la Communauté de Communes abandonnera sa compétence de construction pure telle que la construction des salles des fêtes.

Enfin, l'opération d'assainissement collectif et non collectif engagé en 1999 prendra fin en 2011. Le territoire est conforme aux normes environnementales et à la législation à plus de 99 %.

La Communauté de Communes évolue également avec le transfert de plusieurs compétences sur les 5 dernières années (voir page 19).

CHAPITRE 2 : PRESENTATION

La Communauté de Communes de la Région de Suippes rassemble depuis l'origine 16 communes sur deux arrondissements et quatre cantons, comptant une population totale de 7 722 habitants, répartie comme suit :

I. Les communes membres

Arrondissement de Châlons en Champagne

Canton de Suippes : 9 communes adhérentes
Conseillère générale du canton : ***Agnès PERSON***

	Population totale
• Bussy le Château	170
• La Cheppe	352
• Cuperly	221
• Jonchery sur Suippe	173
• Saint Hilaire le Grand	339
• Sainte Marie à Py	211
• Somme Suippe	636
• Souain Perthes les Hurlus	209
• Suippes	3840

Arrondissement de Sainte-Menéhould

Canton de Givry en Argonne : 2 communes adhérentes
Conseillère générale du canton : ***Françoise DUCHEIN***

	Population totale
• Saint Rémy sur Bussy	346
• Tilloy Bellay	230

Canton de Sainte Ménéhould : 4 communes adhérentes
Conseiller général du canton : ***Olivier AIMONT***

	Population totale
• La Croix en Champagne	66
• Laval sur Tourbe	52
• Saint Jean sur Tourbe	110
• Somme Tourbe	135

Canton de Ville sur Tourbe : 1 commune adhérente
Conseiller général du canton : ***Bernard ROCHA***

	Population totale
• Sommepy Tahure	632

Total général **7722**

II. Les maires

Bussy le Château

Jean-Marie GODART

La Cheppe

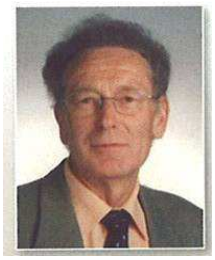

Marcel BONNET

Cuperly

Catherine BOULOY

Jonchery sur Suippe

Chantal CHOBEAU

La Croix en Champagne

Michel FOURAUX

Laval sur Tourbe

Odile HUVET

Saint Hilaire le Grand

Agnès PERSON

Saint Jean sur Tourbe

François MAINSANT

Sainte Marie à Py

Brigitte CHOCARDELLE

Saint Rémy sur Bussy

Somme-Tourbe

Sommepy-Tahure

Bernard THOMAS

Somme-Suippe

Vincent PETITDIDIER

Souain Perthes les Hurlus

Marie-Ange GANGAND

Suippes

Jacques LE TOUZÉ

Jean-Baptiste LECLÈRE

Jean HUGUIN

Tilloy-Bellay

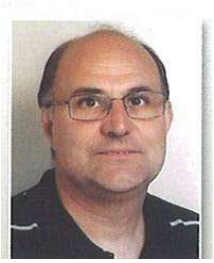

Gabriel LE ROUX

III. Le Conseil Communautaire

La Communauté de Communes est administrée par le Conseil Communautaire, composé de 46 membres conformément à l'article 4 des statuts. Il est composé de délégués des communes membres, selon la répartition suivante :

- 15 délégués pour chaque commune au-delà de 3001 habitants (Suippes),
- 3 délégués pour chaque commune de 501 à 750 habitants (Sommepy-Tahure),
- 2 délégués pour chaque commune en dessous de 500 habitants (toutes les autres communes).

Les réunions de **Conseil Communautaire** en 2011 :

- 10 février : Débat d'Orientation Budgétaire – Bussy le Château
- 24 mars : Vote des budgets – Suippes
- 12 mai : Sainte Marie à Py
- 30 juin : Souain Perthes les Hurlus
- 22 septembre : Somme-Suippe
- 3 novembre : Somme-Tourbe
- 15 décembre : Saint Rémy sur Bussy

Le Conseil Communautaire

Bussy le Château	Jean-Marie Godart Hervé Gallois *Laurent Godart* *Patricia Godart*
Cuperly	Catherine Bouloy Sébastien Francart *Jean-Pierre Jacques* *André Robert*
Jonchery sur Suippe	Chantal Chobeau Marie-Françoise Pierot *Jacques De Kocker* *Franck Delavoie*
La Cheppe	Marcel Bonnet Eric Piot *Thomas Lapie* *Evelyne Herbillon*
La Croix en Champagne	Michel Fouraux Christophe Duhal *Jean-Noël Fouraux* *Christelle Wolfart*
Laval sur Tourbe	Odile Huvet Evelyne Gabreaux *Olivier Picot* *Nathalie Guestereguy*
Saint Hilaire le Grand	Agnès Person Bruno Pron *Bernard Machet* *Gilles Beaulande*
Saint Jean sur Tourbe	François Mainsant Armelle Pierre Dit Mery *Elisabeth Chevalier* *Daniel Churout*
Sainte Marie à Py	Brigitte Chocardelle Michel Valet *Séverine Saboy* *Alain Caillet*
Saint Rémy sur Bussy	Bernard Thomas Thierry Gobillard *Nadège Joppé* *Alain Chazeau*
Souain	Jean-Baptiste Leclère Giovanni Dezenzani *J-Marie De Grammont* *Jean-Claude Machet*
Sommepy-Tahure	Marie-Ange Gangand Régis Colot Olivier Soudant *Benoît Hubert* *Thierry Collet* *Martine Durmarque*
Suippes	Jean Huguin Martine Grégoire *Denis Mangin* Manuel Rocha-Gomes *William Varin* Jean-Raymond Egon *Nathalie Francart* Daniel Diez *Didier Heinimann* Roger Lefort *Jean-Louis Bazard* Bruno Dufour *Jean-Louis Romand* Olivier Morand *Christine Kneip* Christophe Durand *Tony Delhorbe* M-Christine Romagny Alexia Szamweber Céline Thierion Ilona Macocha Véronique Durand Eric Beaulande
Tilloy-Bellay	Gabriel Le Roux Eric Hubscher *Jean-Marie Delanery* *Christian Carboni*
Somme-Suippe	Jacques Le Touzé François Pérard *Hervé Mauclert* *Jean-Pierre Poinsignon*
Somme-Tourbe	Vincent Petitdidier Cédric Janson *Fanny Cany* *Claude Huvet*

Les membres suppléants sont en italique

IV. Les Commissions

Voir Annexe I

V. Les compétences de l'origine à aujourd'hui

Date de l'arrêté	Compétence
19 décembre 1990	Création du District Rural de la Région de Suippes : 1) Centre de Secours et d'incendie et ses locaux. 2) Transports scolaires. 3) Eau Potable : investissements. 4) Voirie Communale : investissements, gros entretien et enduisages, part communale des traverses. 5) Assainissement : investissements eaux usées et eaux pluviales. 6) Bâtiments communaux : investissements (église, mairie, écoles, gymnase, vestiaires …). 7) Aménagement de l'espace, développement économique et touristique. 8) Les nouveaux équipements sportifs et de loisirs d'intérêt intercommunal (piscine …). Siège social : Mairie de Suippes
26 octobre 1992	Bâtiments communaux : investissements dans tout bâtiment communal hors logements productifs de revenus, étant précisé que les frais de fonctionnement et d'entretien resteront à la charge des communes.
11 janvier 1993	Le Bureau du District comprend : - 1 Président. - 3 Vice-présidents. - 15 membres de bureau.
15 octobre 1993	Siège social : Piscine districale, route de Sainte Menéhould, 51600 Suippes.
17 mai 1994	Assainissement : investissement et fonctionnement des eaux usées, eaux pluviales.
12 septembre 1994	Voirie communale y compris les ouvrages d'art (ponceaux et aqueducs) : investissements, gros entretien et enduisages, part communale des traverses.

29 novembre 1994	Eau potable : fonctionnement et investissement.
20 février 1995	Le bureau du District est constitué d'1 Vice-président supplémentaire.
2 juin 1995	Compétence supplémentaire : Déchets non ménagers : fonctionnement et investissement.
10 mai 1996	Modification du siège du District : 13 place de l'hôtel de Ville, BP 31, 51600 Suippes.
14 janvier 1999	Extension de ses attributions à la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères ».
11 avril 2001	Création du syndicat mixte Suippes-Mourmelon pour vocation unique de ramassage des déchets. Ce syndicat deviendra GEOTER et s'installera à Suippes dans des locaux autonomes.
31 décembre 2001	La communauté de communes exerce de plein droit, au lieu et place des communes membres, les compétences suivantes : **COMPETENCES OBLIGATOIRES** - Aménagement de l'espace - Elaboration d'un SCOT - Etudes relatives à l'aménagement des territoires. - Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté. - Aménagement, gestion, entretien de l'ensemble des zones d'activités économiques, excepté les zones commerciales et artisanales. - Actions favorisant le maintien, le développement ou l'accueil des activités économiques. - Actions favorisant le développement des activités de loisirs et du tourisme. **COMPETENCE OPTIONNELLE** Protection et mise en valeur de l'environnement - Gestion de l'eau – Eaux pluviales (à l'exclusion des opérations de nettoyage courant) - Eau potable, distribution et travaux. Eaux usées en conformité avec la loi sur l'eau. - Collecte, traitement et élimination des déchets ménagers, non ménagers et assimilés.

28 octobre 2004 29 août 2006	**<u>AUTRES COMPETENCES FACULTATIVES</u>** ❶ <u>Gestion des centres de secours contre l'incendie</u> (art L1424-1 à 50 CGCT). ❷ <u>Création, aménagement et entretien de l'ensemble de la voirie communale</u>, y compris ouvrages d'arts (à l'exclusion des opérations de nettoyage courant). ❸ <u>Bâtiments communaux</u> : Constructions, grosses réparations dans tous les bâtiments communaux hors logements productifs de revenus. ❹ <u>Construction, entretien et fonctionnement de certains équipements culturels, sportifs suivants :</u> Piscine et bibliothèques ❺ <u>Transports scolaires et périscolaires : fonctionnement et investissement</u> Définition de l'intérêt communautaire : Modification de la compétence « <u>Aménagement de l'espace</u> » - Participation à la mise en place et à la gestion d'un pays - Gestion de l'évolution du SCOT - Elaboration d'un document communautaire faisant la synthèse des POS, PLU et cartes communales des communes membres, dans le but d'harmoniser progressivement les règles d'urbanisme sur le territoire de la Communauté de Communes. Il serait consulté pour avis. La gestion des documents et des autorisations d'urbanisme reste de la compétence des communes. Modification de la compétence « <u>Actions de développement économique</u> » Création, extension, aménagement, entretien, gestion et promotion des zones d'activités, industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques intégrant la maîtrise des sols et leur viabilité. Sont d'intérêt communautaire : - les 4 zones actuelles existantes à savoir : ZI La Cressonnière à Somme-Suippe, ZI à Sommepy-Tahure, ZI La Louvière et ZI Voie de Châlons à Suippes. - toutes nouvelles zones contribuant au développement économique de l'espace communautaire réalisées après le 1er septembre 2006, - toutes les actions à venir favorisant le maintien, le développement et l'accueil des activités économiques, de loisirs et de tourisme, la mise en place d'un office intercommunal de tourisme, le développement des capacités d'hébergement touristique et leur mise en réseau ». Modification de la compétence <u>bâtiments communaux</u> <u>Sont d'intérêt communautaire les bâtiments suivants</u>

	(fonctionnement et investissement) : - Le centre d'interprétation situé à la Maison des Associations à Suippes, - Les églises, - La piscine située route de Ste Ménéhould à Suippes, - La médiathèque située à la MDA, rue St Cloud à Suippes. Modification de la compétence « <u>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire</u> Sont d'intérêt communautaire : - Les bâtiments scolaires (fonctionnement et investissement), à l'exception des locaux abritant les restaurations scolaires. Modification de la compétence « <u>Création, aménagement, entretien et conservation de la voirie</u> » Sont d'intérêt communautaire les voies et dépendances, à l'exception des : - installations implantées dans l'emprise des voies publiques : bornes, panneaux et appareils de signalisation, pylones, candélabres (réseau éclairage public), terre plein central de la chaussée formant un ilot directionnel, bacs à fleurs. Sont d'intérêt communautaire les voies inscrites au tableau vert des communes (investissement et fonctionnement) à l'exception des voies suivantes : - Ste Marie à Py : Le Chemin de Ste Marie à Py à St Etienne à Arnes du Km 1,200 au chemin de la Garenne - Sommepy Tahure : Le chemin de Tahure du Km 0,200 au Camp de Suippes - Souain Perthes les Hurlus : Le Chemin de Souain à Tahure du Km 0,900 au Camp de Suippes - Jonchery sur Suippe : Le chemin de Jonchery / Suippe à Souain du Km 0,150 au finage de Souain - Somme Suippe : La route de Perthes du Km 0,600 au Camp de Suippes, le chemin de la Croix en Champagne du Km 1,000 au finage - Laval sur Tourbe : le Chemin de Courtémont aux Cruzils, la voie communale dite de Coutémont du km 0.600 au finage. - La Croix en Champagne : la Voie de Somme Bionne, la Voie de Somme Suippe du Km 1,000 au finage Toute modification du tableau vert sera soumise pour avis à la communauté de communes.
28 juin 2007	<u>Aménagement et entretien des rivières intercommunales</u> : - la Suippe et ses affluents, l'Ain et la Py. - la Tourbe. - la Noblette. - le Marsenet.

31 janvier 2008 11 décembre 2008 30 juillet 2010	Elaboration, gestion et animation des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Eaux pluviales – Opérations de nettoyage courant. Modification de la compétence « actions de développement économique » Création, extension, aménagement, entretien, gestion et promotion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques intégrant la maîtrise des sols et leur viabilité. Sont d'intérêt communautaires : - Les 4 zones actuelles existantes à savoir : ZI La Cressonnière à Somme Suippe ; ZI à Sommepy Tahure ; ZI La Louvière à Suippes ; ZI voie de Chalons à Suippes. - Toutes nouvelles zones contribuant au développement économique de l'espace communautaire réalisées après le 1er septembre 2006 - Toutes les actions à venir, favorisant le maintien, le développement et l'accueil des activités économiques (commerciales, artisanales, industrielles et technologiques), les services publics et para publics, de loisirs et de tourisme, la mise en place d'un office intercommunal de tourisme, le développement des capacités d'hébergement touristique et leur mise en réseau. - Les actions qui concourent à dynamiser et promouvoir l'attractivité du territoire. ❻ Transfert de la compétence « maison médico-sociale » ❼ Transfert de la compétence « relais services publics » ❽ Transfert de la compétence « zones de développement éolien »

VI. L'exécutif

1. Les Présidents

Du 11/02/1991 au 2/07/1995 :

- Président : Mr PERARD Georges
- 1er Vice-président : Mr HUGUIN Jean
- 2ème Vice-président : Mr FRANCART Bernard

Du 3/07/1995 au 9/04/2001 :

- Président : Mr HUGUIN Jean
- 1er Vice-président : Mr FRANCART Bernard
- 2ème Vice-président : Mr GODIN Michel
- 3ème Vice-président : Mr MAINSANT François

Du 9/04/2001 au 3/04/2008 :

- Président : Mr MAUCLERT André
- 1er Vice-président : Mme PERSON Agnès
- 2ème Vice-président : Mr PROTIN Michel (démissionnaire le 23/10/2001)
- 3ème Vice-président : Mr GODIN Michel
- 4ème Vice-président : Mr BOITEUX Jacques

Du 20/10/2005 au 3/04/2008 :

- 5ème Vice-président : Mme HUVET Odile

Depuis le 3/04/2008 :

- Président : Mr MAINSANT François
- 1er Vice-président : Mr HUGUIN Jean
- 2ème Vice-président : Mme CHOCARDELLE Brigitte
- 3ème Vice-président : Mr DIEZ Daniel
- 4ème Vice-président : Mr LECLERE Jean-Baptiste

2. Le Comité

(Créé par le règlement intérieur adopté le 24 avril 2008 par la délibération 2008/42)

Le Comité est composé

- du Président,
- des Vice-présidents,
- du Directeur Général des Services.
- Du chargé de mission en développement économique

Il se réunit une fois par semaine pour gérer les affaires courantes.

3. Le Bureau Communautaire

Le Bureau Communautaire est composé :

- du Président,
- des Vice-présidents,
- d'un représentant par commune de moins de 1000 habitants,
- de quatre représentants par commune de plus de 1000 habitants.

Le Président et les Vice-présidents sont comptés dans le nombre de représentants.
Il se réunit préalablement à chaque séance du Conseil communautaire.
Il s'est réuni 8 fois au cours de l'exercice 2010 dans le but d'étudier et de participer à la définition des actions de la communauté de communes.

Les réunions de **Bureau Communautaire** en 2011 :

- 27 janvier : Débat d'orientation budgétaire
- 10 mars : Présentation du Budget
- 28 avril : Préparation du Conseil Communautaire du 12 mai
- 16 juin : Préparation du Conseil Communautaire du 30 juin
- 8 septembre : Préparation du Conseil Communautaire du 22 septembre
- 20 octobre : Préparation du Conseil Communautaire du 3 novembre
- 8 décembre : Préparation du Conseil Communautaire du 15 décembre

VII. Les collaborateurs

L'organigramme des services est présenté en annexe II.

Les mouvements au cours de l'année 2011

Administratif

Depuis le 2 mars, Anne Laure COLLET est partie en congé de maternité et ce jusqu'au 5 juillet 2011. Adam est né le 19 avril 2011.

Le Directeur Général des Services est l'heureux papa d'une petite Axelle, née le 29 janvier 2011.

Piscine

Jean-Luc CAILLIEZ est parti en retraite et a été remplacé par Arnaud BROUET le 1er octobre 2011.

Médiathèque

La petite Ethel CHAVANES est née le 4 novembre 2011. Sa maman, la directrice de la médiathèque a repris son poste le 28 février 2012.

Relais services publics

Karine DOLLEANS a pris ses fonctions d'animatrice du Relais Services Publics depuis le 23 mai 2011.

Services techniques

Thierry GUILLAUME a rejoint le service technique du 2 mai au 30 juin 2011 afin de répondre aux besoins saisonniers des communes en matière d'entretien des espaces verts.

Aurélien EDON est venu renforcer l'équipe suite au départ de Thierry GUILLAUME. Il a travaillé du 25 juillet 2011 au 21 janvier 2012.

CHAPITRE 3 : LES ACTIONS MENEES EN 2011

I. Marchés et travaux

Etudes
Le bureau d'études ATEBAT a été retenu pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de cellules artisanales sur la zone industrielle de La Louvière pour un montant de 57 408 € T.T.C.

Les missions de programmation et d'assistance à maitrise d'ouvrage pour la construction d'une école primaire à Suippes ont été attribuées à ASCISTE INGENIERIE pour un montant de 34 887,32 € T.T.C.

Le bureau d'études GESTION LOCALE réalise une étude de rapprochement entre la Communauté de Communes de la Région de Suippes et la Communauté de Communes des Sources de la Vesle pour un montant de 26 132,60 € T.T.C.

Travaux
La campagne d'enduisage 2011 a été réalisée par l'entreprise RAMERY pour un montant de 76 780,09 € T.T.C.

Les travaux d'installation d'un plancher chauffant à l'église Saint Martin de Suippes ont été attribués à l'entreprise JOUAUD pour un montant de 89 030,20 € T.T.C.

Les travaux de remise aux normes de l'école primaire Aubert Senart ont été effectués par 8 entreprises (ABCE-ALMEIDA ET DANET-APB-BRESSAN-THIRION-ICARE-GUIET et LAGARDE ET MEREGNANI) pour un montant global de 174 062,79 € T.T.C.

Le brochage et le bardage des arcs en lamellés collés de la piscine intercommunale de Suippes seront effectués par les entreprises RENOFORS et LES ARTISANS DE LA TOITURE pour un montant total de 225 578,75 € T.T.C.

Enfin, le marché de la voirie 2011 a été attribué à l'entreprise EVEA pour un montant de 763 628,06 € T.T.C. Ce programme de travaux concerne les communes de Suippes, Sainte Marie à Py, Saint Jean sur Tourbe et Jonchery sur Suippe.

II. L'environnement

1. L'eau potable

Branchements en plomb

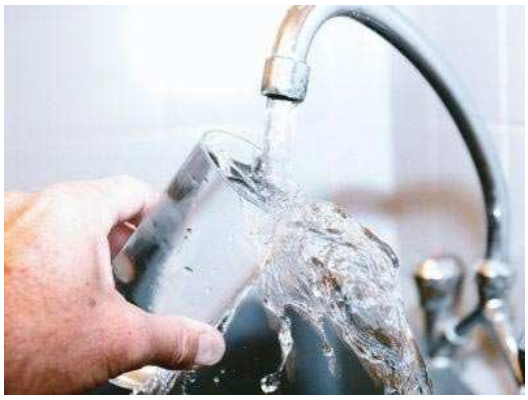

Afin de répondre aux exigences sanitaires, VEOLIA EAU poursuit le renouvellement des branchements d'eau potable en plomb. Cette année, 117 branchements d'eau potable ont été remplacés.

Captage de Sainte Marie à Py

Le dossier préalable à la mise en place des périmètres de protection du captage a été réalisé par AMODIAG Environnement.
Sur la base de rapport et après quelques investigations complémentaires, l'hydrogéologue agréé a émis un avis favorable au maintien de l'alimentation en eau potable de la commune par le captage existant.
Un géomètre expert sera désigné en 2012 afin d'établir les plans et états parcellaires des périmètres de protection du captage. Viendra ensuite la procédure d'enquête publique.

2. L'assainissement

Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

La réalisation de la fin des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif concerne la mise aux normes de l'assainissement de 23 habitations du territoire. Ce dernier marché de travaux vient clôturer le programme de mise aux normes mené par l'intercommunalité depuis 10 ans.
Le taux de conformité dépasse désormais les 99% contre seulement 1% en 1999.

La station d'épuration de Suippes

Les travaux de reconstruction de la station d'épuration se poursuivent : la filière de traitement de l'eau est quasiment terminée, une mise en eau sera envisageable au 1er trimestre 2012.

La filière eau est composée des prétraitements (dégrilleur, dessableur, déshuileur), d'un bassin d'aération et d'un clarificateur. Les eaux traitées seront ensuite dirigées grâce à un poste de refoulement vers une zone d'infiltration.

Assainissement non collectif

Cette année 292 contrôles périodiques de bon fonctionnement d'installations d'assainissement non collectif ont été réalisés par les services de la Communauté de Communes ainsi que 15 contrôles techniques de conformité d'installations d'assainissement non collectif pour maisons neuves et 23 contrôles pour une réhabilitation d'installation.

Le marché triennal (2011 – 2012 – 2013) d'entretien des installations d'assainissement non collectif a de nouveau été conclu avec l'entreprise COVED. Pour cette année, l'entreprise COVED a réalisé les vidanges et entretiens de 292 installations d'assainissement non collectif.

3. Les eaux pluviales

Entretien des réseaux

Le programme d'entretien des réseaux d'eaux pluviales s'est poursuivi par le curage des réseaux des communes de Souain Perthes les Hurlus, Somme Suippe, Jonchery Sur Suippe, Saint Hilaire le Grand, La Croix en Champagne, Tilloy Bellay, Somme Tourbe, Laval sur Tourbe, Saint Jean Sur Tourbe, Cuperly, Bussy le Château et Saint Rémy sur Bussy.
Pour l'ensemble du marché, ce sont 378 tonnes de résidus de curage qui ont été collectées sur l'ensemble du territoire, soit un taux d'encrassement moyen de 9,26 kg de résidus par mètre de collecteur. Le coût global de cette opération s'élève à 103 800 € HT, soit 2,54 € HT par mètre de collecteur (avaloirs et dessableurs inclus).

Bilan du marché triennal (2009 - 2010 - 2011) d'entretien des réseaux d'eaux pluviales						
Commune	Linéaire Total (ml)	Total Avaloirs	Tonnage	Tonnage au ml	Kg / ml	Remarque
Suippes	16 575	594	127,56	0,00770	7,70	
Somme Suippe	3 625	122	19,20	0,00530	5,30	
Laval sur Tourbe	1 109	52	15,79	0,01424	14,24	
Saint Jean sur Tourbe	1 639	78	16,78	0,01024	10,24	
Somme Tourbe	1 783	58	6,34	0,00356	3,56	
La Croix en Champagne	792	24	7,28	0,00919	9,19	
Tilloy Bellay	1 575	52	6,20	0,00394	3,94	
St Rémy	2 460	77	32,56	0,01324	13,24	y compris les3 dessableurs
Bussy	1 430	56	19,76	0,01382	13,82	
La Cheppe	2 238	76	41,06	0,01835	18,35	y compris les2 dessableurs
Cuperly	1 426	76	16,12	0,01130	11,30	
Jonchery	1 131	52	7,12	0,00630	6,30	
St Hilaire	2 257	75	39,02	0,01729	17,29	
Souain	1 647	46	15,54	0,00944	9,44	
Sainte Marie	1 185	49	8,34	0,00704	7,04	
Sommepy	Non concerné car réseau unitaire affermé à VEOLIA EAU					
TOTAL (ml)	40 872	1 487	378,67	0,00926	9,26	
	Kg/ml < 5	5 < Kg/ml < 10	10 < Kg/ml < 15	15 < Kg/ml		

4. Les rivières

Restauration et entretien de « La Noblette »

Dans le cadre de sa compétence entretien et aménagement des cours d'eau, la Communauté de Communes avait déposé aux services de la Direction Départementale des Territoires de la Marne une demande de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) relative aux travaux pluriannuel de restauration et d'entretien de la rivière « La Noblette ».

Après la procédure réglementaire d'enquête publique, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet de gestion pluriannuel présenté par la Communauté de Communes. Les travaux de restauration et d'entretien de la Noblette et du Marsenet ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général en date du 10 novembre 2011.

La première tranche de travaux de restauration pourra donc débuter en 2012, elle concernera le secteur du Camp d'Attila jusqu'à la limite des territoires de Cuperly et Vadenay.

Suivi de la qualité de l'eau

Le marché triennal (2011 – 2012 – 2013) de suivi physico-chimique et biologique des milieux récepteurs de la Communauté de Communes a été renouvelé et attribué au bureau d'études EUROFINS Environnement – IPL pour un montant global de 38 904 € HT. Comme pour les années précédentes, des mesures de la qualité physico-chimique et biologique sur la Py, la Noblette, la Tourbe et la Suippe ont été effectuées.

III. La médiathèque

La médiathèque intercommunale, située à la Maison des Associations de Suippes, est ouverte depuis 2003. Dans un espace ouvert de 450 m², elle propose un accès à plus de 20 000 documents (Livres, périodiques, DVD, CD, Cd-rom) et à un pôle multimédia composé de 7 ordinateurs.

L'année 2011 a été marquée par la mise en place de nombreux projets:

- Début de la mise en réseau informatique des bibliothèques locales.
- Nouveau logiciel de prêt.
- Nouveau site internet pour la médiathèque.
- Nouveau décor intérieur.

1. L'organisation générale

La médiathèque intercommunale fait partie du réseau de la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) de la Marne. Elle est « Tête de réseau » et compte 6 bibliothèques de dépôts en mairies dans les communes de :

- Tilloy-Bellay,
- La Cheppe,
- Sommepy-Tahure,
- Saint Hilaire le Grand,
- Saint Jean sur Tourbe,
- Sainte Marie à Py.

Ressources humaines

Le personnel

- Une responsable à temps plein sur un grade d'assistant de conservation en CDD depuis le 1er mai 2010.
- Deux agents sur un grade d'agent du patrimoine à 35h depuis le 1er juin 2007, titulaires.
- Un animateur multimédia à temps plein depuis le 1er mai 2010.

La formation du personnel et l'accueil de stagiaires

4 agents ont suivi une formation en 2011.

Types de formations suivies :

- La place des services en ligne en bibliothèque
  Organisée par le CNFPT – 2 jours
- Manager un service, une structure
  Organisée par le CNFPT – 5 jours
- La promotion de la bibliothèque
  Organisée par la BDP– 2 jours
- La sécurité au travail
  Organisée par le CNFPT – 2 jours
- Connaissance de l'édition et de la production éditoriale
  Organisée par le CNFPT – 4 jours
- Accueillir des scolaires
  Organisée par la BDP – 4 jours
- La bibliothèque et ses publics
  Organisée par le CNFPT – 2 jours
- La littérature française des années 50 à nos jours
  Organisée par le CNFPT – 2 jours
- Les outils de mise en valeur des sites web
  Organisée par le CNFPT – 2 jours

L'ensemble de l'équipe de la médiathèque a par ailleurs suivi une formation dispensée par C3rb pour apprendre à utiliser le nouveau logiciel mis en place en 2011 : orphee.net.

La médiathèque a également accueilli 2 stagiaires :
- 1 élève du collège, sur une durée de 4 jours, pour un stage de découverte en médiathèque,
-1 demandeur d'emploi, sur une durée de 15 jours, qui souhaitait se former au multimédia en vue d'une reconversion.

Les bénévoles du réseau

Le réseau, qui compte 6 bibliothèques municipales, est rattaché à la médiathèque.
Toutes ces bibliothèques sont tenues par des bénévoles.

	La Cheppe	**Sommepy-Tahure**	**Saint Hilaire le Grand**	**Saint Jean sur Tourbe**	**Sainte Marie à Py**	**Tilloy-Bellay**	**Total**
Nombre de bénévoles dans le réseau	5	1	3	6	9	2	**26**
Nom du responsable	Mme Appert-Collin	Mme Girardot	Mme Bertrand-Lebegue	Mme Chevalier	Mme Richomme	Mme Bonetti	

Deux bénévoles du réseau ont suivi une formation à la BDP en 2011.

Budget de l'établissement

BILAN FINANCIER MEDIATHEQUE 2011			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	
Achat livres/CD/DVD	23 332 €	Redevance et droits des services : Internet et facturation	545 €
Abonnements et imprimés	2 596 €	Subvention départementale pour l'action culturelle	813 €
Equipement des documents	1 459 €		
Expositions et animations	3 908 €		
Fêtes et cérémonies	462 €		
Fournitures administratives	2 927 €		
fourniture d'entretien (ménage)	269 €		
Fourniture petit équipement	1 099 €		
Maintenance matériel informatique	1 767 €		
Entretien bâtiment	928 €		
Assurance	665 €		
Indemnités régisseurs et comptables	127 €		
Missions et transports	161 €		
Affranchissement	516 €		
Frais de télécommunication	1 689 €		
Cotisations (Sacem, Interbibly)	60 €		
Autres impôts	688 €		
TOTAL	**42 653€**		**1 358 €**

INVESTISSEMENT		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
	2010	**2011**
Informatisation et Mise en réseau des dépôts	872 €	14 833 €
Aménagement		5 500 €
Mobilier	905 €	3 222 €
Autres	89 €	918 €
TOTAL	**1 777 €**	**23 555 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	2010	**2011**
Subvention Conseil Général pour informatisation des dépôts		3 613 €
Subvention DRAC pour l'informatisation des dépôts		2 387 €
Subvention Région pour l'informatisation des dépôts		2 232 €
TOTAL		**8 232 €**

Partenariats de la Médiathèque

- ***Résidence Pierre Simon*** : le prêt de livres aux résidents continue chaque premier vendredi du mois grâce à l'investissement de deux bénévoles et d'un agent de la médiathèque qui se rendent à la Résidence.
  Le service s'est ouvert aux résidents qui ne peuvent se déplacer, ce qui permet de toucher plus de lecteurs.

Mois	**Nombre d'emprunteurs**	**Nombre de prêts**
Janvier	14	49
Février	13	43
Mars	16	52
Avril	15	43
Mai	12	37
Juin	18	51
Juillet	13	33
Août	14	34
Septembre	9	37
Octobre	10	40
Novembre	10	39
Décembre	10	34
TOTAL	**154**	**492**

En 2010, il y avait 190 emprunteurs et 850 documents ont été mis à disposition de la Résidence Pierre Simon.
En 2011, il y a eu 154 emprunteurs et 492 documents mis à disposition.

- ***Les établissements scolaires*** : pour l'année scolaire 2010/2011.

<u>Créneaux ouverts aux scolaires</u> :
-mardi de 9h15 à 10h15 et 10h30 à 11h30
-jeudi de 9h15 à 10h15 et 10h30 à 11h30
-vendredi de 9h à 10h
soit 5 heures par semaine

Une nouveauté a été proposée en 2010-2011 : il est possible pour les classes qui viennent seulement faire un échange de documents de venir sur des créneaux d'ouverture au public. Une classe a bénéficié de ce service en 2010-2011.

Afin d'accueillir chaque classe dans les meilleures conditions et de façon équitable, une fiche projet est envoyée au cours du mois de juin. Chaque enseignant y détaille son projet et fait une demande de créneaux. A réception de ces fiches, un planning est élaboré à la rentrée scolaire en tenant compte dans la mesure du possible des demandes des écoles.
Nous avons accueilli en début d'année scolaire les classes de BTS (Brevet de Technicien Supérieur), de Seconde et de BEPA (Brevet d'Etudes Professionnelles Agricole) du Lycée Technologique et Professionnel de Somme-Suippe pour une visite de la médiathèque et une recherche documentaire dans notre fonds.

Cette année, la médiathèque a monté deux projets avec le lycée professionnel de Somme-Suippe :
- un concours de poèmes, dans le cadre du « Printemps des Poètes » en mars.
- un projet de Slam, dans le cadre de « Lire en fête » en mai. 2 ateliers ont eu lieu : 1 au lycée et 1 à la médiathèque ; ainsi qu'une scène de restitution qui s'est déroulée au lycée.

La médiathèque continue de travailler également avec la Maison Rurale de Auve.

Tableau récapitulatif :

	Nombre de classes	Nombre d'élèves concernés	Nombre de séances dans l'année
Ecole primaire Aubert Senart	5	100	50
Ecole primaire St Hilaire le Grand	2	52	6
Ecole maternelle St Hilaire le Grand	1	18	3
Ecole Maternelle Centre	3	70	24
Ecole Maternelle Jules Ferry	1	31	9
Lycée Agricole de Somme Suippe	2	60	2
Maison Rural d'Auve	3		

TOTAL : 17 classes

- ***Les Centres de Loisirs Sans Hébergement*** *(CLSH)* :

Pendant les vacances scolaires, la Médiathèque propose aux CLSH de bénéficier d'un accueil en dehors des horaires d'ouverture au public et en fonction du programme d'animation. Le pôle multimédia est également ouvert dans le cadre de ces accueils de CLSH.

Le CLSH de Suippes (20 enfants) s'est rendu à la médiathèque à plusieurs reprises durant les vacances de février.

Pendant les vacances de Pâques, un partenariat a été mené avec les CLSH de Suippes et de Saint Hilaire le Grand pour organiser un Rallye de Pâques, le jeu étant prêté par la BDP. Les activités se sont déroulées en intérieur et en extérieur. A l'issue du jeu, un goûter a été proposé aux enfants.

- ***Ilard***

L'association d'informatique ardennaise, Ilard (Informatique Libre en Ardennes) a contacté la médiathèque afin de mettre en place des journées de formation à l'outil informatique dans les locaux de la médiathèque (pôle multimédia).

Le Conseil Régional de Champagne-Ardenne (CRESCA) est l'initiateur de ce projet dont le principal objectif est de soutenir les associations et les acteurs de l'économie sociale solidaire à s'implanter, évoluer, tant sur le terrain que sur le web. Les formations proposées sont gratuites.

Le partenariat s'est déroulé sur 7 samedis dans l'année, durant le second semestre 2011.
Deux thématiques étaient proposées :
- Premier pas vers l'informatique (3 sessions),
- Création de site Internet 1er et 2nd niveaux (4 sessions).

- ***Mme Petitjean***

Mme Petitjean est mandatée par le Conseil Général (et Jary Conseil) pour faire des permanences sociales auprès des personnes bénéficiant du RSA. Ces permanences ont lieu à la Maison des Associations de Suippes. La médiathèque a proposé aux personnes suivies de venir après leur entretien faire gratuitement des recherches d'emploi sur internet.

2. Accueil du public et collections

Fréquentation

La médiathèque

Nombre d'inscrits actifs (ayant renouvelé leur adhésion en 2011) : il a augmenté en 2011.

Année	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**
Inscrits actifs	1134	1191	1130	1064	908	949

Les 908 usagers se répartissent comme suit :
- Jeunes : 344 soit 36%.
- Adultes : 567 soit 60%.
- Dépôts : 35 soit 3,60%.
- Bibliothécaire : 4 soit 0,40 %.

Nous observons une augmentation du pourcentage du nombre d'adultes par rapport au nombre d'enfants.

Les bibliothèques du réseau

Dépôt	Sainte-Marie-à-Py		Saint Hilaire-le-Grand		Sommepy-Tahure		Tilloy-Bellay		La Cheppe		Saint-Jean-sur-Tourbe	
Année	**2010**	**2011**	**2010**	**2011**	**2010**	**2011**	**2010**	**2011**	**2010**	**2011**	**2010**	**2011**
Nombre d'emprunteurs enfants	100	64		6	0	0	11	20	60	36	25	18
Nombre d'emprunteurs adultes	50	61	7	11	21	19	5	6	25	23	33	20
TOTAL	150	125	7	17	21	19	16	26	85	59	58	38
Total emprunteurs 2011	**284**											

Actuellement, il s'avère difficile de connaître le nombre de personnes qui fréquentent uniquement les dépôts, ou bien à la fois les dépôts et la médiathèque. Additionner les effectifs des dépôts à ceux de la médiathèque ne serait donc pas significatif (doublons).
Dès que l'informatisation sera effective, nous disposerons de données précises, puisqu'un adhérent détiendra une seule carte pour tout le réseau.
Remarque : concernant la bibliothèque de La Cheppe, le périscolaire situé juste à côté vient toutes les semaines lire des livres dans la bibliothèque quand cette dernière est fermée au public (au moins une dizaine d'enfants). Cette fréquentation n'est pas comptabilisée.

Nombre de prêts

La médiathèque

En 2011, le nombre de prêts a légèrement augmenté par rapport à 2010. Il passe de 33 391 en 2010 à 33 587 en 2011.

Année	2008	2009	2010	2011
Nombre de prêts	38 616	35 487	33 391	33 587

Répartition des prêts par type de documents (en %)	2008	2009	2010	2011 Nombre	2011 %	Evolution
Livre	86.50	84.55	85.81	**25044**	**84.72**	**-1.09**
DVD, Livres DVD, DVD Cd-rom	5.21	5.64	5.54	**1940**	**6.56**	**+1.02**
CD, Livres CD	3.80	3.69	4.80	**1355**	**4.58**	**-0.22**
Périodiques	4.50	4.53	3.84	**1221**	**4.13**	**+0.29**
TOTAL				**29 560**		

En comparaison avec l'année 2010, il y a une exacte inversion de l'évolution des prêts : les prêts de DVD et de périodiques ont augmenté tandis que les prêts de livres et de CD ont diminué.
Le prêt de DVD, qui avait connu une légère diminution en 2010, remonte à un taux plus haut en 2011 de 1940 prêts. Sans atteindre néanmoins les 2002 prêts de 2009.
La consultation sur place ne rentre pas dans ces statistiques et représente un mode d'utilisation important par le public, en particulier pour les périodiques.
Les mois les plus actifs, en termes de prêts sont janvier et mars.
Les mois les plus calmes sont août (fermeture de la médiathèque pendant deux semaines), avril (vacances de Pâques) et décembre (faible fréquentation pendant les vacances de Noël).

Les bibliothèques du réseau

Actuellement, les chiffres des dépôts ne rentrent pas dans les statistiques générales de la médiathèque, mais ils seront comptabilisés une fois l'informatisation opérationnelle.

Dépôt	**Sainte Marie à Py**		**Saint Hilaire le Grand**		**Sommepy-Tahure**		**Tilloy-Bellay**		**La Cheppe**		**Saint Jean sur Tourbe**	
Année	**2010**	**2011**	**2010**	**2011**	**2010**	**2011**	**2010**	**2011**	**2010**	**2011**	**2010**	**2011**
Nombre de prêts	5364	5806	200	177	298	270	560	571	1422	1292	951	814
Total 2010	**8795**											
Total 2011	**8930**											

Tableau global

Année	**2010**	**2011**
Nombre de prêts médiathèque	33 391	33 587
Nombre de prêts bibliothèques	8795	8930
Nombre total de prêt sur le réseau	**42 186**	**42517**

Bibliothèque Départementale de Prêt

En 2011, la BDP de la Marne a renouvelé environ 3 500 documents pour la médiathèque, répartis comme suit :

- 2054 documents adulte.
- 1453 documents jeunesse.

La médiathèque bénéficie aussi des expositions et des valises mises à disposition par la chargée d'animation de la BDP de la Marne. En 2011, elle a accueilli un spectacle proposé et financé par la BDP le 27 mai, sur le thème des écrivains voyageurs : « Ella Maillart, envoyée spéciale en Mandchourie ».

Le fonds proposé par la BDP a été renouvelé lors du passage du bibliobus en février, en mai et en septembre.
Par ailleurs, chaque début de mois, une navette de la BDP apporte des réservations demandées par nos usagers.

Une convention entre la Communauté de Communes, le Conseil Général et les mairies des bibliothèques a été signée le mercredi 2 février 2011. Ce document résume les pratiques déjà existantes et permet de les officialiser.

3. Action culturelle

Animations régulières

- **« Heure du Conte »** le 1er mercredi du mois à 9h30 et le 3ème mercredi du mois à 16h

Animée par Mme Pierre-Dit-Mery (bénévole) et par Mme Kempnich (bénévole). Lecture d'albums en fonction d'une thématique, utilisation des valises de la BDP. Moyenne de fréquentation pour l'année 2011 : 5 enfants/séance.

- **« Bébés Lecteurs »** le 1er mercredi de chaque mois, à 9h30.

Animation initiée fin 2010, animée par Mme Kempnich.
Animation en parallèle de l'heure du conte (9h30, 1er mercredi du mois), afin que les assistantes maternelles ou les parents venant avec des enfants d'âges différents puissent laisser les grands à l'Heure du conte et rester avec le petit aux Bébés lecteurs.
En octobre 2011, un créneau supplémentaire a été ajouté à 10h10, pour répondre à la fréquentation importante de cette animation.
Moyenne de fréquentation pour l'année 2011 : 5 enfants/séance (maximum d'enfants par séance : 6).

- **Echo des lecteurs, nouvelle animation 2011**

Un nouveau rendez-vous a été proposé aux lecteurs, en janvier 2011, sous la forme d'un Club de lecture pour adultes, appelé « L'Echo des lecteurs ».
Un sondage avait été fait en amont pour avoir une idée de l'intérêt et de la disponibilité des personnes. Nous avons donc décidé de se réunir le jeudi à 14h à la médiathèque.
Le 1er rendez-vous s'est déroulé le 27 janvier, il y a eu ensuite 4 autres rendez-vous dans l'année. 6 à 7 personnes participent en moyenne à cette animation. Nous avons opté, à la demande générale, pour une forme libre de ce club de

lecture. Chacun vient avec ses livres (pas de quantité imposée), présente ses lectures et écoute les autres parler des leurs.
A l'issue du rendez-vous, une sélection est proposée à tout le monde sur le site internet de la médiathèque, rubrique « Coups de cœur ».
Les participants sont également prévenus de l'arrivée de nouveautés, pour pouvoir alimenter le rendez-vous suivant.
Moyenne de fréquentation pour l'année 2011 : 6 à 7 personnes par séance, soit 33 participants au total.

- **Atelier à la Maison de Retraite Pierre Simon** chaque 1er vendredi du mois de 14h30 à 16h.

Lecture et prêts de livres et revues
Animé par Madame Chevalier et Madame Richomme (bénévoles), accompagnées d'Alexandra Mazens, agent de la médiathèque.
Moyenne de fréquentation pour l'année 2011 : 12 à 24 résidents/séance en moyenne, 154 emprunteurs sur l'année.
Nombre de documents prêtés en 2011 : 492 documents.

Animations ponctuelles

Exposition	Projection	Atelier
Spectacle	Rencontre auteur	

PERIODE	MANIFESTATION	TYPE	DATES	CONTENU	Ressources	Statistiques
Février	Vacances d'hiver	Ciné goûter	23 mars	Consultation sur place de films pour les 6-12 ans. Limité à 8 participants. Changement formule, choix donné aux enfants entre plusieurs titres		9 enfants, projection de Garfield
	Vacances d'hiver	CLSH Suippes	22 mars	3 ateliers sur le thème du Moyen-Age: multimédia (réalisation de dessins), contes et projection documentaire		12 enfants
	Install Party	Multimédia	19 février	Mise en place sur les ordinateurs des usagers de logiciels libres	Lolica, Ilard	20 personnes
Mars	"Ecrits en folie"	Dictée	15 mars à 18h45		Mme Phulpin	30 personnes, dont 7 jeunes de 10 ans
		Concours poèmes	8 mars au 2 avril; remise prix le mercredi 13 avril à 16h		jury	76 participants, dont 10 individuels et les élèves du lycée de Somme-Suippe
		Exposition "J'écris, tu écris, nous écrivons"	du 9 mars au 31 mars	exposition d'œuvres en rapport avec l'écriture	Mme Bertrand-Lebegue	
		Atelier d'écriture	16/03	atelier d'écriture de poèmes pour les enfants de 6-8 ans	Armelle Pierre-dit-Méry	2
		Atelier créatif "Mix média"	le mercredi 30 mars	3 ateliers	Mme Bertrand-Lebegue	9 enfants 1er atelier, 2 adultes et 2 jeunes 2ème atelier
Avril	Vacances de Pâques	Rallye Livres spécial Pâques	20 avril		BDP	29 enfants à St Hilaire le 18/04, 30 enfts à La Cheppe le 19/04, 32 enfts à Suippes le 20/04,13 enfts le 21/04, 25 enfts à Ste Marie

PERIODE	MANIFESTATION	TYPE	DATES	CONTENU	Ressources	Statistiques
Mai	"A vous de lire" autour thème de l'Asie	Ateliers de Slam	18 mai	atelier et restitution: sur le thème de "L'Autre" (en lien avec l'Asie, autre culture, autre peuple)	Slam Tribu	2 ateliers, 25 et 20 élèves du lycée de Somme-Suippe. Environ 90 personnes à la scène de restitution, dont une 15e de personnes autres que les élèves.
		Exposition	21 au 30/05	exposition d'objets fabriqués par des artisans d'Asie	Association Crea diffusion	
		Exposition	3 au 21/05	Than Thuan, un village dans le delta du Mékong	expo BDP	
		Atelier créatif: origami	mercredi 25 mai	en parallèle de l'exposition, possibilité de faire un atelier de réalisation d'origami	médiathèque	6 enfants, réalisation de 5 origamis; durée 1h30 (plus que les 1h prévue...); les enfts ont bien suivi, belles réalisations. Aide de Carole et Mlle Challicarne précieuse pr aider les enfts plus en difficulté.
		Kamishibaï	mercredi 18 mai	séance de contes	Mme Kempnich	0
		Lecture théâtralisée	25 mai	lecture à partir d'une œuvre d'Ella Maillart "Envoyée spéciale en Mandchourie"	BDP	20 personnes (dt 4 pr l'équipe médiathèque et 3 pr BDP); bonne prestation des comédiens, le spectacle a plu aux spectateurs, pourtant texte pas facile, très politique. Repas convivial après, avec 14 personnes.

PERIODE	MANIFESTATION	TYPE	DATES	CONTENU	Ressources	Statistiques
Juin		Blind test musical	semaine 24 et 25, juin	Proposer un quizz musical type blind test, avec prix pour les meilleurs		22 participants
		Exposition	semaine 23, 18 au 25 juin		Sandra Gadret, artiste locale	30e personnes au vernissage
	Mapping party	Multimédia	18-juin	Réalisation d'une carte du village avec un GPS, puis sur ordinateur.		6 personnes…Pas des usagers, des assos multimédia (Lolica)
Octobre	Semaine du goût	Contes "Hors les murs"	semaine du goût	Contes en lien avec le goût + goûter dégustation	Jennifer Juillet	35 enfants à la médiathèque + 10 adultes; 30 enfants à St Hilaire, 12 enfants à Tilloy, 20 enfants à St Jean
		Exposition	octobre	A la manière d'Arcimboldo	expo du CFA de Châlons	Participation du lycée de Somme-Suippe, école primaire Aubert-senard (diaporama), école maternelle Jules ferry (Mme Bazard, Mme Wolseck), école primaire St Hilaire (Mme Fournier), école primaire St Rémy (Mme Phulpin)
		Atelier	12/10	Atelier réalisation "A la manière d'Arcimboldo"	Mme Bertrand-Lebègue	4 enfants
		Atelier	19 octobre	Atelier de démonstration et de dégustation salé/sucré	CFA Châlons	3 classes du collège de Suippes le matin, soit 90 élèves; 12 élèves du périscolaire de Suippes + 20e d'adultes l'après-midi

PERIODE	MANIFESTATION	TYPE	DATES	CONTENU	Ressources	Statistiques
Novembre		Nuit de la médiathèque	mardi 22/11 à 21h	Visite de nuit avec lampe frontale de la médiathèque (nouveaux espaces et nouvelle déco)	Cie Theatralala	10e personnes
Décembre	Fêtes de Noël	Marionnettes	mercredi 21 décembre		Cie Atipyk	60 personnes, enfants et adultes

Atelier Arcimboldo

La dictée

Lecture théâtralisée

Exposition

4. Espace multimédia

Missions principales de l'animateur multimédia :

	Initiations individuelles	Initiations collectives	Accueil de classes	TOTAL
Nombre de personnes concernées	44	51	1775	**1870**
Nombre d'heures	88	174	102	**364**

Nouveau site internet pour la médiathèque en 2011
En concertation avec l'équipe, l'animateur a créé un site internet pour la médiathèque : mediatheque.cc-regiondesuippes.fr.
Ce site propose de nombreux services aux usagers :
- consultation du catalogue,
- consultation de son compte personnel,
- réservation en ligne,
- prolongation en ligne.

Par ailleurs, les usagers peuvent consulter les nouveautés et connaître les animations proposées.
Une Newsletter mensuelle par mail a été mise en place. Elle est envoyée en fin de mois pour informer les usagers des actualités à venir (animations, fermetures exceptionnelles,…).

Autres missions de l'animateur multimédia :
- Mise à jour, sauvegarde du parc informatique (7 ordinateurs).
- Veille informatique.
- Préparation de supports de formation.
- Organisation d'animations en lien avec le multimédia (Install Party, en partenariat avec l'association ILArd).
- Mise à jour du site internet de la Communauté de Communes et de la médiathèque.
- Création des supports de communication et de la newsletter de la médiathèque.
- Aide au fonctionnement de la médiathèque (prêt-retour, rangement des documents).

Connexion Internet payante

	Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
2010	32	31	36	28	31	75	56	30	30	72	50	20	**491**
2011	27	27	21	28	32	39	23	22	23	10	11	28	**291**

+ Les connections Wifi régulières. Elles n'apparaissent pas dans le décompte ci-dessus.
+ Gratuité pour les personnes souhaitant se connecter à des sites institutionnels. Connexion n'apparaissant pas dans le décompte ci-dessus.

5. Mise en réseau

En 2011 a débuté la mise en réseau informatique de la médiathèque et des 6 bibliothèques locales.

En mars, la médiathèque a été équipée d'un nouveau logiciel de prêt, orphee.net, (logiciel hébergé sur internet). Ce nouvel équipement était nécessaire pour commencer la mise en réseau avec les autres bibliothèques. Les agents de la médiathèque ont suivi une formation de 3 jours dispensée par le fournisseur du logiciel (C3rb), pour maîtriser le fonctionnement de cet outil.
La première bibliothèque à être informatisée a été celle de Saint Jean sur Tourbe, de juillet à septembre. Une inauguration officielle du début de la mise en réseau s'est déroulée à Saint Jean sur Tourbe le 7 octobre.

Les bénévoles des bibliothèques ont été formés à l'utilisation du logiciel par Joël Leclerc, de la BDP.

Voici le tableau prévisionnel de la mise en réseau des bibliothèques annoncé en 2011.

Bibliothèque	Début mise en réseau-prévision
Saint-Jean-sur-Tourbe	Juillet 2011
Saint-Hilaire-le-Grand	Janvier 2012
Tilloy-et-Bellay	Avril 2012
La Cheppe	Juillet 2012
Sainte Marie à Py	Octobre 2012
Sommepy-Tahure	Janvier 2013

Voici le tableau détaillant le financement du projet :

Date	Fournisseurs	Objets	Montant HT	Montant TTC
28/01/2011	C3rb Informatique	Maintenance-1er trimestre	**143,47 €**	**171,59 €**
18/04/2011	C3rb Informatique	Maintenance-2e trimestre	**143,47 €**	**171,59 €**
18/04/2011	Solumag	Matériel d'équipement-Douchettes	**768,00 €**	**918,53 €**
26/04/2011	Eurefilm	Matériel d'équipement	**275,52 €**	**329,52 €**
26/04/2011	Camif	Matériel d'équipement-Caisses	**468,28 €**	**560,06 €**
28/04/2011	C3rb Informatique	Informatisation, licences, logiciels - hébergement	**7 595,00 €**	**9 083,62 €**
23/06/2011	Archiduchesse	Matériel d'équipement-Cartes adhérents	**592,50 €**	**708,63 €**
07/07/2011	EureFILM	Matériel d'équipement-Etiquettes	**267,20 €**	**319,57 €**
07/07/2011	EureFILM	Matériel d'équipement-Etiquettes	**300,68 €**	**359,61 €**
16/08/2011	C3rb Informatique	Maintenance -3e trimestre	**143,47 €**	**171,59 €**
16/08/2011	Darty	Matériel informatique	**703,09 €**	**840,90 €**
30/08/2011	Darty	Matériel informatique	**430,39 €**	**514,75 €**
30/08/2011	C3rb Informatique	Portail web	**4 475,00 €**	**5 352,10 €**
30/08/2011	C3rb Informatique	Maintenance -3e trimestre	**97,50 €**	**116,61 €**
02/09/2011	C3rb Informatique	Maintenance -3e trimestre	**292,50 €**	**349,83 €**
16/09/2011	Darty	Matériel informatique	**14,13 €**	**16,90 €**
26/09/2011	Kolor	Matériel informatique	**189,00 €**	**226,04 €**
04/10/2011	C3rb Informatique	Maintenance trimestrielle	**435,97 €**	**521,42 €**
TOTAL			**17 335,17 €**	**20 732,86 €**

Subventions	Etat	**2 387,22 €**
	Région	**2 232,00 €**
	Département	**3 613,00 €**
Total		**8 232,22 €**

Total coût mise en réseau pour la Communauté de Communes	**12 500,64 €**

Afin d'assurer un fonctionnement homogène du réseau et une cohérence aux yeux des usagers, le Comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises pour évoquer les questions suivantes :
- Procédure d'équipement des documents.
- Procédure de fonctionnement du réseau (guide de l'usager, règlement intérieur, navettes d'échange).

Pour informer les usagers de l'existence de ce réseau et de l'informatisation des collections, deux documents de communication ont été créés: une brochure réseau et des panneaux de présentation du réseau. Par ailleurs, le site internet de la médiathèque présente également le réseau.

6. Nouvelle décoration pour la médiathèque

Un projet de décoration de la médiathèque a été réalisé en 2011, pour répondre aux objectifs suivants :
- Mieux distribuer et localiser les différents espaces.
- Rendre les espaces plus chaleureux et accueillants.
- Apporter de la nouveauté après de 7 ans d'ouverture.

Plusieurs projets ont été soumis à la Commission médiathèque et c'est le projet de l'entreprise Dezign qui a été retenu.
Le décor fait avec des stickers délimite chaque espace avec une couleur associée. Ce type de support est d'ailleurs démontable.

IV. La piscine

La piscine de Suippes est ouverte tous les jours de la semaine.
Les équipements sont les suivants :

- Un bassin de 25 m sur 12,50 m,
- Une pataugeoire,
- Un toboggan,
- Une cafétéria (tables, chaises, distributeurs de boissons et gâteaux).

La piscine met à disposition du matériel (planches, pull boy, ballons, mini-palmes) sur présentation d'une pièce d'identité. Les MNS proposent également de délivrer des attestations de natation lors de ces séances publiques.

1. La fréquentation

Pour l'année 2011, la piscine affiche une fréquentation totale (tout public et toutes activités confondus) de **56 094 personnes**.
C'est **4 617 personnes en plus** par rapport à l'année 2010.
Pour information, la moyenne annuelle sur les douze dernières années s'établit à 52 704 personnes/an.

MOIS	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
JANVIER	202	5 336	4 118	3 565	4 562	4 413	4 394	5 212	4 548	4 013	2 255	3 978
FÉVRIER	3 063	4 146	4 854	5 223	5 213	3 969	4 161	5 140	5 033	3 150	3 696	4 036
MARS	5 633	6 391	4 967	6 473	5 115	4 453	5 483	5 643	5 217	3 958	3 127	4 378
AVRIL	5 490	5 304	5 412	4 814	3 888	3 822	3 754	5 569	3 758	Travaux	5 309	5 379
MAI	6 311	5 053	4 472	5 294	4 270	4 880	4 422	4 704	4 766		5 048	5 555
JUIN	5 261	5 385	4 799	4 734	5 027	5 592	4 405	3 493	4 768		5 111	4 887
JUILLET	6 139	7 856	7 146	6 961	4 023	4 958	5 638	3 984	5 217		5 089	5 492
AOÛT	7 652	7 667	6 243	7 633	4 884	5 102	4 334	5 041	5 065	2 643	4 265	5 756
SEPTEMBRE	3 309	1 728	2 434	2 411	2 866	2 201	2 084	2 284	2 258	2 492	4 186	2 806
OCTOBRE	5 589	5 553	5 135	4 500	5 271	4 498	4 284	4 447	5 352	3 284	5 809	5 546
NOVEMBRE	5 608	5 312	5 159	4 844	4 765	4 809	5 055	4 520	4 369	2 806	5 070	5 466
DÉCEMBRE	4 164	3 451	3 498	3 436	2 555	2 714	2 155	3 569	3 233	1 798	2 317	2 815
TOTAL	58 421	63 182	58 237	59 888	52 439	51 411	50 169	53 606	53 584	24 144	51 282	56 094
UVA	114	95	261	142	180	152	137	92	137	44	38	
HAMMAM	228	209	251	387	293	236	138	248	212	64	157	
TOTAL	342	304	512	529	473	388	275	340	349	108	195	

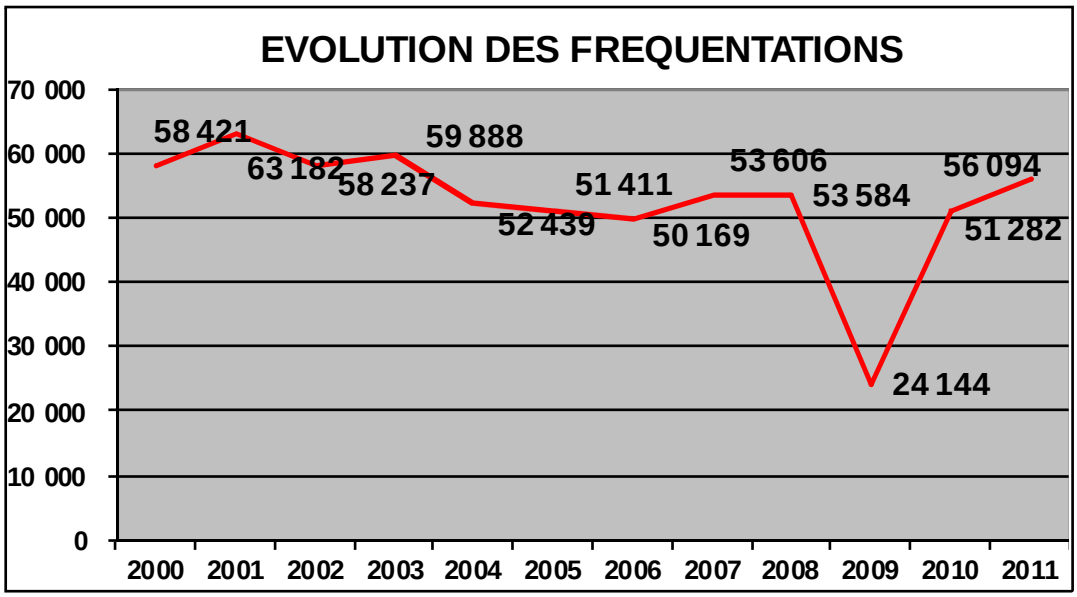

Durant la première moitié des années 2000, les scores de fréquentation sont élevés. Puis l'équipement vieillissant s'essouffle. Les travaux expliquent la baisse importante en 2009.
La fréquentation reprend son ascension depuis 2010.

ACTIVITES	FREQUENTATION 2010	FREQUENTATION 2011	EVOLUTION
Entrée jour Nocturnes	22 268	26 226	17,77%
Activités	1 935	2 451	26,67%
UVA	*38*	*80*	110,53%
Hammam	*157*	*440*	180,25%
Eveil aquatique		*109*	
Cours	5 950	7 259	22,00%
Vélo aquatique		*129*	
Ecoles	14 437	14 153	-1,97%
Militaire	5 971	5 263	-11,86%
Anniversaire	721	742	2,91%
TOTAL	51 282	56 094	9,38%

Si nous regardons plus en détail la fréquentation de 2011, nous constatons :
- Que l'augmentation du public s'impute uniquement sur les droits d'entrée et d'activité payants (donc recette en progression).
- Pour les entrées, c'est plus 17,77 %, soit 3 958 personnes.
- Pour les activités, c'est plus 26,67 %, soit 516 droits supplémentaires.
Concernant les activités, la mise en place de l'éveil y contribue mais c'est surtout le hammam grâce aux soirées détente et relaxation.
- Notons toutefois, que la fréquentation des écoles baisse légèrement (dû aux réformes de l'éducation nationale principalement) tout comme pour les militaires.
- L'anniversaire piscine progresse légèrement. La rénovation de la salle conforte cette animation.

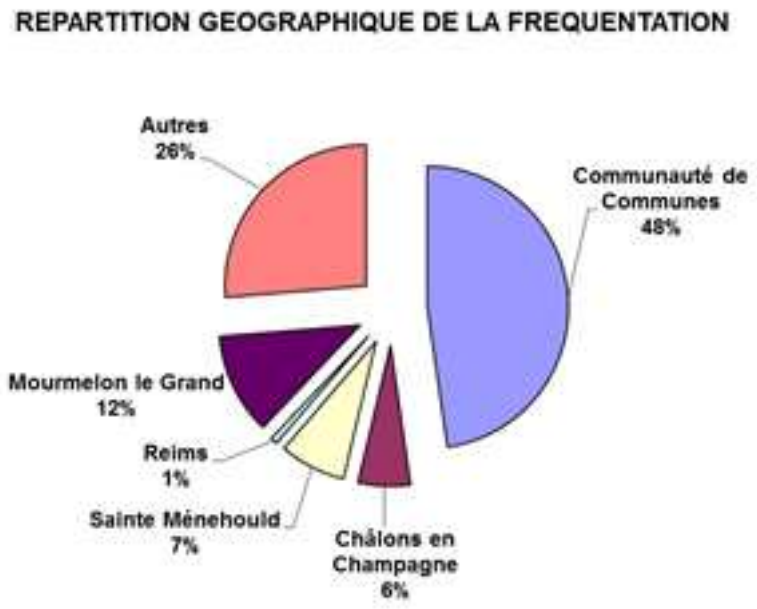

La traduction graphique en pourcentage apporte un éclairage complémentaire et « rassurant ».
En effet, les entrées pèsent pour près de la moitié sur la fréquentation alors que l'ouverture du public est globalement inférieure à 50 % du temps de fonctionnement du site.
De même, le temps scolaire correspond au quart de l'activité de la piscine intercommunale.

La répartition géographique des fréquentations

La répartition géographique des fréquentations est uniquement basée sur les entrées et activités payantes. <u>Elle exclut les militaires et les écoles.</u>

Les résultats montrent :
Que le public de la Communauté de Communes correspond à peine à la moitié de la fréquentation.
Précisions : le public de la commune de Suippes représente 75 % du public issu du territoire intercommunal.

Les autres fréquentations sont plus diffuses et le 26 % des fréquentations autres regroupe une multitude de communes environnantes.

2. Le bilan financier

Les principales remarques pour l'année 2011 sont :
- Une progression des charges.
Ces dernières laissent apparaître un surcroît de consommation électrique et de l'envolée du prix du gaz.
Il y a aussi les interventions visant à terminer les travaux de réhabilitations.
- Comme indiqué précédemment, la hausse de la fréquentation induit une augmentation notable des recettes pour 2011.
- L'année 2011 correspond à la première année d'application de la convention signée avec l'armée. Désormais, la participation financière sera de 135 000 euros/an, hors réévaluation par indice.

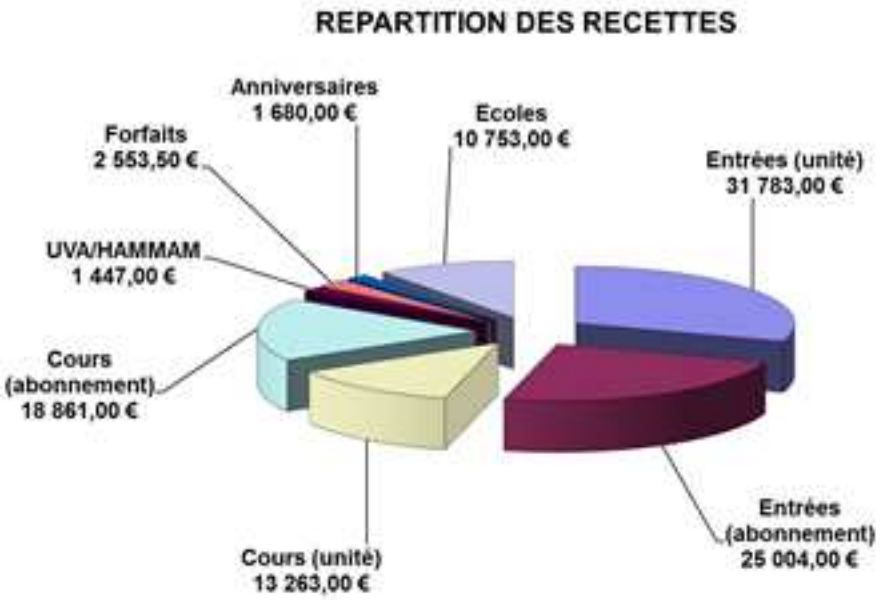

Pour les charges à caractère général, le montant aussi élevé est exceptionnel car inclut des prestations de fins de réalisations de travaux (près de 40 000 euros qui devraient redescendre à 15 000 euros l'année suivante).

3. Les travaux

Les principaux travaux de l'année 2011 sont les suivants :
- Le brochage des arches.
- Le remplacement de pompes et échangeurs.
- Matériel divers : achat de buts, table, matériel éveil aquatique et pédagogique, vélo aquatique…

4. Les activités scolaires

Les élèves des écoles maternelles

L'âge moyen des élèves venant à la piscine est de 5/6 ans.
La piscine accueille l'école maternelle de Saint Rémy sur Bussy, la Maternelle Jules Ferry et la Maternelle Centre de Suippes. A celles-ci s'ajoute l'école de Saint Hilaire le Grand qui vient avec des maternelles pendant son créneau primaire.

Sur l'année 2011, on compte 802 entrées d'enfants de maternelle.

L'encadrement

Lors des séances de natation, les instituteurs sont responsables de leur classe, ils s'entourent de parents agréés par l'Education Nationale pour encadrer les enfants. La présence d'un Maître Nageur Sauveteur est obligatoire afin d'assurer la surveillance, un deuxième peut intervenir dans l'enseignement.

Toutes les écoles Maternelles de la Communauté de Communes bénéficient de la gratuité à la piscine.

Les élèves des écoles primaires

Sur l'année 2011, on compte 10 229 entrées d'enfants.

L'âge des élèves de primaire fréquentant la piscine varie entre 6 et 11 ans.
Lors des séances de natation, ce sont les instituteurs qui sont responsables de leur classe, ils s'entourent de parents agréés par l'Education Nationale pour encadrer les enfants.

Un ou deux Maîtres Nageurs Sauveteurs interviennent dans l'enseignement, en prenant un groupe (ils doivent être Educateur des APS ou opérateur, mais dans ce dernier cas, il est nécessaire d'avoir une dérogation), l'un d'eux est chargé de la surveillance (obligatoire).

Les différentes écoles du territoire communautaire accueillies à la piscine

- L'école de Saint Rémy sur Bussy
- L'école de Saint Hilaire le Grand
- L'école Jules Ferry
- L'école Aubert Senart
- Le regroupement scolaire de Sommepy/Sainte Marie à Py/Saint Souplet sur Py
- L'école privée de Sommepy

Toutes les écoles primaires de la Communauté de Communes ont accès à la piscine gratuitement.

Lors des séances de natation, les enfants se servent de 2 types de matériel, le matériel ludique (anneaux, tapis, pont de singes, ballons), et le matériel éducatif (planches, pool boy, ceintures, frites).
A la fin de chaque séance (5 dernières minutes), les enfants sont conviés à faire un tour de toboggan, cette activité peut les amener à mieux appréhender la peur de l'eau pour certains.

Le MNS chargé de l'enseignement a pour objectif d'initier les non nageurs à la natation, et de perfectionner les nageurs au moins dans trois nages (dos crawlé, brasse et crawl).

Les écoles hors Communauté de Communes accueillies à la piscine

- L'école de Vienne le Château
- L'école de Val de Vesle
- L'école des Petites Loges
- L'école de Ville sur Tourbe
- L'école de Vadenay
- L'école de Auve
- L'école de Trépail
- L'école de la Neuville au Pont.

Les primaires hors Communauté de Communes payent leur entrée à la piscine, le tarif est de 1,30 Euro par élève.

Les collèges et lycées communautaires

Sur l'année 2011, on compte 3 122 entrées d'enfants pour l'ensemble des écoles secondaires.
Lors des séances de natation, ce sont les professeurs qui sont responsables de leur classe, et qui encadrent l'activité. Il y a deux Maîtres Nageurs Sauveteurs qui sont chargés de la surveillance, mais ils n'interviennent pas dans l'enseignement.

Le collège Louis Pasteur de Suippes et le lycée professionnel de Somme-Suippe fréquentent la piscine.

Pour tous les secondaires de la Communauté de Communes, la piscine est gratuite sauf pour les classes de 6ème car elles sont subventionnées.

Les collèges et lycées hors Communauté de Communes :

Le collège de Pontfaverger fréquente la piscine.

Pour tous les secondaires hors Communauté de Communes, la piscine coûte 1,30 Euro par élève.

5. Les activités

<u>L'ouverture au public</u>

La somme de toutes les entrées public (hors scolaires et militaires) en 2011 est de **36 678** entrées contre 30 874 en 2010.
La piscine est ouverte aux horaires suivants :

En période scolaire :
Lundi : 17h - 19h30
Mardi : 17h15 - 19h30 et 20h - 22h
Mercredi : 16h30 - 19h30
Jeudi : 16h15 – 18h
Vendredi : 17h - 19h30 et 20h - 22h
Samedi : 10h - 12h et 14h - 19h30
Dimanche : 9h - 12h

Pendant les vacances scolaires :
Lundi : 14h - 19h
Mardi : 14h - 19h et 20h - 22h
Mercredi : 14h - 19h
Jeudi : 14h - 19h
Vendredi : 14h30 - 19h et 20h - 22h
Samedi : 10h - 12h et 14h - 19h
Dimanche : 9h - 12h

Le prix des entrées :
- de 4 ans : 0,75 euros
+ de 4 ans : 1,45 euros
+ de 16 ans : 2,75 euros

Abonnement enfant : 11,50 euros (10 séances)
Abonnement adulte : 23 euros (10 séances)

Les centres de loisirs

Pendant les vacances scolaires, la piscine ouvre ses portes aux centres de loisirs. Ceux-ci peuvent bénéficier de créneaux pendant les horaires d'ouverture au public.

9 centres de loisirs ont fréquenté la piscine au cours de l'été 2011 pour un total de 790 enfants:

- Groupement Familles Rurales de la Vallée de la Py
- Association Familles Rurales les Temples (Cuperly – Vadenay)
- AFR de L'Epine
- AFR de Saint Hilaire le Grand, Souain, Jonchery sur Suippe
- AFR de la Vallée de la Suippe
- AFR de Courtisols
- CLSH de Suippes
- CLSH de Pont Faverger
- CLSH de Saint Etienne à Arnes.

La piscine a également accueilli 22 enfants du centre de loisirs de Suippes pendant les vacances de février, 59 enfants des CLSH de Suippes et Saint Hilaire le Grand pendant les vacances de printemps, et 28 enfants des mêmes centres pendant les vacances de la Toussaint.

81 personnes du Club Reims Avenir Natation ont également fréquenté la piscine durant les vacances de Noël.

En règle générale, les CLSH viennent à la piscine sur des créneaux variant de 1 à 2 heures.

Les CLSH bénéficient de tarifs de groupe :
- de 1 à 10 personnes ➢ 12,00 euros
- de 1 à 20 personnes ➢ 21,00 euros
- de 1 à 30 personnes ➢ 29,00 euros
- plus de 35 personnes ➢36,00 euros

Gratuité pour les accompagnateurs, à raison de 1 pour 8 enfants (+ 6 ans)
1 pour 5 enfants (- 6 ans)

La piscine ne prête pas de matériel aux CLSH, mais matérialise le petit bain avec une ligne d'eau. Les centres aérés sont tenus de fournir des bonnets de bain identiques aux enfants présents pour qu'ils soient « repérables ».

Les activités à destination du public handicapé

En 2011, une organisation s'occupant de personnes handicapées a utilisé notre piscine : l'IME de Chalons en Champagne.

L'IME de Chalons en Champagne vient avec 6 personnes à chaque séance.

Un prix de 2,50 euros est appliqué par adulte.
Un prix de 1,30 euros est appliqué par enfant.

Au cours de leur séance, les handicapés utilisent tous types de matériel :

- ludique (tapis, ballons…)
- de travail (planches, ceintures…).

L'apprentissage

Les cours d'apprentissage concernent les enfants et les adultes. Les enfants sont acceptés à partir de 6 ans car avant leur développement psychomoteur n'est pas assez avancé pour acquérir certaines techniques de nage.

Les Maîtres Nageurs donnant les cours en dehors de leur temps de travail, il est parfois difficile de satisfaire toutes les attentes.
L'objectif de l'apprentissage est d'apprendre une nage ventrale et une dorsale, la fin de l'apprentissage est sanctionnée par un test de 50 mètres nage libre.
En moyenne, il faut 15 séances de 30 minutes pour que l'enfant sache nager.

Chaque Maître Nageur Sauveteur constitue un groupe de 6 personnes, auquel il enseigne de 1 à 3 fois par semaine, selon son emploi du temps.

Une leçon d'une demi-heure coûte 6,50 Euros par élève.

Remarque : Il faut savoir que sur 6,50 Euros, 65% sont reversés aux MNS et 35% à la Communauté de Communes.

Le perfectionnement

Les cours de perfectionnement concernent les enfants et les adultes. Pour accéder à ces cours, il faut savoir nager 25 mètres sur le ventre et 25 mètres sur le dos.
Il s'agit de cours hebdomadaires, il n'est pas possible de venir plusieurs fois par semaine.
Les Maîtres Nageurs donnent les cours pendant leur temps de travail.
Le but du perfectionnement est d'apprendre les 4 nages (papillon, dos crawlé, brasse, crawl), ou de s'améliorer dans celles-ci.
Les cours de perfectionnement mobilisent deux MNS : un en surveillance, un en enseignement.

Les cours de perfectionnement attirent une vingtaine de nageurs par créneau.

Il y a un créneau par semaine pour les adultes, le lundi de 18h30 à 19h15.
Pour les enfants, il y a 7 créneaux par semaine, le lundi de 17h45 à 18h30, le mardi et le vendredi de 17h45 à 18h30 et de 18h30 à 19h15, le samedi de 10h15 à 11h et de 11h à 11h45.

Les cours durent 45 minutes.

Les inscriptions aux cours de perfectionnement sont trimestrielles ou annuelles.
Pour les enfants, l'inscription trimestrielle coûte 28 Euros et l'inscription annuelle 70 Euros.
Pour les adultes, l'inscription trimestrielle coûte 36 Euros et l'inscription annuelle 95 Euros.

Remarque :toutes les recettes concernant le perfectionnement sont destinées à la Communauté de Communes. Cependant, le Maître Nageur Sauveteur qui a assuré le cours récupère 50% du temps de travail effectué.

L'aquagym

Les cours d'aquagym sont donnés en dehors du temps de travail des MNS. On compte 4 créneaux en période scolaire et 2 hors périodes scolaires. De plus, deux associations ont fait appel aux MNS pour bénéficier d'un cours par semaine.

Nous constatons une régulière augmentation du nombre de pratiquants, en moyenne, on compte environ 25 personnes par cours.

Pendant les périodes scolaires, il y a 4 cours d'aquagym par semaine : le lundi et le jeudi de 12h30 à 13h15, le mercredi et le jeudi de 19h15 à 20h. Pendant les vacances, il y a 2 cours par semaine : le mercredi de 18h45 à 19h30 et le jeudi de 12h30 à 13h15.

Les cours d'aquagym durent 45 minutes, ils sont divisés en 3 parties :
- Echauffement (10 minutes),
- Travail intensif (30 minutes),
- Retour au calme/étirements (5 minutes).

Un cours d'une heure coûte 6,50 euros contre 58 € pour un abonnement de 10 séances.

Remarque : sur 6,50 euros, 65 % sont reversés aux MNS et 35 % à la Communauté de Communes. Depuis la création de la piscine, la part revenant à la COM COM est à peu près égale au prix d'une entrée.

Pendant les cours, le MNS choisit le matériel qu'il veut utiliser en fonction de sa séance. On note l'utilisation de planches, altères, flotteurs et frites.

Les Joyeux Dauphins et la Maison Pour Tous pratiquent l'aquagym à la piscine. Les Joyeux Dauphins viennent le vendredi de 16h à 17h toute l'année. La MPT vient le jeudi de 16h à 17h en période scolaire.
NB : pendant les vacances scolaires, les Joyeux Dauphins viennent le vendredi de 13h30 à 14h30.

Ces deux associations paient 32 euros par séance pour tout le groupe, et chaque participant paie une entrée piscine.
Remarque : 32 euros pour le MNS qui fait la séance et une entrée piscine pour la Communauté de Communes.

<u>Les cabines U.V.A.</u>

La piscine de Suippes possède 2 cabines UVA.

En 2011, on compte 80 séances d'UVA.

Sur les 2 cabines que compte la piscine, l'une a un temps de durée de 10 minutes et l'autre de 15 minutes. Les clients peuvent choisir la durée de leur séance. Les UVA sont ouverts pendant les horaires d'ouverture au public de la piscine.

Une séance d'UVA coûte 7,50 euros et 1 abonnement de 10 séances coûte 65 euros.

Le hammam

La piscine de Suippes possède également une cabine hammam.

En 2011, 440 séances de hammam ont été réalisées.

Une séance dure 20 minutes, le hammam est ouvert pendant les horaires d'ouverture au public de la piscine.

Une séance de hammam coûte 5 euros et 1 abonnement de 10 séances, 40 euros.

Les nocturnes natation

L'équipe de la piscine a souhaité mettre en place une nocturne réservée aux adultes pour la pratique de la natation. Il s'agit de leur proposer la piscine comme un équipement purement sportif.
A cette fin, seules les personnes âgées de plus de 16 ans peuvent accéder au site. La pataugeoire et le toboggan sont fermés.
Le grand bassin est divisé en trois espaces dédiés à la natation afin de structurer et d'ordonner les activités possibles :

- Un espace nage libre.
- Un espace masque, tuba et palme.
- Un espace pool boy et plaquette.

Les Maîtres Nageurs Sauveteurs (MNS) prodiguent également des conseils de natation sur demande des usagers.

L'animation se déroule sur les horaires d'ouverture des nocturnes du mardi, soit de 20 heures à 22 heures.

En 2011, trois nocturnes natation ont eu lieu. Les personnes présentes ont apprécié les espaces réservés et les conseils des MNS.

Les nocturnes détente et relaxation

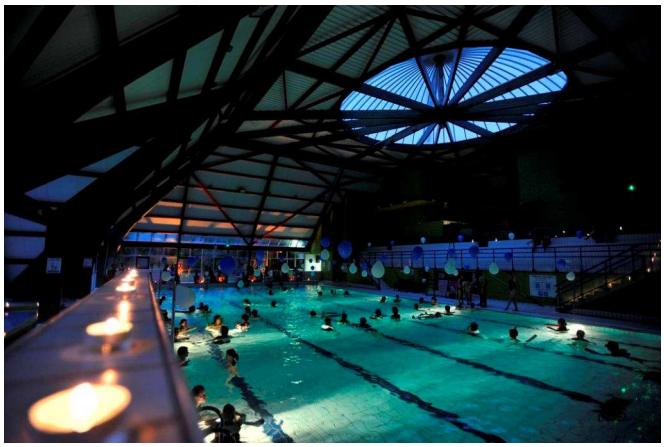

Le projet d'animation consiste à proposer, à un public adulte uniquement, une nocturne ayant pour thème la détente et la relaxation.
Une ambiance zen est créée au niveau du bassin par :

- Un fond musical apaisant.
- Un éclairage tamisé (éclairage lampe bassin et bougies).
- Des touches olfactives agréables (huiles essentielles, encens).
- Un accès au hammam et aux cabines UVA.

Des massages sont également proposés au public par des professionnels. Un partenariat a été mis en place avec les kinésithérapeutes de Suippes et les élèves de l'école de kinésithérapie de Reims.
Exceptionnellement, l'eau du bassin est chauffée à 30°C pour créer une sensation apaisante et de confort.
Enfin, un thé de relaxation est offert aux personnes présentes.

Le tarif de la nocturne, incluant toutes les activités, est de 6,50 euros par personne.

En 2011, trois soirées détente et relaxation ont eu lieu, avec une moyenne de 129 participants.

L'éveil aquatique

L'éveil aquatique est proposé aux enfants de 2 à 6 ans, accompagnés d'au moins un parent.
Il tient d'un comportement global d'adaptation. Il ne s'agit donc pas de natation mais d'un accompagnement personnalisé, pour permettre à chaque enfant d'évoluer selon son propre rythme d'assimilation, tout en pratiquant une activité ludique.

Grâce à de multiples situations ludiques sous forme de parcours, de jeux, en mettant à disposition du matériel très diversifié, l'enfant va :

- Se familiariser avec le milieu aquatique.
- Développer des habilités motrices.
- Développer des habilités affectives.
- Développer des habilités cognitives.
- Développer une certaine autonomie.

Cette activité est proposée en amont des cours d'apprentissage de la natation promulgués par les MNS.

Les MNS, en tout début de séance, dirigent les parents et leur enfant vers les différents ateliers en leur promulguant les conseils adaptés au bon déroulement de l'activité.

La séance se déroule en 3 ateliers bien distincts:

- Un premier atelier qui se trouve dans le petit bain afin que les plus jeunes enfants, ou les plus craintifs, puissent se familiariser dans un premier temps avec le milieu aquatique.
- Un deuxième atelier est localisé sous forme de parcours dans le bassin de 25 mètres afin de familiariser l'enfant avec une approche motrice spécifique au milieu aquatique.
- Un troisième atelier qui se matérialise par le toboggan où les enfants les plus téméraires pourront s'aventurer avec leurs parents et découvrir la profondeur.

Le MNS en enseignement peut être présent dans l'eau, sur demande du public, pour conseiller les parents sur les gestes et postures à adopter. Il s'agit d'une faculté offerte pour le parent et non une obligation. L'activité doit rester un espace privilégié entre les parents et leur enfant.

L'animation est mise en place à titre permanent et à raison d'une séance hebdomadaire de 45 minutes le samedi à partir de 9h00.
Le prix d'une séance est de 6,50 €.

L'animation a été testée le samedi 24 septembre puis mise en place officiellement à compter du 1er octobre 2011.
L'objectif de 15 enfants au minimum par séance est atteint et la moyenne se situe à une vingtaine de participants.
La vente se concentre essentiellement sur des abonnements (10 séances pour 58 €).

<u>La plongée sous-marine</u>

L'animation consiste à accueillir une association de plongée sous-marine de Châlons en Champagne afin de proposer des baptêmes au public de la piscine.
Les enfants à partir de 8 ans et les adultes peuvent participer à cette animation. Pour des raisons d'organisation, une inscription a été mise en place.
Un diplôme de baptême de plongée est remis à chaque participant.

L'animation se déroule le samedi après-midi de 14 heures à 18h30. A cette occasion, l'accès à la piscine est réservé à cette activité.
Le prix d'une entrée est de 5 euros.

En 2011, une séance a eu lieu, avec 44 participants.

Le hockey subaquatique

Il s'agit de proposer une découverte du hockey subaquatique aux usagers de la piscine intercommunale. Trois pratiquants de cette discipline (dont un champion) viennent faire partager ce sport au travers d'ateliers ludiques.
Les intervenants sont habitués à ces démonstrations et font preuve de pédagogie.
L'animation est ouverte aux enfants à partir de 8 ans sachant nager et aux adultes.

Elle se déroule un samedi après-midi de 14 heures à 16 heures. A cette occasion, l'accès à la piscine est réservé à cette activité.
Le tarif d'entrée sera maintenu à 3,30 euros (ou 2,70 euros si abonnement) pour les adultes, 1,90 euros pour les moins de 16 ans, casier et prêt de matériel inclus.

Deux séances ont eu lieu en 2011, avec 30 participants à la première et 14 à la deuxième, en majorité des enfants.

Le vélo aquatique

La pratique du vélo dans l'eau permet d'améliorer la condition physique, la force musculaire, la souplesse, l'équilibre, la respiration, tout en procurant un état de détente appréciable.
Les mouvements réguliers effectués dans l'eau (à un rythme plus ou moins soutenu) font intervenir de nombreux muscles des jambes, du torse, des bras et du dos.
L'animation est proposée à un public adulte.
Cette pratique physique est ouverte à tous, aussi bien aux personnes novices en la matière ou à des personnes confirmées avec un niveau physique avancé.
L'âge du public n'étant pas un critère, les personnes âgées peuvent très bien pratiquer cette discipline.

L'animation est mise en place de façon permanente et se déroule les lundis de 19h15 à 20h00 et jeudis de 18h15 à 19h.
Le prix d'une séance est de 8,50 euros.

L'animation a démarré à compter du lundi 3 octobre. Toutes les séances sont complètes. Le calendrier de réservation est plein jusqu'au mois de février 2012 et malgré une communication limitée.

La soirée Fluo

La soirée Fluo est basée sur un concept de discothèque à la piscine. Le public est mis dans une ambiance musicale intense accompagnée d'un éclairage festif.

Des bracelets fluo sont remis à chaque participant.

Une boisson gazeuse est offerte en accompagnement.

L'animation est réservée aux personnes âgées exclusivement de 12 à 25 ans. Les accompagnateurs (+ 25 ans) sont accueillis à la mezzanine.

Le tarif d'entrée est de 5 euros.

187 personnes ont participé à cette animation.

Le Téléthon

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté de Communes a souhaité participer au Téléthon par le biais de la piscine.

Cette manifestation est organisée en partenariat avec l'association Magnolia, le vendredi 2 décembre de 20 heures à Minuit.

Le prix de l'entrée était de 3€ (tarif unique).

Diverses animations étaient prévues: nage en continu, vélo aquatique, gala de nage synchronisée, exposition de photos des éditions précédentes, animation par un DJ.

52 entrées payantes ont été comptabilisées.

281 euros ont été récoltés par la piscine intercommunale lors de cette soirée. L'intégralité de cette somme a été reversée au profit du Téléthon.

6. La communication

Sur l'année 2011, des actions de communication complémentaires aux animations ont été menées.

Il s'agit en premier lieu du **panneau image**.

L'idée est de proposer sur un panneau à l'entrée les photos marquantes des animations qui se sont déroulées.

Avec ces photographies, les usagers ayant participé peuvent se voir « en action » (nous remettons les photos sur clefs USB à l'accueil de la piscine).

Cela peut donner envie aux autres personnes pour les prochaines.

C'est un moyen de valorisation des actions menées et des partenariats conclus.

La piscine dispose également d'un **fichier clients** qui compte actuellement près de 3 000 inscrits.

Ce fichier se développe et permet d'envoyer des informations sur les ouvertures, les animations, les fermetures programmées.

Pour développer ce fichier, une loterie a été organisée au mois d'octobre et novembre 2011.

Enfin, deux **brochures** complémentaires ont été réalisées en interne par Monsieur MAQUIN : l'éveil aquatique et le vélo aquatique.

La piscine : fonctionnement en 2011

FONCTIONNEMENT DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE

Compte	DEPENSES (TTC)	BP 2011	CA 2011	Evolution 2010/2011
	CHAPITRE -11 - Charges à Caractère Général	**261 950,00**	**320 824,84**	**20,87%**
60611	Eau et assainissement	16 000,00	18 130,71	20,78%
60612	Energie électricité	60 000,00	60 934,08	13,44%
60621	Combustibles (gaz)	115 000,00	128 834,47	13,58%
60623	Nourriture		137,95	
60628	Autres fournitures non stockées	100,00		
60624	Produits de traitement	8 000,00	7 170,27	198,75%
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	931,84	-86,10%
60632	Fournitures de petit équipement	12 000,00	14 781,31	-27,30%
6064	Fournitures administratives	500,00	1 424,76	266,47%
6068	Autres matières et fournitures (2011: fournit animations/ équipement MNS)	500,00	4 864,56	
6135	Location mobilière (extincteurs)	1 200,00	1 580,50	
61521	Entretien terrain	5 500,00	5 238,48	-29,13%
61522	Entretien et réparation de bâtiments (install thermique/ électriques)	10 000,00	40 026,53	157,06%
61558	Entretien et réparation autres biens mobiliers	3 000,00	1 129,69	76,18%
6156	Maintenance (ascenceur-vestiaire-chauff P2-instal.)	20 000,00	22 216,77	19,00%
616	Primes d'assurance	1 500,00	1 324,53	-24,58%
6184	Versement à des organismes de formation	200,00	3 425,60	
6225	Indemnité de régisseur	150,00	140,01	
6232	Fêtes et cérémonies	100,00		
6236	Catalogues et imprimés	800,00	2 256,85	242,19%
6251	Voyages et déplacements	500,00	873,08	
6261	Affranchissement	200,00	43,41	-21,26%
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	2 340,03	-3,83%
627	Frais bancaire machine CB	200,00	248,43	43,31%
62848	Autres contributions (analyse eau piscine)	2 000,00	2 770,98	61,48%
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles		**0,00**	**0,00**	
678	Autres charges exceptionnelles		0,00	
Chapitre 012 - Charge de personnel		**279 210,00**	**274 994,19**	**8,98%**
6332	Cotisations versées au FNAL (Fonds national d'aide au logement)	750,00	904,85	23,84%
6336	Cotisations CNFPT - CGFPT (Centre National Fonction Publique Territoriale et Centre de Gestion)	3 410,00	3 401,37	13,56%
64111	Salaires titulaires	123 190,00	122 212,38	-13,25%
64131	Personnels non titulaires	70 210,00	67 912,35	91,49%
6451	Cotisations URSSAF (sécurité sociale)	38 320,00	37 128,07	25,24%
6453	Cotisations aux caisses de retraite	31 200,00	30 247,68	-10,24%
6454	Cotisations aux ASSEDIC (chômage)	4 500,00	4 385,69	93,22%
6455	Assurances du personnel	5 900,00	6 855,80	40,41%
6458	Cotisations autres organismes sociaux	1 730,00	1 823,20	3,60%
6475	Médecine de travail		122,80	100,00%
TOTAL DEPENSES		**541 160,00**	**595 819,03**	**14,23%**

Compte	RECETTES (TTC)	BP 2011	CA 2011	Evolution 2010/2011
6419	Remboursement sur charges de personnel	2 000,00	1 525,36	84,13%
70631	Redevances service sportif (Régie)	92 000,00	127 194,95	37,86%
70632	Redevances service sportif (factures)	10 000,00	11 356,40	16,18%
7082	Commissions	500,00	772,46	42,69%
7478	Participation autres organismes (passeport loisirs)			
70878	Remboursement frais autres redevables	300,00	676,07	
752	Locations immobilières	4 300,00	4 326,69	0,75%
758	Produits divers (commission)			
7788	Autres produits exceptionnels (commission)		0,00	
TOTAL RECETTES		**109 100,00**	**145 851,93**	**34,28%**
DEFICIT (BRUT)		**432 060,00**	**449 967,10**	**9,27%**

V. Le Centre d'Interprétation

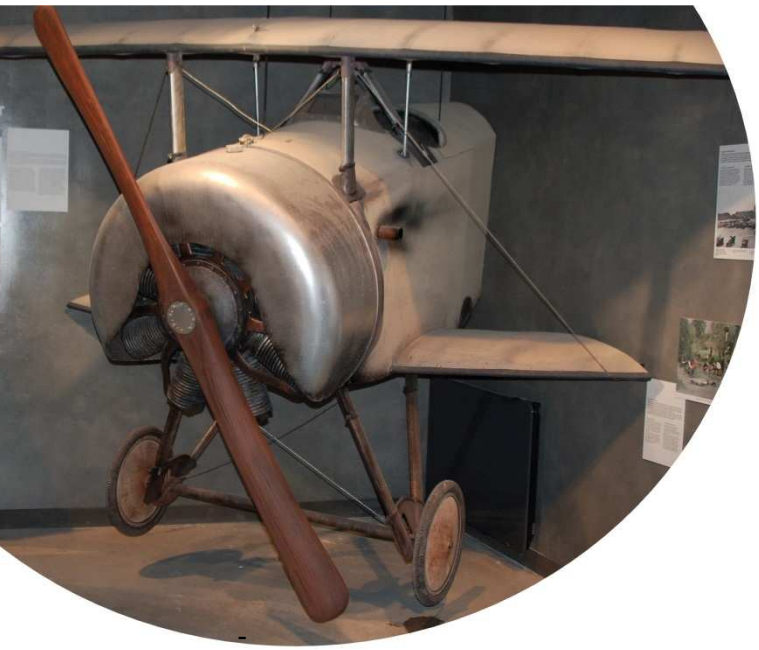

A travers une scénographie interactive, le Centre d'Interprétation Marne 14-18 propose de découvrir la Première Guerre Mondiale d'un point de vue moderne et humaniste.

L'espace d'exposition de 600m² retrace toute l'histoire du conflit, de l'entrée en guerre, en passant par la vie sur le front, les batailles de Champagne, l'organisation des services de santé, la vie à l'arrière, en terminant par l'après-guerre et le bilan. Une riche collection iconographique et de nombreux témoignages montrent toute l'horreur de la guerre.

1. La fréquentation

La fréquentation du Centre d'Interprétation pour l'année 2011 s'élève à **5 645** visiteurs. Ce chiffre est sensiblement identique à celui de 2010. Cette stagnation peut s'expliquer par différents moyens :
Depuis son ouverture en 2006, le Centre d'Interprétation commence à trouver un rythme de croisière. L'absence d'évènements majeurs ou de renouvellement important dans l'établissement peut expliquer ce ralentissement de progression.

Certains freins persistent dans l'augmentation de la fréquentation du public :

- La signalétique intra-muros dans Suippes est confuse et peu visible.
- La création de la zone bleue est mal accueillie par nos visiteurs.
- L'offre hôtelière et de restauration est quasi inexistante, ce qui handicape beaucoup la venue des groupes d'autocaristes.
- La fréquentation des manifestations du centre n'est pas comptabilisée dans les chiffres de fréquentation (la régie actuelle ne nous permet pas de créer une billetterie nomade).

Statistiques du public :

Par origine géographique :

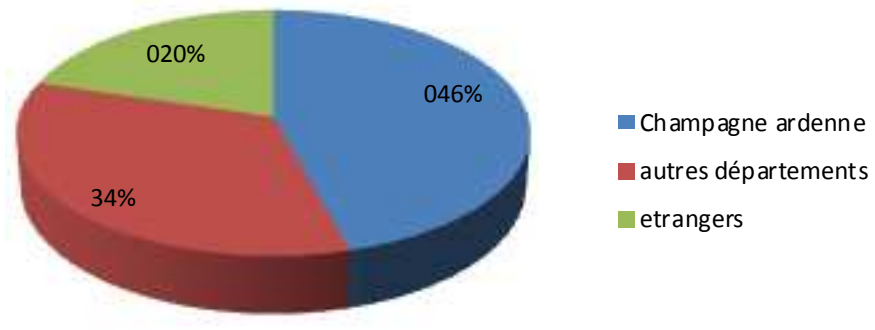

Pour l'année 2011, Nous remarquons une légère augmentation de la population locale et des autres départements. Les visiteurs étrangers enregistrent une légère baisse. Ces chiffres se traduisent par l'augmentation du public scolaire champenois enregistré en 2011.

Détails par départements et pays :

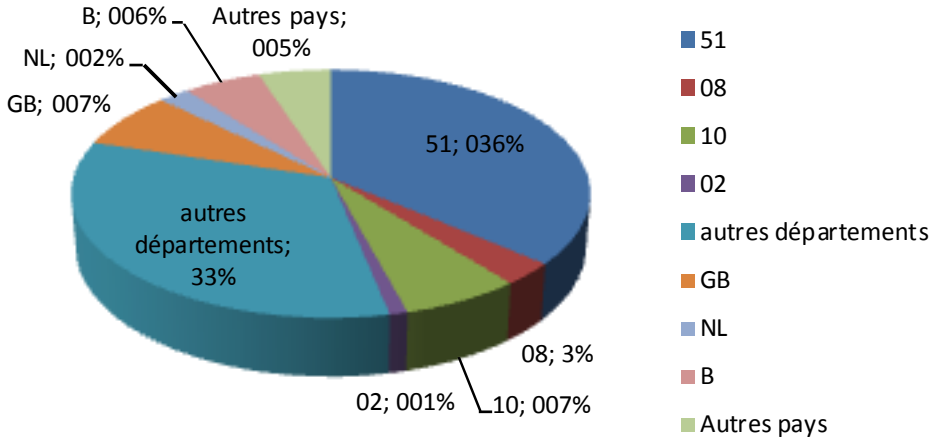

Les chiffres de l'année 2011 sont sensiblement identiques à ceux de 2010, ce qui confirme le rythme de croisière pris par la fréquentation des visiteurs au Centre d'Interprétation. Il n'y a pas d'écart majeur entre les deux années. A noter une légère augmentation du public marnais et ardennais ainsi qu'une légère baisse des aubois.

Répartition régionale :

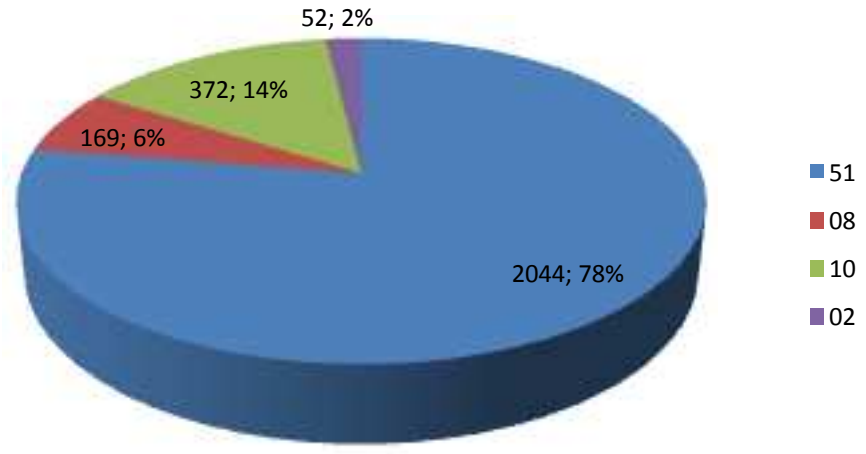

En 2010, les visiteurs marnais représentent une grande majorité au niveau des départements de la région. L'Aube maintient sa seconde place devant les Ardennes et l'Aisne.

Fréquentation mensuelle individuels/groupes :

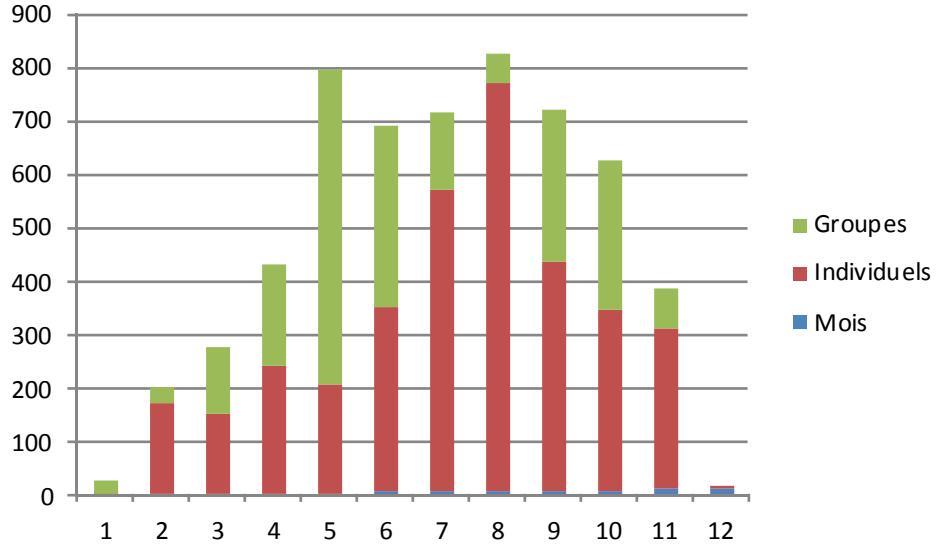

Les mois les plus fréquentés en termes de groupes sont : Mai, Juin, Septembre et Octobre.
Les mois les plus fréquentés en terme d'individuels sont Juin, Juillet, Août et Septembre. Les mois de Juin et Septembre accueillent les visiteurs retraités qui profitent des beaux jours avant et après les congés scolaires.

Recettes :

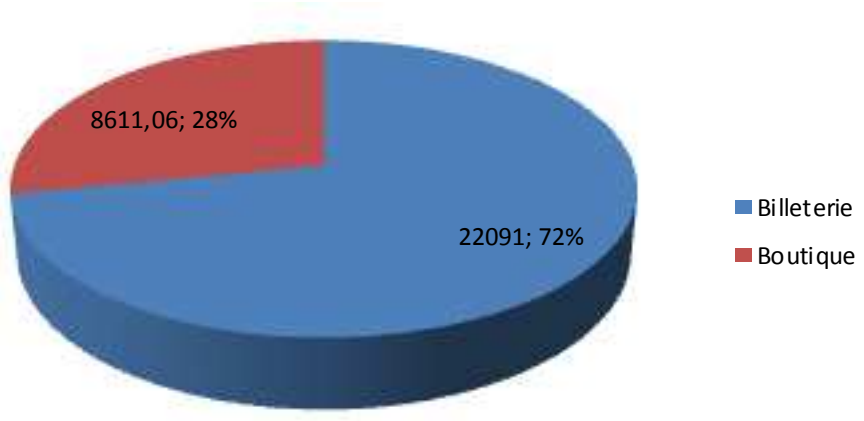

Les recettes billetterie représentent la majeure partie des recettes, soit 72% contre 28% de Boutique.
On note cependant une augmentation du chiffre d'affaire en boutique qui représente 28% des recettes en 2011, contre 22% en 2010. Cette augmentation s'explique par le renouvellement constant et l'acquisition de nouveaux objets et ouvrages en boutique.

2. Le bilan des manifestations

Durant toute l'année 2011, L'équipe du Centre d'Interprétation s'est employée à proposer diverses manifestations à ses visiteurs. La programmation culturelle a été réfléchie de sorte à proposer une variété d'activités envers tous les publics et pour tous les âges.

Janvier : Le Centre d'Interprétation fait sa promotion à Liège

Organisée par un grand autocariste liégeois, le salon du Tourisme Léonard propose à tous ses clients et organisateurs de voyages en groupe de venir rencontrer des prestataires touristiques des régions limitrophes afin de mieux préparer leurs séjours. Le Centre d'Interprétation a pu participer à ce salon grâce à l'invitation de l'office de tourisme de Châlons en Champagne qui y participe tous les ans et invite un de ses adhérents (deuxième année de participation).
Lors de ce week-end, Marne 14-18 proposait un jeu-concours permettant de gagner des entrées gratuites au Centre. Suite à cette présence, plusieurs liégeois se sont présentés dans l'année au Centre d'Interprétation.

Février : Réouverture du Centre d'Interprétation, opération Une place achetée = une offerte.

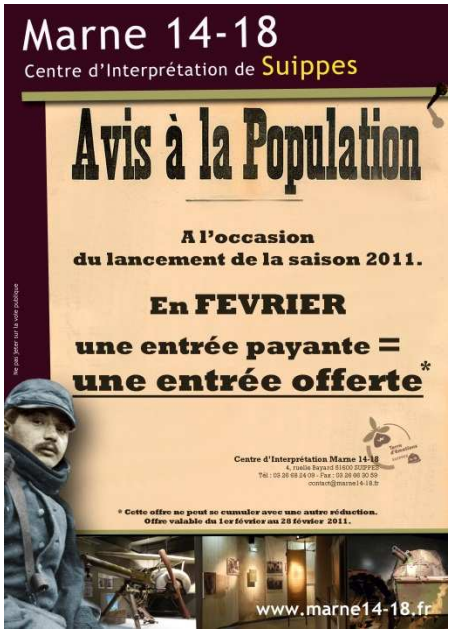

Dans le cadre de la réouverture de l'établissement, suite à la fermeture hivernale, Marne 14-18 proposait à ses visiteurs une entrée offerte pour toute entrée achetée. Cette opération a remporté un franc succès. Nous avons enregistré 203 visiteurs sur le mois de février 2011 contre 136 en 2010.

Mars : Lancement du jeu-enquête sur Massiges

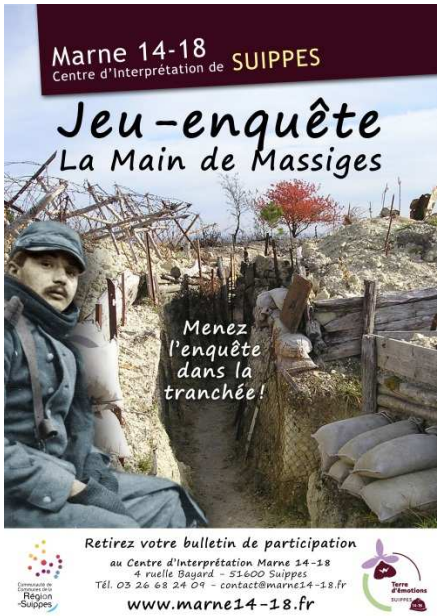

Cette année, le Centre d'Interprétation a retenu la tranchée de Massiges comme lieu pour son jeu-enquête annuel. Les détectives sont amenés à se rendre sur le secteur de la tranchées et autour afin d'y recueillir un maximum d'informations leur permettant d'avoir une bonne présentation des lieux et faits qui s'y sont déroulés.
Les participants sont revenus enchantés de la découverte de ce site. Face au succès rencontré, le jeu-enquête sera reconduit en 2012.

Mars : Salon Destination Marne

Tous les deux ans, durant trois jours, le Comité Départemental du Tourisme propose aux acteurs du Tourisme de la Marne de se réunir conjointement avec le salon Tendance Nature, au parc des expositions de Reims. Ce salon se déroule fin mars, et marque le début des beaux jours. Il propose aux visiteurs du département des idées de sorties, visite de musées, villes, maisons de Champagne, hébergements,… Chaque édition remporte un vif succès auprès des visiteurs mais aussi des exposants qui profitent de cette occasion pour lancer leur saison touristique.

Mai : Nuit des Musées

Le samedi 14 mai se déroulait dans toute l'Europe, la Nuit des Musées. A cette occasion, le Centre d'Interprétation a souhaité mettre en avant la commune de Sommepy-Tahure et sa salle-mémoriale franco-américaine.
Le début de soirée était consacré à la découverte de la salle franco-américaine, situé dans la mairie de Sommepy-Tahure. Les visites étaient assurées par les membres de l'association du Souvenir de Sommepy-Tahure. Un repas servi à la roulante était ensuite proposé dans la salle communale. Puis le spectacle Bleu Sombre Horizon est venu clôturer cette soirée, suivi d'un moment d'échange avec le public. Une centaine de personnes ont participé à cette soirée.

Juin-Juillet : exposition Lieux et Mémoire de la Grande Guerre

Durant deux mois, le Centre d'Interprétation proposait une exposition de photographies en Noir et Blanc, représentant différents sites de Mémoire photographiés le long de la ligne de front. Cette exposition est le fruit du travail d'Anne Roze, écrivain-historienne et John Foley, photographe. Elle a permis le lancement du grand concours photo organisé sur tout l'été. Il invite les photographes amateurs à prendre un cliché d'un site figurant sur le Circuit Sur les Pas des Armées de Champagne. Le concours était ouvert aux adultes et aux enfants.

Août : Foire de Châlons

Le Centre d'Interprétation a répondu à l'invitation de l'ONAC de participer une journée à la foire de Châlons pour une journée Mémoire. Lors de cette journée, Marne 14-18 présentait un stand sur l'allée centrale du nouveau complexe.
Le Centre d'Interprétation partageait son espace avec la Meuse, le Mémorial De Gaulle, le Fort de la Pompelle ainsi qu'une mutuelle pour les Anciens Combattants.
Marne 14-18 fut également présent sur le stand tenu par la Communauté de Communes. Les autres services intercommunaux y étaient également représentés.
Peu de retours nous sont parvenus de cette participation. L'information était noyée dans la masse et peu de personnes nous ont trouvés. Il faudra réfléchir à une nouvelle forme de participation.

Septembre : Ouverture des villages détruits

Les 10 et 11 septembre, le Centre d'Entrainement des Brigades de Mourmelon, organisait en partenariat avec Marne 14-18, l'ouverture des villages détruits de la Grande Guerre. Lors de ce week-end, le Centre d'Interprétation présentait un stand au niveau de l'accueil du camp militaire, afin de renvoyer les visiteurs sur Suippes. Un tarif exceptionnel de 3€ était instauré pour cette journée.
Nous avons enregistré 103 visiteurs lors de ces journées.

Journées du Patrimoine

177 visiteurs ont profité de l'ouverture gratuite du Centre à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Septembre : Randonnée historique Massiges

Une randonnée historique était prévue durant le mois d'août, dans le camp militaire de Suippes, mais suite à des travaux de déminage, l'Armée n'a pu nous autoriser à pénétrer dans l'enceinte militaire.
Une randonnée a donc été réalisée autour du site de Massiges. Une centaine de marcheurs se sont regroupés pour découvrir un circuit d'une dizaine de kilomètres. La journée fut conviviale.

Octobre : Exposition concours photo

Suite au concours de photographie organisé tout l'été autour du circuit Sur les Pas des Armées de Champagne, le Centre d'Interprétation a recueilli près de 120 clichés pris par une quarantaine de photographes amateurs. 40 photographies ont été présentées lors d'une exposition à la MDA de Suippes. Les 400 visiteurs qui se sont présentés ont voté pour leurs meilleurs clichés. Deux catégories étaient distinctes : adultes et jeunes. Un prix du jury a également été remis pour chacune des catégories.
Cette exposition a remporté un franc succès, tant auprès des photographes qui ont découvert le circuit de mémoire, tant auprès du public étonné de découvrir des clichés d'aussi belle qualité.

11 novembre : l'Armistice

Comme chaque année, le Centre d'Interprétation proposait une entrée exceptionnelle à l'occasion de l'armistice.
107 visiteurs sont venus découvrir Marne 14-18 lors de cette journée.

Bourse militaria

Pour la deuxième fois s'est tenue à Suippes une bourse militaria, le dimanche 4 décembre 2011, de 8h à 17h, salle Geneviève Devignes.
Environs 50 exposants se sont déplacés pour présenter toute forme d'équipements ou d'objets de collections des différents conflits contemporains (1870 à nos jours).
La journée a comptabilisé 300 entrées payantes, en y ajoutant les entrées gratuites représentées par les femmes et enfants accompagnants, nous nous approchons des 500 visiteurs.

3. La communication

La communication est un facteur déterminant pour l'attractivité de l'établissement. Il est nécessaire de la renouveler et de « se mettre à la page » des nouveaux outils de communications.

Page Facebook

Le Centre d'Interprétation est présent dans la sphère des réseaux sociaux. Toutes les manifestations y sont annoncées, une présentation de Marne 14-18 est accessible afin de permettre aux internautes de découvrir l'établissement. Ce moyen interactif et réactif permet également de répondre aux questions posées en temps réels, mais aussi d'informer sur les horaires d'ouvertures, de fermeture, de journées spéciales…
La page Facebook du Centre d'Interprétation regroupe « 400 amis ».

QR code et site mobile

web

Avec le développement des Smartphones, le Centre d'Interprétation se devait d'avoir un site mobile accessible aux terminaux téléphoniques de nouvelle génération : les Smartphones. Chose faite fin 2011, un site mobile est mis en ligne. Il est accessible via un QR code, permettant ainsi au consommateur de « flasher » ce code et d'être directement redirigé vers le site mobile. Ce QR code est apposé fin 2011 sur les dépliants du Centre d'Interprétation, mais aussi sur tous les autres outils de communications (flyers, affiches,…).

Audioguide Circuit Sur les Pas des Armées de Champagne sur ZEVISIT.com

Suite à la création de l'audioguide Sur les Pas des Armées de Champagne, le Centre d'Interprétation a souhaité passer par un site de diffusion d'audioguides touristiques zevist.com. Cette plateforme de diffusion regroupe tous les grands sites touristiques de France et travaille avec de nombreux partenaires tels que voyages-sncf.com ou encore viamichelin.fr. Cette mise en place fut réalisée en

fin d'année et plusieurs centaines de téléchargements ont pu être constatés dès son apparition en ligne.

Sets de Table

L'opération sets de table s'est poursuivie tout le long de l'année 2011. Une centaine de visiteurs se sont présentés à l'accueil du Centre avec un coupon obtenu sur leur set. Les restaurateurs locaux mettent bien en évidence ces sets de table, notamment les jours fériés et les week-ends. Les retours ont été importants et nous envisageons de renouveler l'opération en 2012.

4. Les Partenariats

Comme chaque année, la presse locale couvre nos manifestations. Nous travaillons régulièrement avec **France 3, France bleu, l'Union**…

L'Armée, via le **CEB (Centre d'Entrainement des Brigade)** reste un de nos partenaires les plus importants. Marne 14-18 est partenaire de l'ouverture des villages détruits. Le CEB a d'ailleurs participé une journée sur notre stand à la foire de Châlons, dans le but de promouvoir cet évènement.

Marne 14-18 renouvelle chaque année ses partenariats avec les acteurs touristiques régionaux : Comité Régional du Tourisme, Comité Départemental du Tourisme, Offices de Tourisme, Musées et structures de loisirs, Chambres d'hôtes, restaurateurs… ces liens sont vitaux pour le Centre d'Interprétation, qui ne peut continuer son avancée sans tous ses acteurs.

VI. Le développement économique

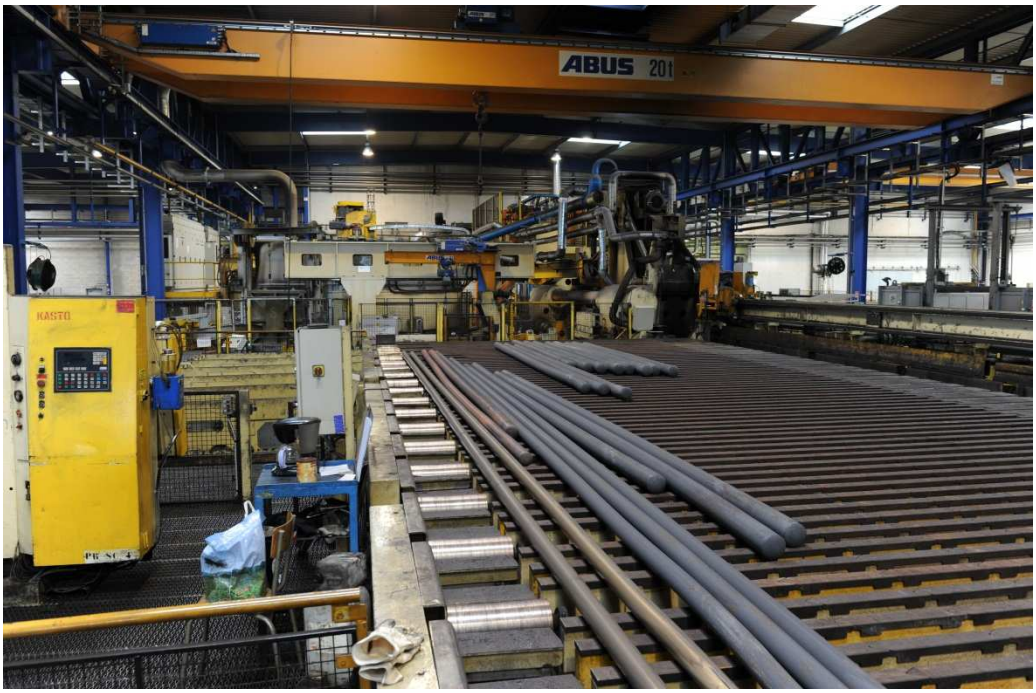

Au cours de l'année 2011, le service développement économique a mis en œuvre un programme cohérent qui se décline autour de quatre types d'actions.

1. L'accompagnement et le soutien aux porteurs de projet qui passe par la facilitation des démarches (notion de « guichet unique »)

Création d'entreprise

- Installation d'un vétérinaire : Monsieur TARANIZZA a ouvert son cabinet vétérinaire - Avenue du Général Leclerc à Suippes (anciennement pharmacie ALLEMAND).
- Frariel : Entreprise qui réalise des diagnostics thermiques des constructions (Bussy le Château).
- Les gourmandises de la Source, activité de traiteur patissier (Souain).

Reprise/développement

- Installation de Céline Esthétique dans ses nouveaux locaux (Suippes).
- Développement de Speed'zeria avec mise à disposition d'une salle de restauration.
- Changement de propriétaire pour l'épicerie de Suippes.
- Reprise de l'Auto-école de Suippes.
- Reprise du Bar Le Commerce.

Le soutien aux porteurs de projet passe également par l'aide à la recherche des dispositifs de soutien financier. La Communauté de Communes a ainsi favorisé la mise en relation de ses porteurs de projet avec les outils de financement dédiés à la création d'entreprise, et notamment l'opération de restructuration de l'artisanat et du commerce.

Dossiers O.R.A.C.

- Reprise de la boulangerie (Saint Rémy sur Bussy),
- Speedzeria Agrandissement et agencement (Suippes),
- Traiteur des Sacres investissement matériel (Suippes),
- Reprise du Bar le Commerce (Suippes),
- Taxi Romand investissement véhicule neuf (Suippes),
- M. Lambinet, Reprise O'ptit délice (Suippes),
- Celine Esthétique déménagement et agencement (Suippes).

Quatre entreprises du territoire ont été récompensées dans la cadre de l'action collective sur la qualité de services. Elles ont été jugées sur plus de 83 points de contrôlé liés à l'accueil ou à l'aménagement de leur point de vente.

2. L'anticipation des mutations et l'accompagnement des entreprises du territoire

Le développement économique, c'est avant tout le maintien et la croissance des entreprises déjà présentes sur le territoire.
C'est pourquoi, en 2011, le service a contacté à nouveau l'ensemble des entreprises, pour identifier leurs besoins en matière d'investissement. La compilation des résultats a permis de dégager une hiérarchisation dans les actions à mener et d'aller à la rencontre des entreprises.

La Chambre d'Agriculture de la Marne a acheté un terrain de 1 300 m² sur la zone de La Louvière à Suippes pour la construction d'un bâtiment divisé en deux parties, des bureaux et un centre de stockage.

3. La revalorisation des zones d'activités du territoire

Cette action répond à la nécessité d'améliorer la qualité de nos zones d'activités, d'en renforcer la sécurité, de créer une identité et d'améliorer la signalétique.
Les investissements en 2011 se sont portés sur :
- Le remplacement de la porte d'entrée du local de Marina Sièges,
- Le remplacement de la porte du local de Eurocaisse,
- Le déplacement des cuves à gaz de Suippes Thermolaquage.

Le Village artisanal

Le service de développement économique poursuit le travail sur la création de plusieurs bâtiments mixtes (bureaux et ateliers) de 700 m² (concept de pépinières) et un bâtiment de 250 m² (concept d'hôtel d'entreprises) pour favoriser l'accueil d'entreprises artisanales sur la zone de la Louvière.
Le projet s'est orienté sur un partenariat privé/public pour réduire l'investissement communautaire et apporter une réponse à un opérateur privé.

4. La promotion du territoire

Participation à la 65ème foire de Chalons – Septembre 2011

La Communauté de Communes de la Région de Suippes s'est associée une nouvelle fois à la Communauté de Communes de la Région de Sainte Ménehould pour promouvoir son territoire et ses services sur la foire de Châlons-en-Champagne : le Centre d'Interprétation Marne 14-18 et plus globalement les actions économiques de son territoire. Le partenariat a permis de mutualiser les moyens et ainsi réserver un emplacement de 27 m².

Participation au salon de la gastronomie – novembre 2011

Afin de promouvoir les artisans de son territoire, la Communauté de Communes de la Région de Suippes a mis à disposition gratuitement un espace de 36 m² aux entreprises qui le souhaitaient. Une dizaine d'entreprises ont exposé les savoir-faire locaux au cours de ce salon.

A cette occasion, un guide de la gastronomie, de l'hébergement et de l'artisanat d'art a été créé et diffusé dans les foyers du territoire.

Participation au salon de la création d'entreprise – mai 2011

Cette manifestation organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de châlons est un rendez-vous annuel dédié à la création d'entreprise. Elle permet de rencontrer des porteurs de projet et de promouvoir le territoire. Une conférence déconcentrée a été organisée à Suippes sur la thématique de l'accompagnement du porteur de projet.

5. Informations diverses

Association des commerçants :

L'association ICARE (Industriels, Commerçants, Artisans Réunis) regroupant les commerçants, artisans et les industriels sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Suippes poursuit son activité. La première foire artisanale et commerciale organisée par l'association au mois de juin a remporté un vif succès avec plus de 25 exposants.

VII. Les services techniques

13 communes ont signé une convention avec la Communauté de Communes afin de faire appel aux services techniques :

- Bussy-le-Château
- La Cheppe
- La Croix en Champagne
- Jonchery sur Suippe
- Laval sur Tourbe
- Saint Hilaire le Grand
- Saint Jean sur Tourbe
- Sainte Marie à Py
- Saint Rémy sur Bussy
- Sommepy-Tahure
- Souain Perthes les Hurlus
- Suippes
- Tilloy-Bellay

Les services techniques effectuent principalement des travaux d'entretien des espaces verts dans la majorité de ces communes.

Ils sont également sollicités pour des travaux de rénovation de locaux appartenant aux communes : isolation, nettoyage, peinture, etc… mais aussi pour des travaux de nettoyage en extérieur : trottoirs et caniveaux, toitures, cimetières.

De plus, les agents techniques réalisent des travaux pour les propres services de la Communauté de Communes : rénovation et entretien à la piscine, petits travaux à la médiathèque et au Centre d'Interprétation, tonte et entretien de la zone d'activités de La Louvière.

Enfin, nos services techniques interviennent dans les domaines de compétences communautaires : entretien des bâtiments des écoles (réparations, peinture, nettoyage), travaux d'assainissement (vidanges, dépannages).

La commune de Bussy le Château ne figure pas dans les tableaux et graphiques suivants car aucune prestation n'y a été effectuée en 2011. L'employé communal dont elle dispose a suffi à ses besoins.

Le tableau ci-dessous présente les différentes prestations effectuées.

PRESTATIONS EFFECTUEES	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	Répartition
Travaux d'intérieur			39	6	35					4	**84**	1,99%
Maçonnerie - carrelage	14	3,5				42	42,25	14			**115,75**	2,74%
Plantations											**0**	0,00%
Taille	168,5	3,5	122,3	135,5		29	49,25	94,25	139,5	79,5	**821,25**	19,46%
Tonte		122,75	128	142,25	60,25	102,3	48	50,5	67,75		**721,75**	17,10%
Travaux écoles	10,5	12			41,25	73,75	1,5			6	**145**	3,44%
Eglises	2		52,75								**54,75**	1,30%
Tonte et entretien Louvière		31,25	33,5	20,5	54,75	37	19,5	21,25	7	9,5	**234,25**	5,55%
Assainissement	12	4,25	4,25	3,25	1	13,25	146,5	111,25	71	12,5	**379,25**	8,99%
Centre - Média - Piscine-RSP	26	2	1	15	15	6	35,5	12,75	3	67,5	**183,75**	4,35%
Divers atelier	49,25	9,75	1,75	20,25	13	46	22,25	14,5	33,75	97	**307,5**	7,29%
Trajets	21,5	13	35	43,5	10	16,75	16,75	16,5	32	17,5	**222,5**	5,27%
Divers	51,25	71	7,5	14,5		2	68,5		29,5	21	**265,25**	6,29%
CONGES	0	14	28	71	112	119	6	100	70	165	**685**	16,23%
	355	287	453	471,75	342,25	487	456	435	453,5	479,5	**4 220,00**	100,00%

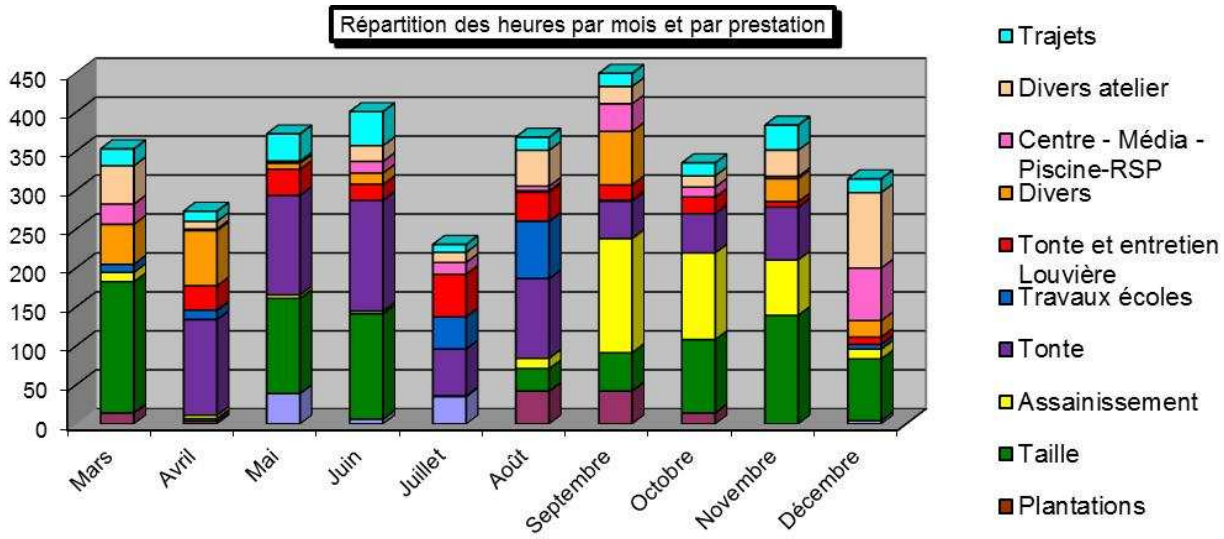

En comparant avec l'année 2010, nous remarquons une augmentation importante des travaux de tonte et de taille, qui restent les principales prestations effectuées par les services techniques.

Les travaux de maçonnerie et de carrelage sont également en nette progression. Cela est dû principalement à la réfection d'un logement communal et du mur du cimetière de la commune de Suippes.

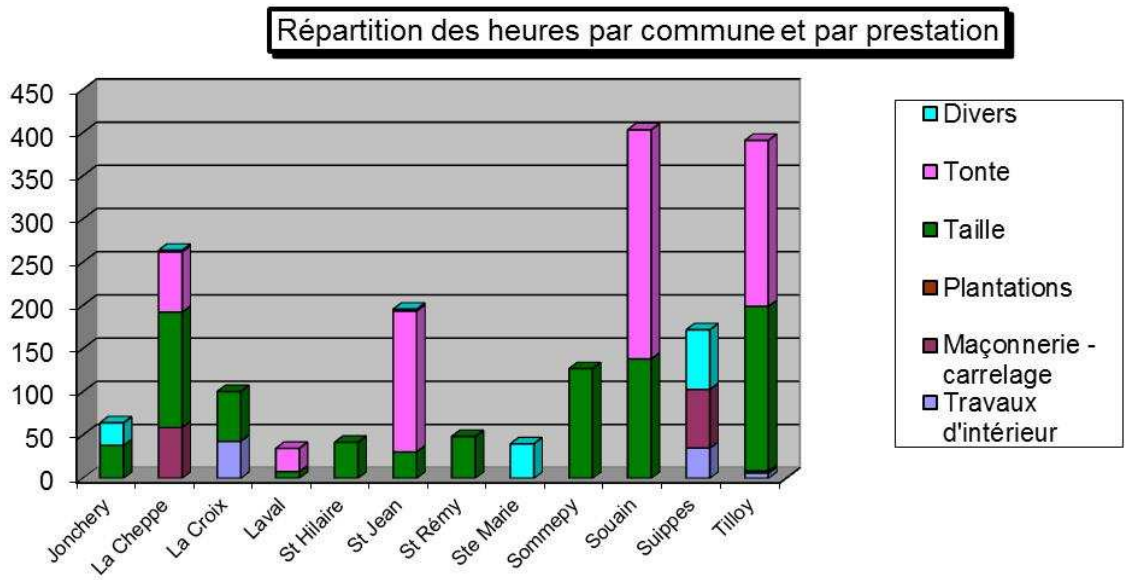

La commune de Souain, à la différence de l'année dernière, n'a plus d'employé communal. Les services techniques ont du effectuer toute la tonte.

Prestations effectuées pour la Communauté de Communes (en heures) :

Travaux écoles	146,00
Tonte et entretien Louvière	244,00
Assainissement	378,00
Centre d'interprétation	60,50
RSP	7,75
Eglises	54,75
Médiathèque	24,25
Piscine	82,00
Divers atelier	390,00
Formation	79,00
Trajets	222,50
Congés	648,00
TOTAL	**2336,75**

Les prestations effectuées pour la Communauté de Communes représentent un volume d'heures important. En effet, les services techniques effectuent beaucoup de déplacements, notamment vers la déchetterie. Ils font également les transports de livres entre la médiathèque et les dépôts des communes. Ils sont sollicités dans les écoles, pour les assainissements autonomes, et pour des tâches diverses, comme l'installation et le rangement du stand de la Communauté de Communes à la foire de Châlons en Champagne.

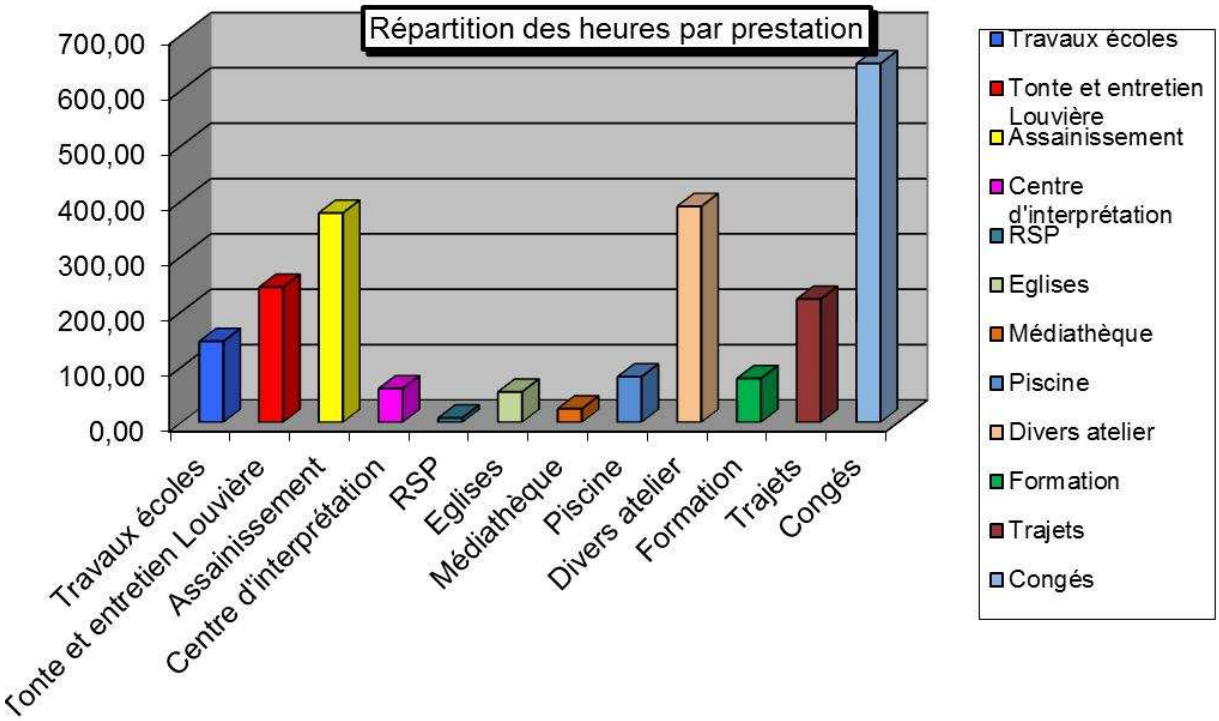

La rubrique « divers atelier » regroupe les travaux effectués au local des services techniques : entretien du matériel et des véhicules, nettoyage, etc…

Comme pour l'année 2010, le bilan de fin d'année est positif. Les communes sont majoritairement satisfaites des travaux réalisés par les services techniques et ont souhaité un renouvellement des conventions pour l'année 2012.

VIII. Le relais services publics

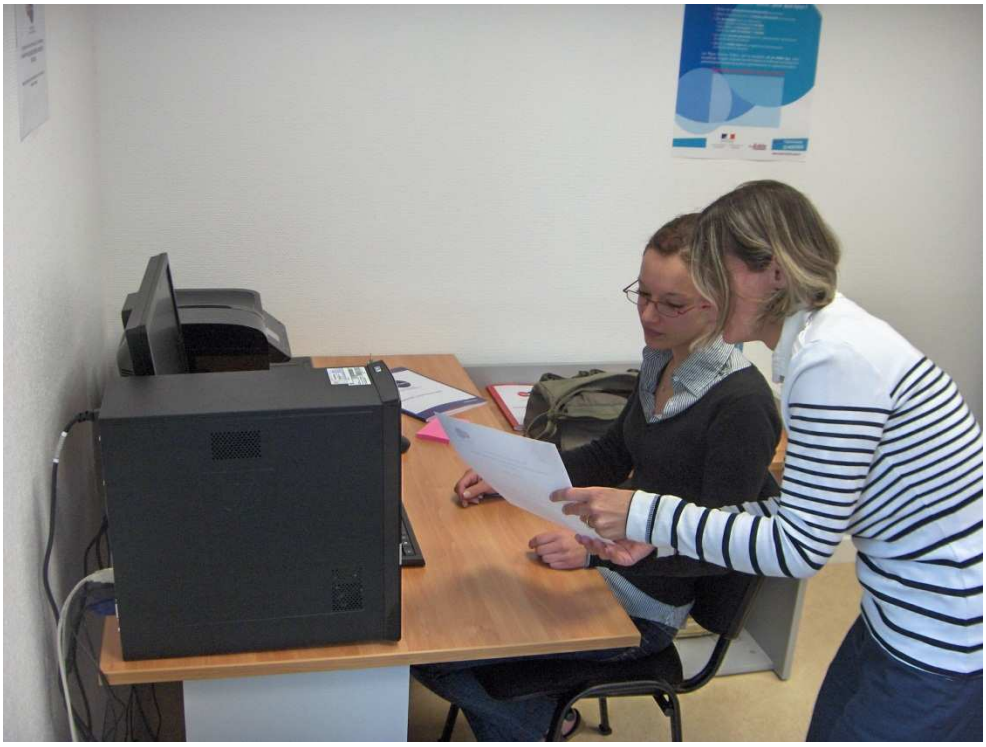

1. L'organisation générale

Le Relais Services Publics (RSP) de la Région de Suippes est un service proposé par la Communauté de Communes de la Région de Suippes. Le RSP a été inauguré le 1er juillet 2011, date de l'ouverture officielle. Le RSP a été labellisé par arrêté préfectoral le 21 novembre 2011.

Ressources humaines

Le service repose sur une animatrice responsable à 35h00/semaine (dont 24h d'ouverture au public) sur un grade de rédacteur contractuel depuis le 23 mai 2011.

La formation

Types de formations suivies :

- Formation auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) le 3 juin, du 23 au 31 août 2011 ;
- Formation auprès des deux RSP existants sur le département de la Marne le 7 juin 2011 ;
- Formation auprès de la Mission Locale les 10 et 15 juin 2011 ;
- Formation auprès de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) le 14 juin 2011 ;
- Formation auprès de la Préfecture le 29 juin 2011 (1/2 journée) ;
- Formation auprès de Pôle Emploi les 11 et 12 juillet 2011 ;
- Formation auprès du Conseil Général le 29 juillet 2011 (1/2 journée) ;
- Formation auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) les 7, 8 et 9 septembre 2011 (1/2 journée) ;
- Formation auprès de la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT) le 12 septembre 2011 (1/2 journée) ;
- Formation complémentaire auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie les 6 et 11 octobre 2011 (1/2 journée).

Budget 2011

Investissement (TTC)	
Budgétisé	10 794,50 €
Mobilier	4 277,43 €
Ordinateur	1 710 €
Logiciel	399 €
Onduleur	184 €
Imprimante	420,00 €
Présentoir	537,00 €
Signalétique	590,83 €
Non dépensé	2 676 €

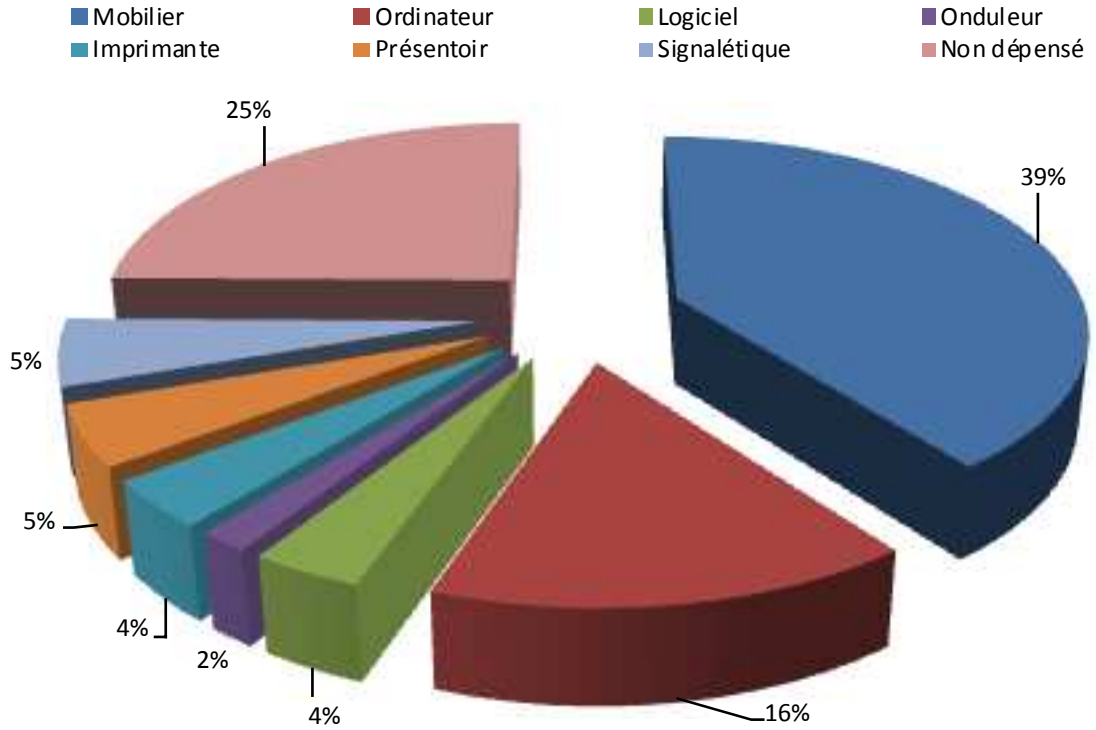

Le mobilier représente près de 39% des postes de dépenses d'investissement. Au 31 décembre 2011, 25% du budget investissement n'a pas été dépensé.

Fonctionnement (TTC)	
Budgétisé	31 905,57 €
Salaires	19 731,53 €
Fournitures	1 438,79 €
Inauguration	317,60 €
Entretien locaux	2 000,00 €
Affranchissement	200 €
Divers	34,00 €
Dépliants	522,65 €
Revue	59 €
Frais déplacements	441,70 €
Loyer	741,90 €
Téléphone	195,60 €
Non dépensé	7 406,40 €

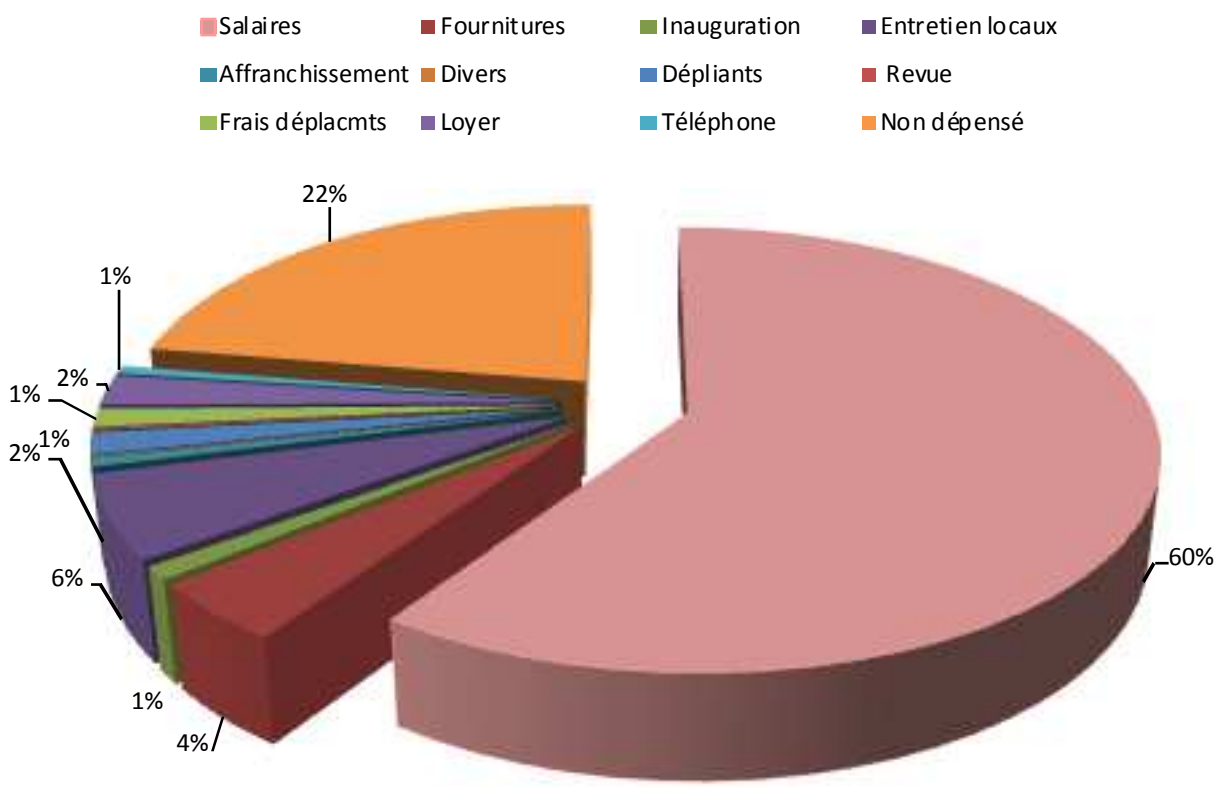

Le poste « salaires » représente 60% des dépenses de fonctionnement.
Une demande de subvention Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) a été déposée le 25 mai 2011 auprès des services de la Préfecture. Des crédits, à hauteur de 40 000€ ont été accordés à la Communauté de Communes début novembre 2011. Afin de bénéficier d'une avance de fonds, les factures ont été adressées aux services préfectoraux. 10000€/an sur 3 ans au titre du fonctionnement et 10000€ au titre de l'investissement sur la même période sont alloués. L'avance sera versée en janvier 2012.
La Préfecture envisage de déposer une demande de subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et transmettra la démarche à suivre au 1er trimestre 2012.

Partenariats du Relais Services Publics
L'inauguration du Relais Services Publics le 1er juillet 2011 marque l'ouverture officielle de ce service. Lors de cet évènement, la Communauté de Communes de la Région de Suippes et les partenaires du projet ont signé la Convention locale cadre. En amont, chaque partenaire avait signé une convention bipartite avec la Communauté de Communes.
Les partenaires signataires sont :

- La Caisse d'Allocations Familiales ;
- La Mutualité Sociale Agricole ;
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie ;
- La Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail ;
- Le Pôle Emploi ;
- La Mission Locale ;
- La Préfecture de la Marne ;
- Le Conseil Général.

Le contrat départemental « + de services au public » a été signé le 12 décembre 2011, d'autres opérateurs (SNCF, EDF, La Poste…) s'engagent dans la concertation. Une réflexion sur le territoire de Suippes devra être menée sur l'opportunité de conclure une convention bipartite avec ces partenaires.

Communication

Une campagne d'information a été lancée dès l'ouverture du Relais Services Publics. « Les Echos de l'interco » daté du mois de juin 2011 ainsi que le magazine municipal « Suippes info.com » du mois de juillet 2011 ont fait l'objet d'une large diffusion permettant au public de connaître ce nouveau service. La plaquette du Relais Services Publics a été créée dès le mois de juin 2011 et a été distribuée dans « Les Echos de l'interco » du même mois.
Cette communication massive a peut-être expliqué une fréquentation significative dès le mois de juillet de 73 personnes.
Parallèlement, le Relais Services Publics a été présenté au Conseil Communautaire le 30 juin 2011, au Conseil Municipal de La Cheppe le 28 novembre 2011. Les mairies sont les relais sur le terrain, c'est pourquoi des campagnes d'affichage sont organisées à plusieurs reprises (envoi d'affiches, des dépliants, articles dans les bulletins municipaux …).
Un kakémono a été réalisé et sera mis en place à l'entrée de la Maison des Associations début janvier 2012. Un second kakémono est destiné aux différentes foires, expositions où pourra être présent le RSP. Celui-ci a participé le 2 septembre 2011 à la Foire de Châlons en Champagne.
Internet met également en lumière le Relais Services Publics. En effet, les sites web de la Communauté de Communes et de la mairie de Suippes ont un espace dédié au Relais Services Publics.
« L'Union », au travers d'articles, se fait le porte-parole de l'action du Relais Services Publics au quotidien.
Le RSP a présenté son rapport d'activités, lors du comité de pilotage, le 3 novembre 2011 à l'ensemble des partenaires. Celui-ci était réalisé sur la période juillet-octobre 2011 et exposait au travers différentes thématiques l'activité du service (fréquentation, tranches d'âge, répartition par communes, les partenaires sollicités, les missions …).

2. L'accueil du public

La fréquentation

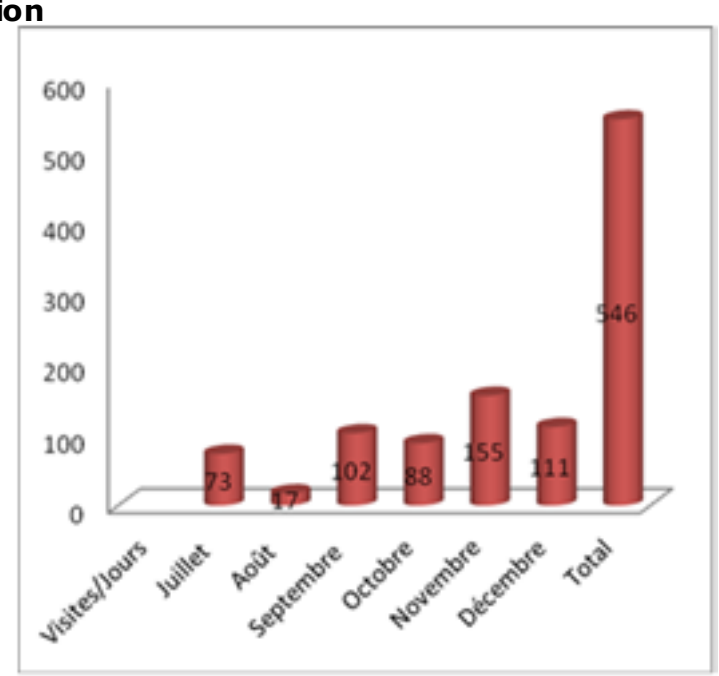

La période juillet-août n'était pas propice à l'ouverture d'un service public (ouverture pendant la période estivale, fermeture de la MDA à la mi-août, méconnaissance du public de l'existence d'une telle structure …). Force est de constater que ces préjugés ont laissé place à l'expression réelle des besoins des administrés en la matière. La fréquentation du mois de juillet est le reflet d'une demande. Dès l'ouverture, le RSP a rencontré son public. La communication effectuée en amont a eu un impact significatif dans la fréquentation.
Le mois d'août a été marqué par la fermeture du RSP pour cause de congés (15 jours) et une formation de près de 7 jours à la Caisse d'Allocations Familiales, ce qui explique le faible nombre d'usagers ayant sollicité le RSP.
La rentrée de septembre s'annonçait comme révélatrice de la fréquentation du RSP. La meilleure communication reposant sur le bouche à oreilles, la qualité du service étant un des atouts majeurs à mettre en lumière. La fréquentation de plus de 100 usagers démontre la nécessité de la présence d'un service de proximité sur le territoire.
Le mois de novembre (155 personnes) confirme une sollicitation de plus en plus forte dans des domaines très variés.
La réception des taxes d'habitation/impôt sur le revenu est une explication à des demandes notamment de remises gracieuses auprès des services des impôts, des demandes d'échéancier.
Le RSP est fermé au public à compter du 20 décembre, dont il résulte une fréquentation dont on ne peut analyser correctement les données tout en remarquant une poursuite de dynamique.
Force est de constater que la moyenne de fréquentation est passée de 20 usagers/par semaine à plus de 35 à 40 en fin d'année. La plus forte affluence fût la semaine du 21 au 25 novembre avec la réception de 47 personnes.
Le public rencontré est majoritairement en situation de précarité. Bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, ASS), demandeurs d'emploi (indemnisés au titre de l'ARE), ces administrés trouvent un accompagnement, une aide pour effectuer des démarches administratives rompant ainsi leur isolement géographique.

Des statistiques précises sur l'origine des personnes reçues ne sont pas renseignées mais font l'objet d'un constat quotidien.

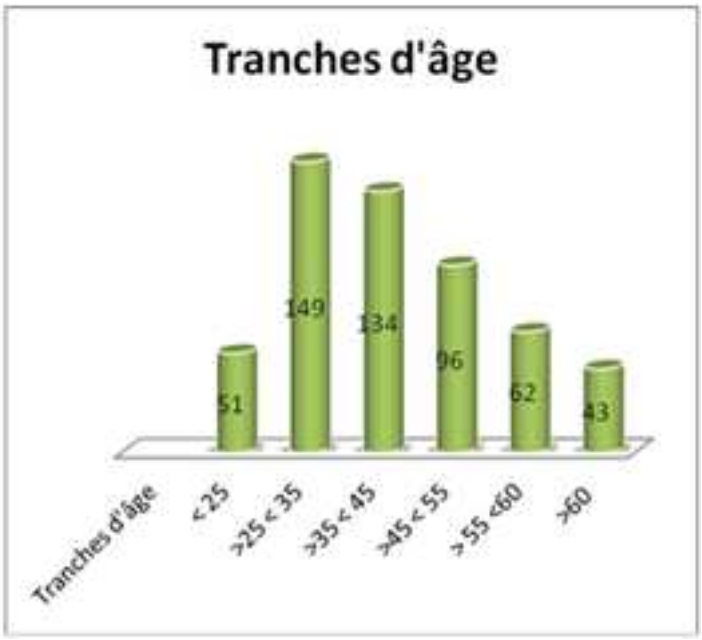

Le public rencontré au RSP est principalement jeune. Près de 50% ont moins de 45 ans. Les personnes de plus de 60 ans représentent une minorité. La présence reconnue du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) dans les locaux explique que les personnes âgées se retournent vers une structure qui leur est plus familière et dont la spécificité est identifiée. Le partenariat avec le CLIC fonctionne bien, le CLIC en tant que personne morale peut solliciter l'aide du RSP sur des thématiques liées à l'emploi, la retraite.
De même, la présence de la Mission Locale traduit la faible fréquentation des moins de 25 ans.

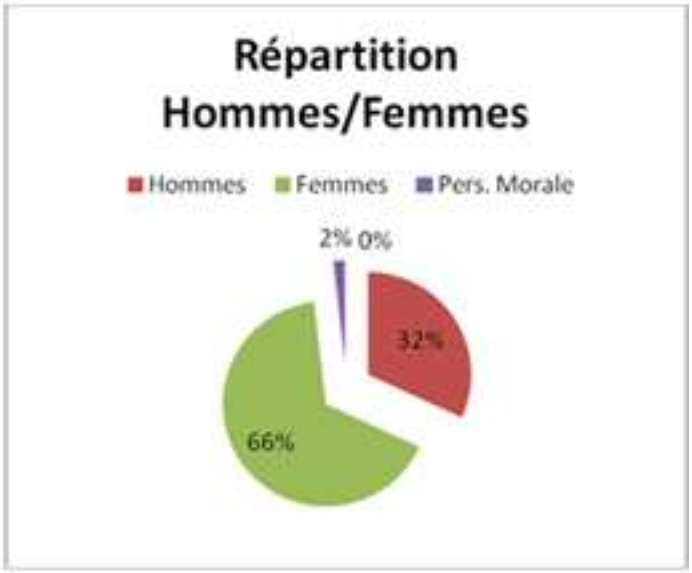

Les personnes qui font appel au RSP sont en très grande majorité des femmes. La sollicitation des personnes morales (CLIC, CSD …) est, au fil du temps, le fruit d'un travail de partenariat qu'il est bon de mettre en avant. La mission de chaque partenaire est bien identifiée et permet d'être plus efficient dans la demande de l'usager.

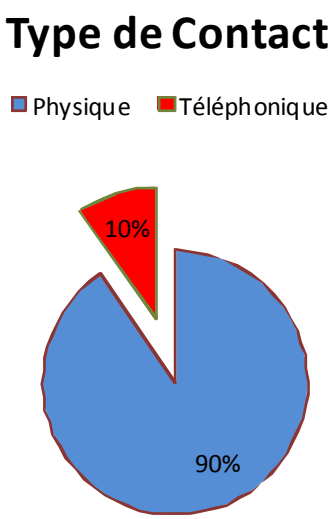

Le RSP se veut un service de proximité, la réception physique de l'usager répond parfaitement aux missions de ce dernier. Le contact téléphonique est ponctuel et prélude l'accueil physique.

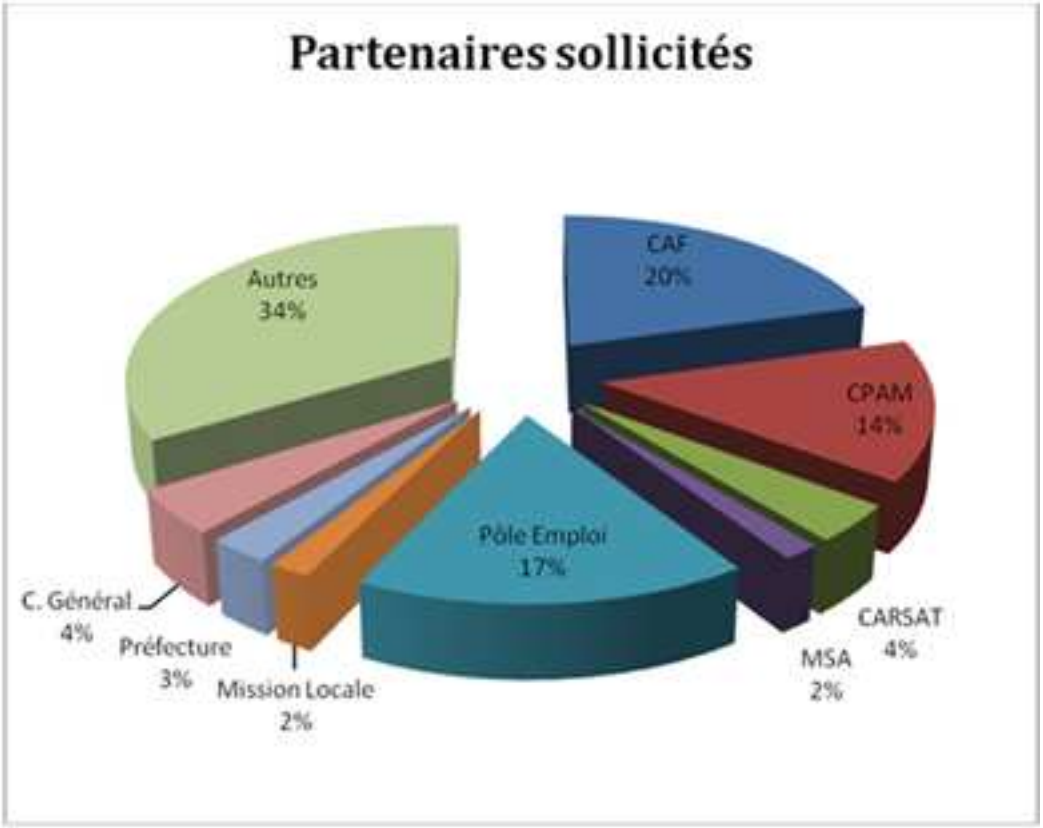

Trois partenaires principaux se dégagent et qui confirment le constat édicté en amont sur l'origine sociale des administrés. Le Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales sont les organismes versant des prestations sociales et sont sollicités dans le cadre des versements de ces dernières. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie complète cet état de fait, une demande de CMU-C ou ACS (Couverture Maladie Universelle Complémentaire ou Aide à la Complémentaire Santé) est destinée aux personnes aux revenus modestes.

Il est à noter l'importante des autres partenaires « non conventionnés » dans ce bilan.
Les autres partenaires conventionnés (la Caisse d'Assurance Retraite, la Mutualité Sociale Agricole, la Mission Locale, la Préfecture, le Conseil Général) sont peu sollicités.
En effet, le Conseil Général, de par les permanences de l'assistante sociale, de la Protection Maternelle et Infantile, du Chargé de RSA, d'une conseillère en économie sociale et familiale est bien implanté et reconnu sur le territoire de Suippes.
Il est encré dans les esprits que les mairies s'occupent encore des démarches (cartes grises et permis de conduire) auprès de la Préfecture.
La présence du CLIC pour les + de 60 ans permet de traiter les dossiers de demande de retraite des usagers qu'ils suivent.
Peu de demandes pour la MSA sur un secteur pourtant agricole de l'intercommunalité.
Les permanences de la Mission Locale sont elles aussi identifiées par les jeunes de moins de 25 ans.

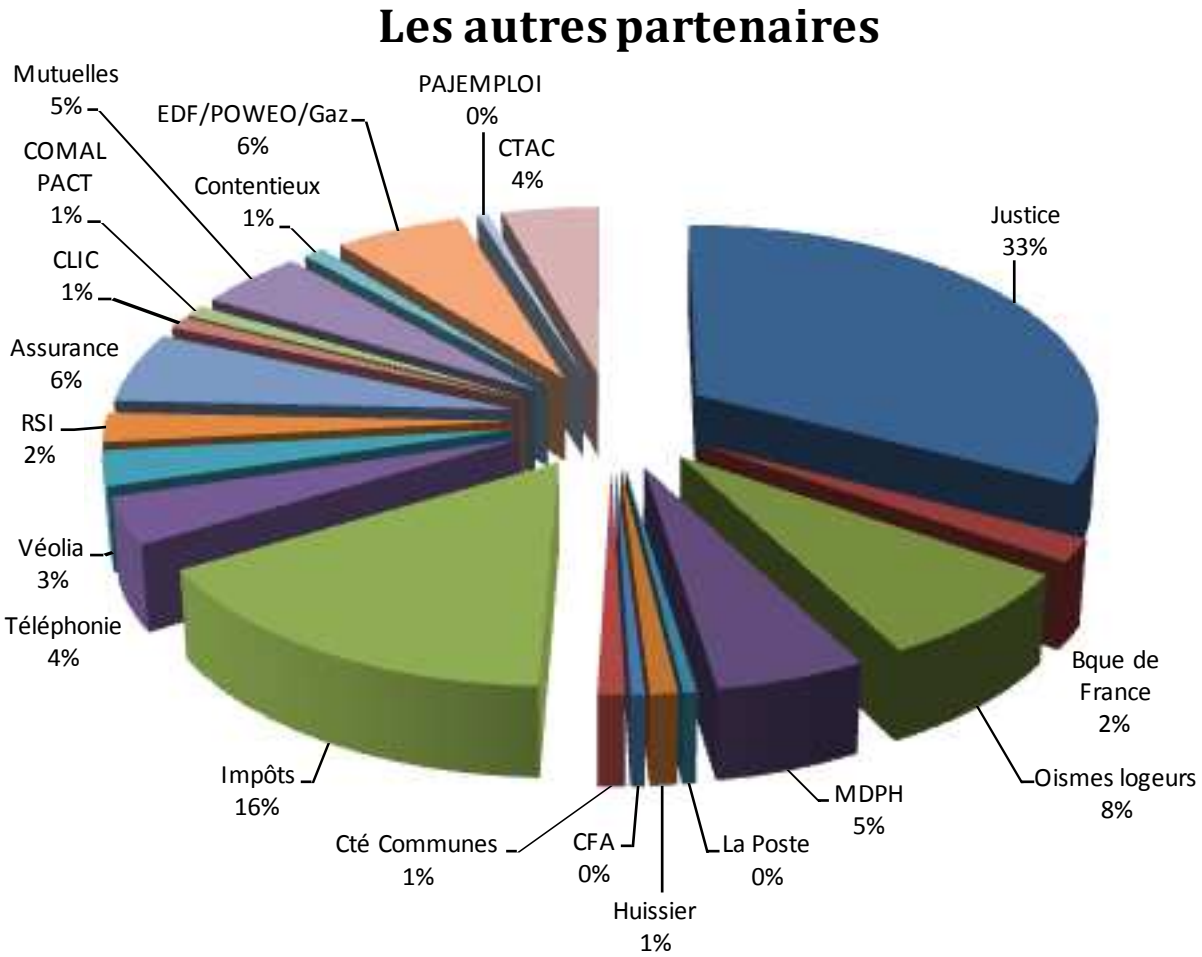

Dans les faits, de nombreux opérateurs sont sollicités afin de répondre au mieux aux demandes des usagers.
Deux tendances lourdes se dégagent dans les consultations, le département de la Justice et celui des Impôts suscitent un vif intérêt.

Le Ministère de la Justice concerne principalement les dossiers de demande d'aide juridictionnelle, la saisine du Juge aux Affaires Familiales, l'orientation vers le CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles …).
Le Ministère du Budget est essentiellement consulté dans les demandes de remise gracieuse des paiements des différents impôts (taxe d'habitation, taxe foncière, impôt sur le revenu).
Le traitement d'un dossier nécessite parfois de faire appel à ces multiples opérateurs. La signature d'une convention bipartite doit être réfléchie avec certains partenaires (CIDFF, EDF …) mais à ce jour son absence n'est pas un obstacle au traitement d'un dossier. Le contact téléphonique en présence de l'administré répond parfaitement à la mission du RSP.

Répartition par communes

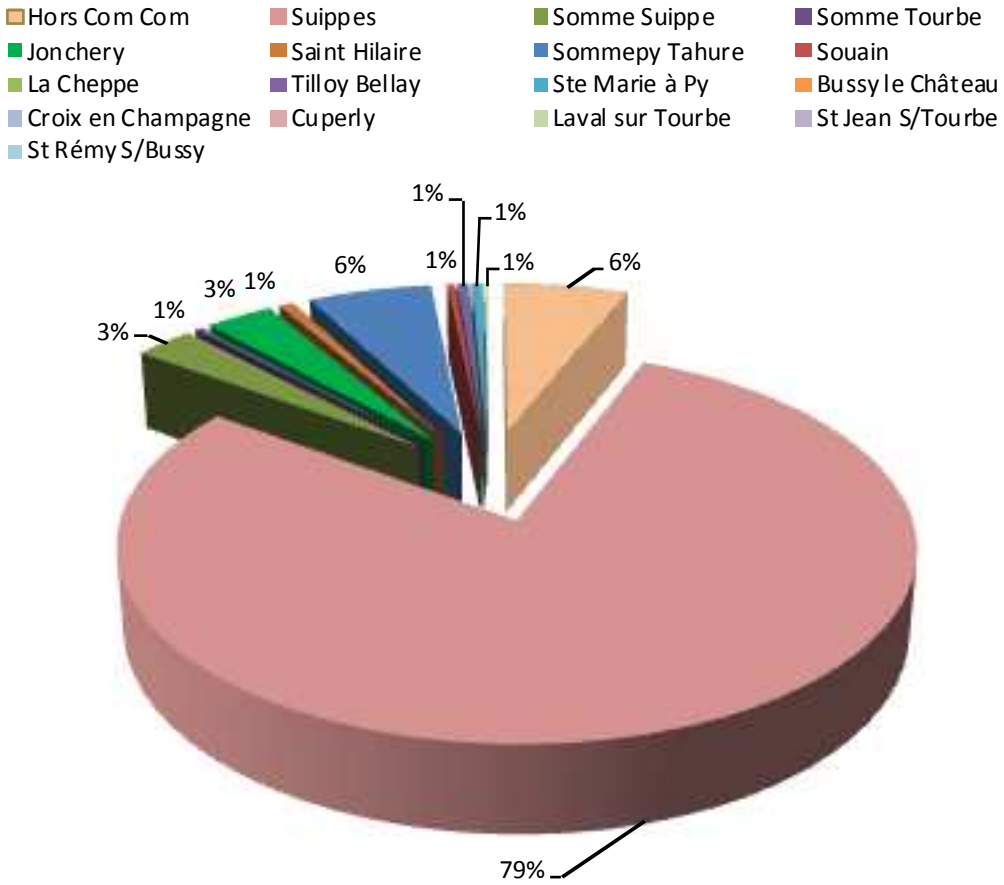

Le public rencontré est, en très grande majorité, issu géographiquement de la commune de Suippes.
La méconnaissance du RSP dans les communes de l'intercommunalité peut être une hypothèse de travail quant à la faible fréquentation de ces populations plus excentrées. Par exemple, la présentation du RSP au conseil municipal de La Cheppe en novembre 2011 a permis aux conseillers municipaux de découvrir les missions du RSP et de s'en faire l'écho auprès de leurs concitoyens.
Une communication auprès des maires doit être envisagée, pourquoi pas une mise à disposition de l'animatrice du RSP afin de présenter aux élus son service. Un support Power Point, déjà élaboré, en serait le vecteur de diffusion.

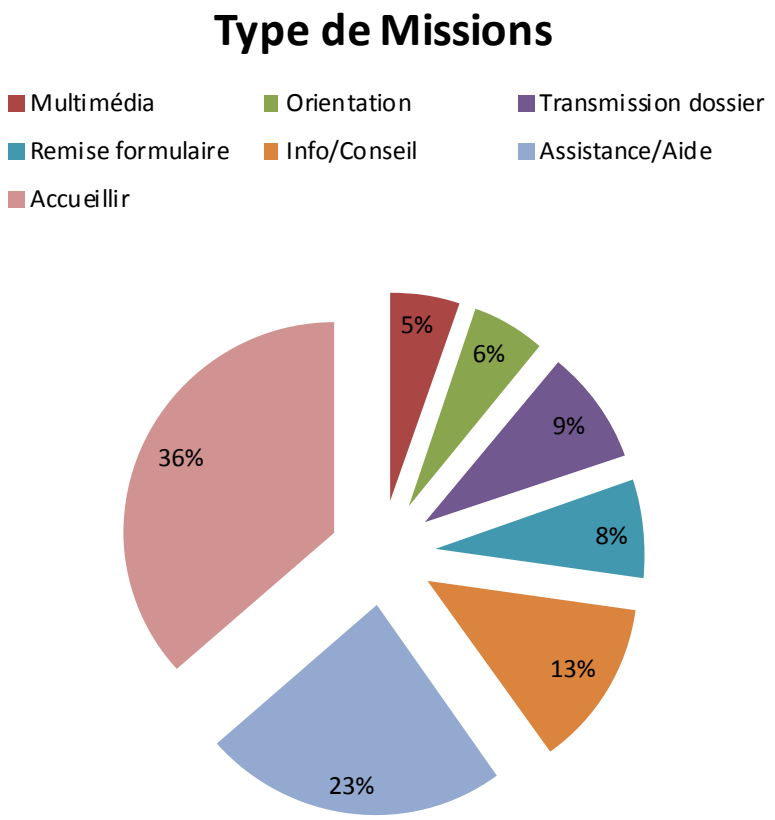

Une première approche des missions du RSP avait été méditée et se devait être le reflet du travail de l'animatrice. Une amélioration devait être apportée permettant de mieux affiner les missions et a été prise en compte dans les statistiques de décembre 2011. Le présent rapport d'activités ne tient pas compte de ces nouvelles données. L'accès à l'Espace Multimédia fera l'objet d'une réflexion plus approfondie dans le dernier paragraphe du présent rapport. L'assistance, l'aide est la mission la plus développée et répond à une attente forte des usagers. Le RSP se veut le soutien de ces derniers dans leurs démarches et s'affiche comme un interlocuteur physique présent répondant aux problématiques rencontrées. L'appui dont ils bénéficient dans leurs démarches se manifeste notamment dans le traitement plus rapide de leur dossier (en cas d'urgence exclusivement). Aucun passe-droit n'est attribué. L'animatrice n'hésite pas à solliciter le référent attitré par l'organisme public afin de l'aider.

3. Les actions menées par le RSP

Un projet en partenariat avec la Mission Locale et la Communauté de Communes de la Région de Suippes et plus précisément la Médiathèque et le RSP a été soumis pour approbation au Directeur de la Mission Locale et au Président de la Communauté de Communes. Ce projet s'adressera aux jeunes de 16 à 26 ans déscolarisés, suivis par la Mission Locale et portera sur la recherche d'emploi : « du savoir-être au savoir-faire ». Cinq ateliers seront proposés aux participants bénévoles :

- Atelier n° 1 : Qui suis-je ?
- Atelier n°2 : Comment se présenter physiquement à un employeur ?
- Atelier n° 3 : Décrypter une offre d'emploi
- Atelier n°4 : Simuler un entretien d'embauche
- Atelier n°5 : Rédiger un CV et une lettre de motivation

Les ateliers se dérouleraient le jeudi après-midi de 14h à 17h à la Maison des Associations, animés par Mme CARDOT (Mission Locale) et Mlle DOLLEANS (RSP) et/ou Mme CHAVANES (Médiathèque).
Les postes informatiques de la Médiathèque seraient mis à disposition de ces ateliers.
Le calendrier fixerait le début de ces ateliers au 1er trimestre 2012.

Le jeudi 12 janvier 2012, une rencontre est prévue avec Monsieur RITAINE, Directeur de l'agence Pôle Emploi de Châlons-en-Champagne afin d'évoquer les projets futurs à mettre en place sur Suippes auprès des demandeurs d'emploi.

Des ateliers au profit des bénéficiaires du RSA sont actuellement menés par le Conseil Général à la Maison des Associations. Dans un premier temps, le RSP fera l'objet d'une présentation le mardi 21 février 2012 (après-midi) à l'ensemble de ces participants. Dans un deuxième temps, il est envisagé une formation en matière de recherche d'emploi. L'Espace multimédia sera le support de cette intervention (site internet de Pôle Emploi, comment rechercher une offre, comment y répondre seront les thématiques abordées). Le calendrier de cette seconde intervention n'est pas encore déterminé.

4. L'espace multimédia

Juil. 2011	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
4	1	15	11	29	11	**71**

L'Espace multimédia est un espace composé d'un ordinateur relié à internet et équipé d'une imprimante multifonctions. L'usager peut consulter librement et en accès gratuit ce poste informatique.
Un registre est également mis à la disposition du public afin de s'inscrire et de connaître la fréquentation de ce lieu.
Toutefois, force est de constater que ce registre n'est pas systématiquement rempli par l'administré. De même, il n'est pas toujours aisé d'identifier les personnes faisant appel à cet espace, en effet, lorsque je suis en entretien, je ne peux savoir si des consultations sont effectuées.
Dans un premier temps, l'accès avait été restreint aux sites de nos partenaires avant d'en laisser un accès libre.
La demande de l'usager était multiple et variée (envoi de CV via sa boîte mail, inscription au registre des commerces et des sociétés) et nécessitait donc un aménagement de ce dispositif.
De plus, il a été constaté que l'usager sollicitait le RSP afin de passer des appels téléphoniques auprès des organismes publics. Un téléphone a donc été mis à sa disposition dans cet Espace multimédia. Le contrôle des communications est là-aussi difficile à réaliser. Il est, toutefois, indiqué à l'administré, que ce téléphone est exclusivement dédié à ses démarches administratives.
L'Espace multimédia a été très peu fréquenté les premiers mois. Afin de dynamiser ce service proposé aux usagers, une communication a été mise en œuvre (« L'Union » du 7 octobre 2011, Les « Echos de l'interco » du mois d'octobre 2011). La fréquentation qui a suivie est en nette progression (29 usagers en novembre).

Sur les six mois d'ouverture, le Relais Services Publics de la Communauté de Communes de Suippes est connu mais il doit, maintenant, être reconnu. La satisfaction des usagers est réelle.

CHAPITRE 4 : LA GESTION FINANCIERE

I. Présentation des 5 budgets

Le budget se décompose en **1 budget principal** qui regroupe les opérations financières de la Communauté de Communes et **4 budgets annexes** : Transports scolaires, Zones Industrielles, Eau potable et Assainissement.

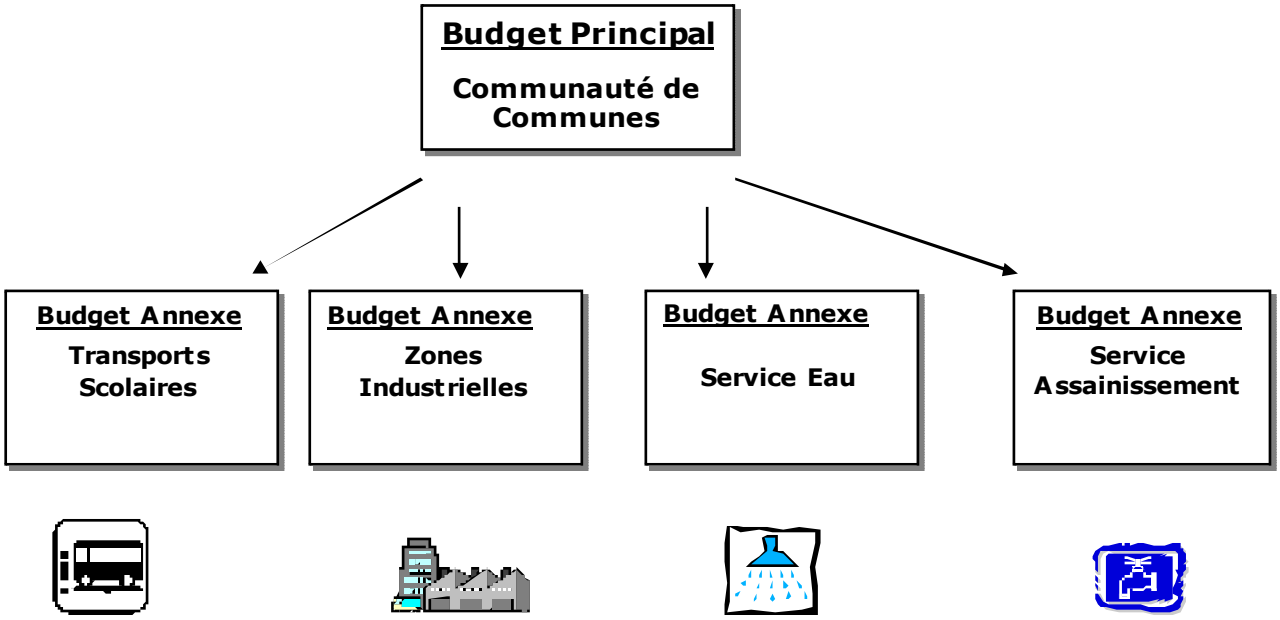

Les budgets annexes Transports Scolaires et Zones Industrielles sont équilibrés par les impôts directs par le biais d'une subvention d'équilibre du budget principal de la Communauté de Communes.

II. Orientations budgétaires

Le Conseil communautaire a délibéré le débat des orientations budgétaires le 10 février 2011

1. Budget principal
Les orientations proposées **pour le budget principal** 2011 sont :

- Pour la section de fonctionnement :

Les dépenses

- Prévision d'une enveloppe de 60 000 euros pour continuer le curage des réseaux d'eau pluviale.

- Prévision d'une enveloppe de 70 000 euros pour la réalisation du gravillonnage.

- Prévision d'une enveloppe de 50 000 euros pour l'entretien des rivières dont la première année des travaux de restauration de la Noblette.

- Prévision d'une enveloppe de 60 000 euros pour la réfection des avaloirs (30 000 euros en section de fonctionnement et 30 000 euros en section d'investissement).

- La maîtrise de la masse salariale reste une priorité.

Les recettes

- Le maintien des taux d'imposition pour l'année 2011.

- La progression du Coefficient d'Intégration Fiscale.

- La répercussion intégrale sur la TEOM de l'éventuelle augmentation de la participation versée à GÉOTER.

- Pour la section d'investissement :

Les dépenses

Pour 2011, les projets de la Communauté de Communes sont les suivants :

- **La construction de la Maison des Services au Public** regroupant le siège communautaire, la Maison des Services et le Relais Services Public.

- La construction de la **Maison de santé pluridisciplinaire**.

- Le programme de **Voirie 2011**.

- **La réfection des réseaux pluviaux et des avaloirs**.

- **La Piscine**
- Travaux de bardage des arches et de réparation de la toiture.

- **Les écoles**
- Etude de programmation de l'école Jules Ferry primaire de Suippes.
- Travaux d'entretien et d'amélioration des écoles.

- **Les églises**
- Travaux divers de mise hors d'eau et d'entretien.
- Travaux d'amélioration du chauffage de l'église de Suippes.

- **La médiathèque**
Réaménagement des espaces intérieurs et création d'un espace audio.

- **Le Centre d'Interprétation**
Expositions, remplacement d'appareils électronique.

- **Les services techniques**

Equipements et outillage.

- **Les services administratifs**

Remplacement d'ordinateurs hors service, achat de logiciels.

- **Les conventions de Mandat**

2. Budget annexe assainissement

Les orientations proposées en 2011 sont :

- Réalisation du zonage assainissement sur les 16 communes membres.
- Construction de la station d'épuration de Suippes.
- Réalisation des études et des travaux sur le lagunage de Sommepy-Tahure.
- Fin des travaux de réfection des assainissements non collectifs engagés en 2010.
- Etudes et travaux d'extensions de réseaux et boites de branchement.

3. Budget annexe eau potable

Les orientations proposées en 2011 sont :

- Réalisation d'études et bilans sur la qualité de l'eau.
- Captage de Sainte Marie à Py : mise en place de la DUP (études et travaux).
- Extensions de réseaux.
- Travaux de sécurisation des périmètres de protection des captages.

4. Budget annexe zones industrielles

Les orientations proposées en 2011 sont :

- Achat de terrains.
- Création du village artisanal.
- Etude sur la réhabilitation de la toiture de la zone de la Louvière et réalisation des travaux en phasages.
- Travaux de mise aux normes des installations électriques sur la zone de la Louvière (suite aux diagnostics électriques réalisés en 2010).

III. Budgets 2011

Les budgets primitifs ont été votés par le conseil communautaire le 27 mars 2011. En cours de l'année, les crédits ont été réajustés par des décisions modificatives. A cet effet, les budgets consolidés ont été équilibrés à 18 511 931 € sur les deux sections.

Assainissement

Investissement	3 750 635 €
Fonctionnement	916 942 €

Eau Potable

Investissement	487 929 €
Fonctionnement	298 175 €

Transports scolaires

Investissement	63 550 €
Fonctionnement	110 597 €

Zones Industrielles

Investissement	3 750 635 €
Fonctionnement	916 942 €

Communauté de Communes

Investissement	7 417 555 €
Fonctionnement	3 862 493 €

Budgets consolidés

Investissement	12 999 043 €
Fonctionnement	5 512 888 €

IV. Fiscalité et dotation de fonctionnement 2011

1. Impôts locaux

Contexte sur la réforme de la TP

Suite à la suppression des taxes professionnelles, la loi de finances 2011 a instauré des nouvelles ressources pour les collectivités territoriales à partir du 1er janvier 2011. Il s'agit de CET, IFER, TASCOM, et transfert des taxes sur les ménages.

- La CET : la contribution économique territoriale est composé de :
  - La CFE : Contribution foncière des entreprises,
  - La CVAE : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises,
- L'IFER : Imposition forfaitaire des entreprises sur les réseaux,
- La TASCOM : Transfert de l'Etat de la taxe sur les surfaces commerciales.
- Les produits issus de la taxe des ménages.

Dans ce contexte, la refonte du panier fiscal en 2011 a entrainé des nouvelles répartitions des taxes locales. Il s'agit d'une part, le transfert la part départementale de la taxe d'habitation de du foncier bâti, et d'autre part, la part régionale du foncier bâti au bloc communal. Par conséquent, les services fiscaux ont réajusté automatiquement les taux des impôts locaux et y ont intégré également leur frais de gestion.

Afin de maintenir la progression du coefficient d'intégration fiscale, et afin d'éviter une perte sur la dotation globale de fonctionnement pour l'année 2012, le conseil communautaire a décidé d'augmenter les taux des taxes additionnelles inscrits sur l'état MI1259 à 1% et les arrêter comme suit :

- Taxe d'habitation 20,10 %
- Taxe sur le foncier bâti 11,89 %
- Taxe sur le foncier non bâti 14,76 %
- Cotisations foncières de l'entreprise 10,16 %
- Fiscalité professionnelle de la Zone 14,35 %

Le tableau définitif en matière des taux d'impôts locaux se présente ainsi :

Libellés	Bases d'impositions définitives 2011	Variation des bases 2010/2011	Taux conseil communautaire 2011	Variation des taux 2010/2011	Produits 2011	Variation produit 2010/2011
Taxe d'habitation	4 789 906 €	+3,02%	20,10%	+3,83%	962 771 €	+41,54%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 813 135 €	+3,80%	11,89%	+3,98%	453 382 €	+4,90%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1 366 092 €	+1,97%	14,76%	+3,80%	201 635 €	+8,04%

Contribution foncière des entreprises	2 157 843 €	-2,38%	10,16%	+0,00%	219 236 €	+ 0,02%
Fiscalité professionnelle Zone	621 416 €	+8 ,06%	14,35%	+0,00%	89 173 €	+ 54,17%
TOTAL	**12 748 392 €**	**2,42%**			**1 926 198 €**	**-8,08%**

Hormis ces produits locaux, les autres recettes perçues en 2011 sont les suivantes :

Allocations compensatrices	95 671 €
CVAE	135 070 €
DCRTP	30 074 €
FNGIR (reversement)	52 188 €
TOTAL	**313 003 €**

Pour le calcul du coefficient d'intégration fiscale 2012, ces éléments seront pris en compte.

2. Taxes sur les ordures ménagères

La participation aux dépenses d'ordures ménagères gérée par GEOTER a légèrement baissé par rapport à l'année 2010. Les taxes perçues sur les ordures ménagères représentent 54.37% de la participation. Le restant soit, 45,63 % est financée par les autres recettes de la communauté de communes.

Le conseil communautaire a décidé de maintenir le même taux sur les taxes d'enlèvement d'ordures ménagères.

Bases 2010	Taux 2010	Produits 2010	Variation produit 2010/2011
3 373 606 €	9,73%	328 252€	+ 3,07%

Ainsi, le produit de la TEOM a augmenté de 3,07% par rapport à l'année 2010.

3. La dotation globale de fonctionnement

La dotation de fonctionnement de la communauté de communes s'élève à 792 599 €. Elle est composée de deux éléments : la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation de groupement.

La dotation d'intercommunalité est composée de la dotation de base, la dotation de péréquation, la majoration et la garantie. Sa répartition tient compte du nombre de la population DGF, le coefficient d'intégration fiscale et le potentiel fiscal, En moyenne, son taux de progression est d'environ 1%. Pour 2011, la Communauté de Communes a perçu à titre de dotation d'intercommunalité 641 628 €, soit une progression de 1,44% par rapport à 2010. Par ailleurs, la dotation de compensation correspond à l'ancienne compensation « part salariale » et au titre des baisses de DCTP entre 1998 et 2001, son montant s'élève à 150 971€.

V. Comptes administratifs 2011

Conformément à l'orientation budgétaire 2011, le coût et l'objet des projets réalisés figurent dans la rubrique **« actions menées en 2011».**

Assainissement

Sections		Prévisions	Réalisations	Reste à réaliser
INVESTISSEMENT	Dépenses	3 750 635 €	2 429 927,06 €	717 435 €
	Recettes	3 750 635 €	2 623 505,19 €	412 098 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	916 942 €	657 473,74 €	
	Recettes	916 942 €	901 642,18 €	

La section de fonctionnement est excédentaire de 244 168,44 €.

La section d'investissement représente un besoin de financement de 98 794,87 €.

Soit un résultat globalement excédentaire de 145 373,57 €.

Eau Potable

Sections		Prévisions	Réalisations	Reste à réaliser
INVESTISSEMENT	Dépenses	487 929 €	74 069,85 €	174 915 €
	Recettes	487 929 €	352 211,00 €	
FONCTIONNEMENT	Dépenses	298 175 €	149 310,35 €	
	Recettes	298 175 €	361 683,45 €	

La section de fonctionnement est excédentaire de 212 373,10 €.

La section d'investissement est excédentaire de 103 226,15 €.

Soit un résultat globalement excédentaire de 315 599,25 €

Transports scolaires

Sections		Prévisions	Réalisations	Reste à réaliser
INVESTISSEMENT	Dépenses	63 550 €	4 288,04 €	
	Recettes	63 550 €	63 549,38 €	

FONCTIONNEMENT	Dépenses	110 597 €	100 094,51 €	
	Recettes	110 597 €	100 857,47 €	

La section de fonctionnement est excédentaire de 1 675,20 €.

La section d'investissement est excédentaire de 59 261,34 €.

Soit un résultat globalement excédentaire de 60 936,54 €.

Zones Industrielles

Sections		Prévisions	Réalisations	Reste à réaliser
INVESTISSEMENT	Dépenses	1 279 374 €	376 149,30 €	67 000 €
	Recettes	1 279 374 €	219 477,85 €	
FONCTIONNEMENT	Dépenses	324 681 €	37 902,20 €	
	Recettes	324 681 €	270 987,20 €	

La section de fonctionnement est excédentaire de 233 079,79 €.

La section d'investissement représente un besoin de financement de 223 671,46 €.

Soit un résultat globalement excédentaire de 9 408,33 €.

Communauté de Communes

Sections		Prévisions	Réalisations	Reste à réaliser
INVESTISSEMENT	Dépenses	7 417 555 €	2 608 684,32 €	1 532 960 €
	Recettes	7 417 555 €	1 822 962,43 €	1 569 725 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	3 862 493 €	3 056 242,24 €	
	Recettes	3 862 493 €	3 877 743,14 €	

La section de Fonctionnement est excédentaire de 821 988,73 €.

La section d'investissement représente un besoin de financement de 758 933,88 €

Soit un résultat globalement excédentaire de 63 054,85 €

Budgets consolidés

Sections		Prévisions	Réalisations	Reste à réaliser

INVESTISSEMENT	Dépenses	12 999 043 €	5 493 118,57 €	1 653 950 €
	Recettes	12 999 043 €	5 091 705,85 €	1 407 230 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	5 512 888 €	4 001 023,04 €	
	Recettes	5 512 888 €		

Les budgets consolidés représentent un besoin de financement de 918 912,72 € en investissement et un excédent de 1 513 285,26 € en fonctionnement, soit un excédent global de 594 372,54 €. Il est à noter que l'autofinancement prévu était de 1 273 158 €.

VI. Chiffres clés

Les ratios des comptes administratifs 2011 consolidés (population: 7 832 habitants)

Dépenses réelles de fonctionnement consolidés/ population :	458,61 €
Produit des impositions directes/ population :	350,00 €
TEOM/ population :	41,91 €
Recettes réelles de fonctionnement consolidées/ population :	617,30 €
Dépenses d'équipement brutes /population :	428 79 €
DGF/population :	100,46 €
En cous de la dette/ population (au 01/01/2011)	437,96 €

VII. Les emprunts

Le capital restant dû des emprunts consolidés au 1er janvier 2011 était 3 430 097,26 €. Après les remboursements des annuités en cours et l'intégration des nouveaux emprunts, il s'élève à 4 810 097 € au 31 décembre 2011. En cours de l'année, trois nouveaux emprunts ont été contractés, dont l'encaissement d'une partie est prévu pour 2012.

Le remboursement des annuités de la dette en 2011 représente 57 % de l'autofinancement. Cette indication est en légère hausse par rapport à l'année 2010 mais, elle laisse une marge sur la capacité de désendettement de la Communauté de Communes afin de faire face à des nouveaux projets et d'assurer la continuité des projets récurrents.

En 2011, l'annuité de la dette coûte 92,65 € par habitant. Elle représente 15,01% des recettes réelles de fonctionnement consolidées.

Budget principal :

Evolution pluriannuelle de la dette depuis 2007 (graphique)

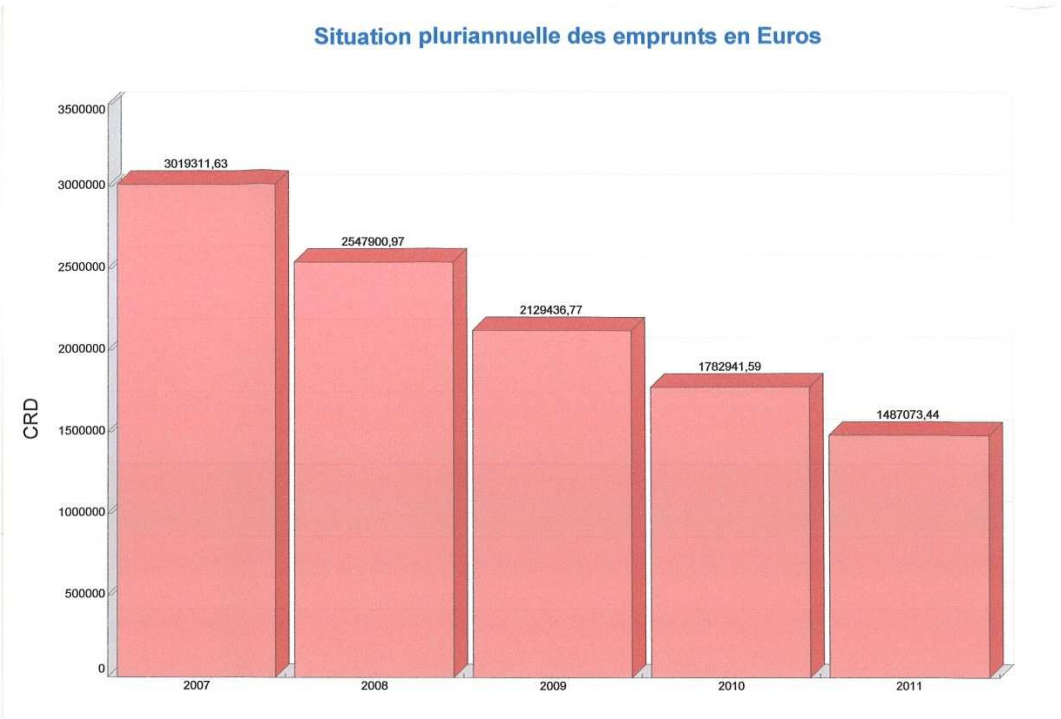

Au 1er janvier 2011, le capital restant dû sur le budget principal était de 1 487 073,44 €.

Afin d'équilibre le budget 2011, et compte tenu des projets en cours, un emprunt prévisionnel d'environ 3 800 000 € a été inscrit au budget. Deux emprunts ont été contractés en cours de l'année dont les caractéristiques sont les suivants :
- Un emprunt de 1 300 000 € de la Caisse d'Epargne à 4,56% fixe sur 15 ans,
- Un emprunt de 1 300 000 € de la Caisse de Dépôt à 4,04% variable en fonction du LEP sur 15 ans.
Ces emprunts ne seront encaissés qu'en 2012.

Au 31 décembre 2011, après remboursement des annuités en cours d l'année (sans tenir compte les emprunts non encaissés), le capital restant dû est de 1 229 370,84 €.

Budget annexe : Zones industrielles

Evolution pluriannuelle de la dette depuis 2007

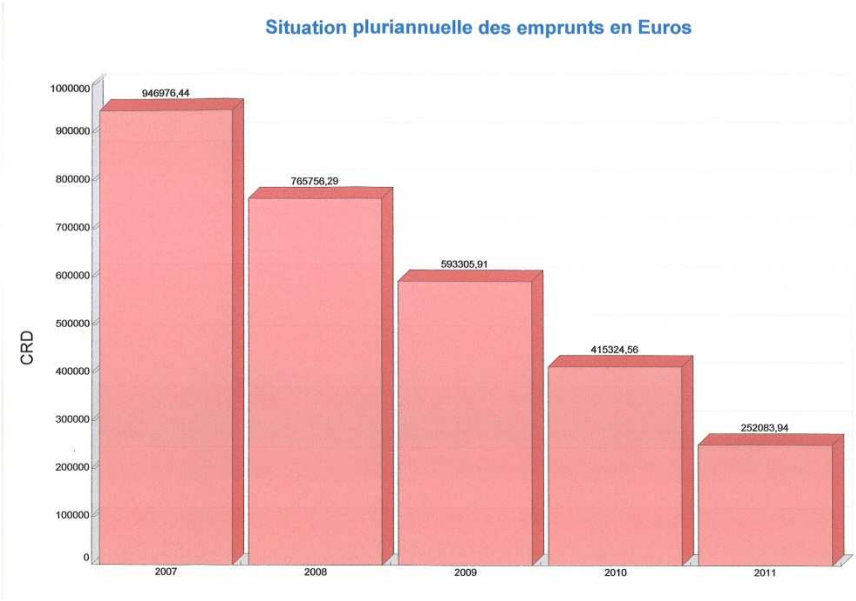

Au 1er janvier 2011, le capital restant dû sur le budget des Zones Industrielles était de 247 540,38 €.

Un emprunt prévisionnel de 450 000 € a été inscrit au budget pour financer la construction des cellules artisanales dans la zone industrielle de la Louvière, mais il sera reporté pour 2012 au moment de sa réalisation.

Etant donné qu'aucun emprunt n'a été contracté et après les remboursements des annuités, le capital restant dû au 31 décembre 2011 est de 99 702,97 €.

Budget annexe des Transports Scolaires

Evolution pluriannuelle de la dette depuis 2007 (graphique)

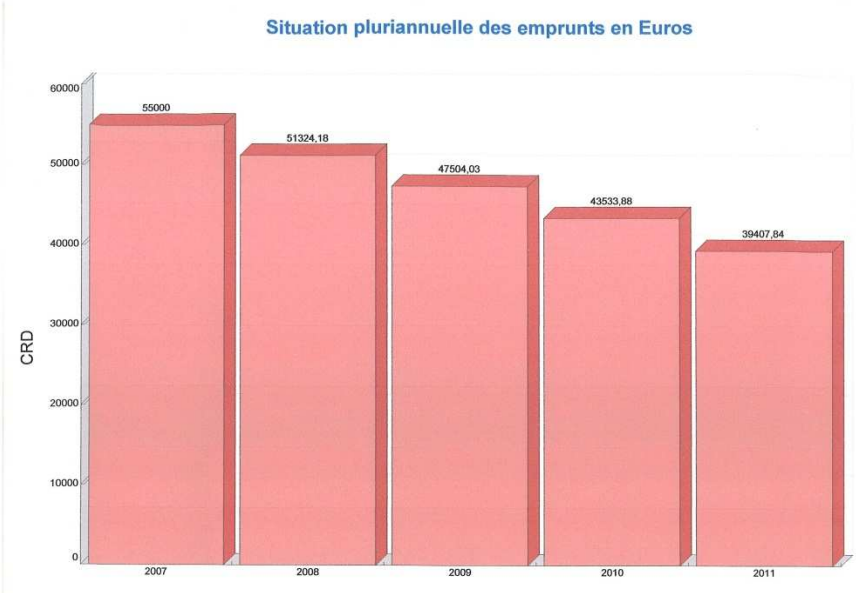

Au 1er janvier 2012, le capital restant dû sur le budget des transports scolaires était de 39 407,84 €.

Après le remboursement des annuités en cours de l'année, le capital restant dû au 31 décembre 2011 est de 35 119,80 €.

Budget annexe de l'assainissement non collectif (SPIC) et assainissement collectif (affermé)

Evolution pluriannuelle de la dette depuis 2007 (graphique)

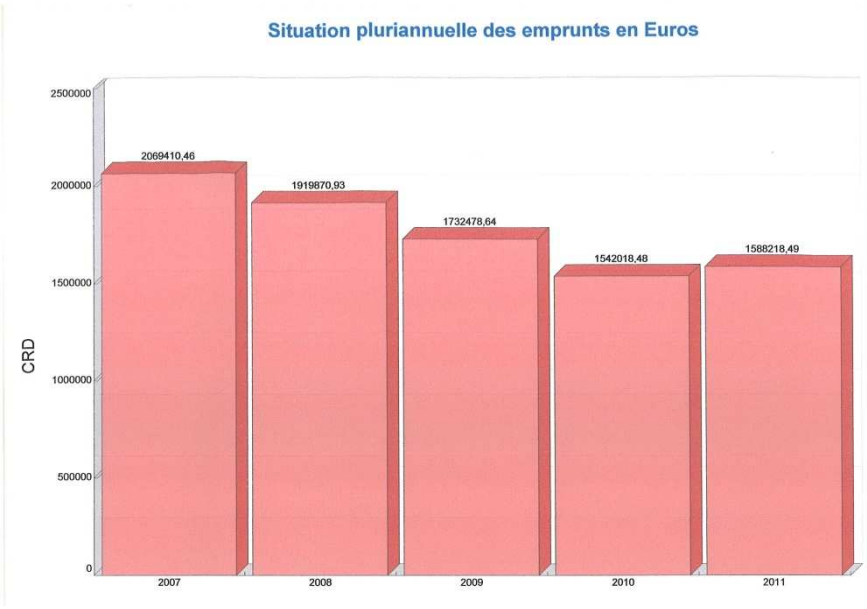

Au 1er janvier 2011, le capital restant dû sur le budget annexe assainissement était 1 588 218,49 €

Afin de financer la reconstruction de la station d'épuration de Suippes, un emprunt de 750000€ à 5,66% fixe sur 15 ans a été contracté auprès du Crédit Agricole et réalisé en cours de l'année sur les 982 000 € inscrits au budget. Le restant soit l'avance remboursable de 232 000 € sera encaissée en fonction de l'avancement des travaux.

Après les remboursements des annuités, et l'intégration des nouveaux emprunts, le capital restant dû est de 2 338 218,49 € au 31 décembre 2011.

Budget annexe de l'eau potable (affermé)

Evolution pluriannuelle de la dette depuis 2007

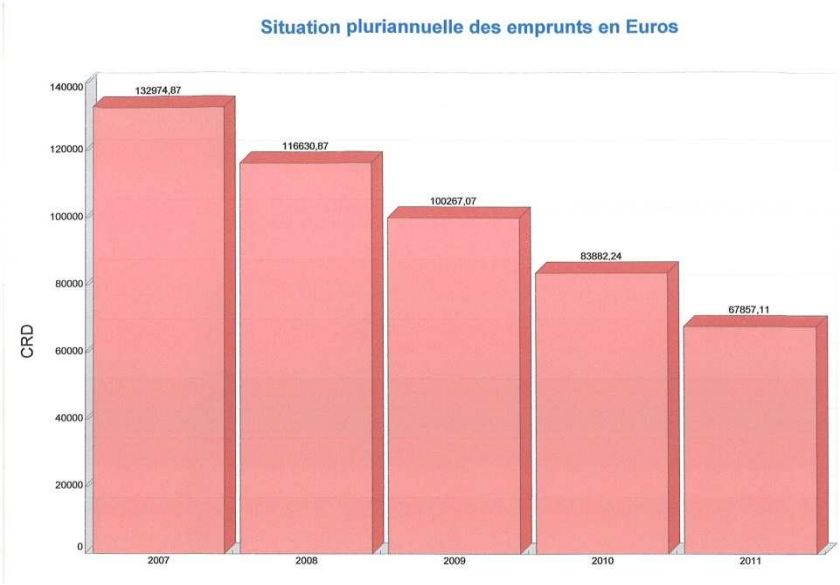

Au 1er janvier 2011, le capital restant dû sur le budget de l'eau était de 67 857,11 €.

Compte tenu de la stabilité de son autofinancement, aucun emprunt n'a été contracté en cours d'année.

Après les remboursements des annuités en cours, le capital restant dû, au 31 décembre 2011, est de 55 084,18 €.

COMMUNES	TAXE D'HABITATION			TAXE SUR LE FONCIER BATI			TAXE SUR LE FONCIER NON BATI			COTISATION FONCIERES ENTREPRISES			PRODUIT TOTAL	CVAE	FNGIR	IFER	Produit additionnel FNB	TASCOM	TOTAL GLOBAL
	BASES	TAUX	PRODUIT GLOBAL	BASES	TAUX	PRODUIT GLOBAL	BASES	TAUX	PRODUIT GLOBAL	BASES	TAUX	PRODUIT GLOBAL							
BUSSY	167 414	7,33%	**12 271**	103 993	7,84%	**8 153**	111 571	11,4%	**12 741**	161 748	9,16%	**14 816**	**47 982**	1 066	-11 887	4 080	284		**41 525**
CUPERLY	168 237	5,86%	**9 859**	130 433	2,43%	**3 170**	47 045	5,87%	**2 762**	169 870	6,78%	**11 517**	**27 307**	1 103	32 821	2 040	235		**63 506**
JONCHERY	145 878	4,96%	**7 236**	84 026	6,99%	**5 873**	32 973	7,86%	**2 592**	9 829	7,10%	**698**	**16 399**	204	-2 917	0	21		**13 707**
LA CHEPPE	252 751	8,03%	**20 296**	143 865	13,1%	**18 933**	97 851	7,25%	**7 094**	753 701	8,15%	**61 427**	**107 749**	2 470	-35 744	2 040	367		**76 882**
LA CROIX	54 729	8,35%	**4 570**	32 599	15,5%	**5 076**	58 121	13,0%	**7 591**	56 191	13,8%	**7 766**	**25 002**	283	-4 311	3 060	0		**24 034**
LAVAL	38 788	8,80%	**3 413**	24 253	6,45%	**1 564**	26 118	8,71%	**2 275**	1 600	7,25%	**116**	**7 369**	0	1 160	0	0		**8 529**
SAINT HILAIRE	283 677	6,47%	**18 354**	170 866	5,45%	**9 312**	116 557	8,06%	**9 394**	17 683	9,36%	**1 655**	**38 716**	278	-6 836	3 060	27		**35 245**
SAINT JEAN	78 182	9,52%	**7 443**	41 641	8,21%	**3 419**	65 393	10,2%	**6 677**	115	7,75%	**9**	**17 547**	2	-2 118	0	18		**15 449**
SAINT REMY	190 530	7,76%	**14 785**	133 278	7,35%	**9 796**	150 309	8,33%	**12 521**	278 979	9,31%	**25 973**	**63 075**	4 275	18 799	3 060	150		**89 359**
SAINTE MARIE	123 287	10,9%	**13 475**	76 236	11,8%	**9 019**	117 866	10,2%	**12 069**	10 128	12,4%	**1 261**	**35 824**	223	-1 611	3 060	39		**37 535**
SOMME SUIPPE	310 703	5,59%	**17 368**	198 440	6,94%	**13 772**	96 325	5,45%	**5 250**	2 797	8,48%	**237**	**36 627**	694	-5 689	0	129		**31 761**
SOMME TOURBE	119 110	11,36 %	**13 531**	84 111	9,69%	**8 150**	72 195	5,32%	**3 841**	26 430	8,80%	**2 326**	**27 848**	1 089	-1 967	0	100		**27 070**
SOMMEPY	389 796	7,88%	**30 716**	328 902	6,55%	**21 543**	133 107	5,53%	**7 361**	30 983	8,59%	**2 661**	**62 281**	2 117	-3 513	2 040	251		**63 176**
SOUAIN	149 667	8,06%	**12 063**	85 482	7,37%	**6 300**	53 931	9,23%	**4 978**	8 135	9,09%	**739**	**24 080**	278	-3 941	0	0		**20 417**
SUIPPES	2 172 889	6,60%	**143 411**	2 091 812	4,73%	**98 943**	92 802	1,14%	**1 058**	429 099	8,22%	**35 272**	**278 683**	24 021	3 081	31 080	534	23 411	**360 810**
TILLOY	138 498	12,5%	**17 354**	83 198	12,1%	**10 134**	93 928	12,7%	**11 995**	202 055	12,2%	**24 732**	**64 213**	1 294	-4 838	2 040	386		**63 095**
TOTAL COMMUNE	**4 784 136**		**346 145**	**3 813 135**		**233 156**	**1 366 092**		**110 197**	**2 159 343**		**191 205**	**880 702**	**39 397**	**-29 511**	**55 560**	**2 541**	**23 411**	**972 100**

COM COM	TAXE HABITATION			TAXE SUR LE FONCIER BATI			TAXE SUR LE FONCIER NON BATI			CFE			FPZ			PRODUIT TOTAL	CVAE	FNGIR	IFER	DCRTP	TOTAL
	BASES	TAUX	PRODUIT GLOBAL	BASES	TAUX	PRODUIT GLOBAL	BASES	TAUX	PRODUIT GLOBAL	BASES	TAUX	PRODUIT GLOBAL	BASES	TAUX	PRODUIT GLOBAL						
	4 789 906	20,10%	**962 771**	3 813 135	11,89%	**453 382**	1 366 092	14,76%	**201 635**	2 157 843	10,16%	**219 237**	621 416	14,35%	**89 173**	**1 926 198**	135 070	52 188	0	30 074	**2 143 530**

CHAPITRE 5 : LES ANNEXES

1. Composition des commissions

2. Organigramme du personnel au 31 décembre 2011

3. Bilan financier du personnel

LES COMMISSIONS

FINANCES TRAVAUX		ECONOMIE TOURISME	
Président		***Présidente***	Mme Grégoire M – Suippes
M.Leclère JB - Souain		Mme Chocardelle B – Ste Marie	Mme Macocha I - Suippes
Membres titulaires		***Membres titulaires***	Mme Gangand MA – Sommepy
M.Gallois H – Bussy	M. Soudant O - Sommepy	M. Galichet JL – Bussy	M.Hubert B - Sommepy
M.Brunet L– Bussy	M. Jacques JP – Cuperly	M. Godart JM – Bussy	M.Kane Cheik - Cuperly
Mme Gabreaux E – Laval	M. Francart S – Cuperly	M. Picot O – Laval	Mme Bouloy C - Cuperly
Mme Huvet O –Laval	M. Machet JC - Souain	M. Lepagnol C – Laval	M.Bacquenois D – Ste Marie
M.Hermant J – St Rémy		M. Hermant J – St Rémy	
M.Thomas B – St Rémy		M. Mouclier D – St Rémy	
M.De Kocker J – Jonchery	**APPEL D'OFFRES**	Mme Chobeau C –Jonchery	
Mme Macocha I– Suippes	**ET ADJUDICATION**	M. Gauvain V– Jonchery	
M.Dez M. – Jonchery	***Président***	M. Egon JR - Suippes	
M.Janson C – Somme-Tourbe	M. Mainsant F – St Jean	Mme Cany F – Somme-Tourbe	
M.Collard JB – Somme-Tourbe	***Membres titulaires***	M. Châlons C – Somme-Tourbe	
Mme Chocardelle B – Ste Marie	M. Diez D - Suippes	M. Leclere JB - Souain	
M.Caillet A – Ste Marie	M. Huguin J - Suippes	M. Desenzani G - Souain	
M.Machet B – St Hilaire	M. Thomas B – St Rémy	M. Duhal C – La Croix	
M.Paris R – St Hilaire	Mme Chocardelle B – Ste Marie	M. Bourgeois C – La Croix	
M.Le Roux G – Tilloy-Bellay	Mme Gangand MA - Sommepy	M. Bonnet M – La Cheppe	
M.Hubscher E – Tilloy-Bellay		M. Gobeaux T – La Cheppe	
Mme Herbillon E – La Cheppe	***Membres suppléants***	M. Delanery JM – Tilloy-Bellay	
M.Bonnard E – La Cheppe	M. Bonnet M – La Cheppe	M. Hubscher E – Tilloy-Bellay	
M.Fouraux M –La Croix	M. Godart JM - Bussy	Mme Thiebault L – St Hilaire	
Mme Wolfart C – La Croix	M. Egon JR - Suippes	Mme Bertrand-Lebegue C – St Hilaire	
M.Le Touzé J –Somme-Suippe	M. Le Touzé J – Somme-Suippe	Mme Hingrez M – Somme-Suippe	
Mme Calamy C – Somme-Suippe	Mme Person A - St Hilaire	M. Poinsignon JP – Somme-Suippe	
Mme Pierre dit Méry A – St Jean		Mme Carré V– St Jean	
Mme Gangand MA – Sommepy		Mme Janson E – St Jean	

ENVIRONNEMENT		PISCINE	MEDIATHEQUE
Président		***Président***	***Présidente***
M.Diez D – Suippes		M. Mainsant F – St Jean	Mme Huvet O - Laval
Membres titulaires		***Membres titulaires***	***Membres titulaires***
M.Gallois H – Bussy	M. Colot R - Sommepy	M. Laloua S – Bussy	Mme Oudart P – Bussy
M.Arnould V – Bussy	M. Robert A - Cuperly	M. Godart L – Bussy	Mme Godart P - Bussy
Mme Huvet O –Laval	M. Bouloy JM - Cuperly	Mme Guestereguy N – Laval	Mme Guestereguy N - Laval
Mme Gabreaux E - Laval	M. Vallée D - Souain	Mme Huvet O – Laval	Mme Girardot A - Sommepy
M.Thomas B – St Rémy	M. Degrammont JM - Souain	Mme Joppé N – St Rémy	Mme Kempnich F – St Rémy
M.Gobillard T – St Rémy		Mme Kempnich F – St Rémy	Mme Leducq V– St Rémy
M.Maret M – Jonchery		M. Evrard P – Jonchery	Mme Pierot MF – Jonchery
M.Debroye F – Jonchery		M. Philippot P – Ste Marie	Mme Hingrez M – Somme-Suippe
M.Beaudet D – Somme-Tourbe		M. Collard JB – Somme-Tourbe	Mme Calamy C – Somme-Suippe
M.Huvet D – Somme-Tourbe		M. Fouraux M – La Croix	Mme Bertrand-Lebègue C – St Hilaire
Mme Saboy S – Ste Marie		M. Bonnard T – La Cheppe	Mme Louvemont N – St Hilaire
M.Valet M – Ste Marie		Mme Merenne A – La Cheppe	M.Schaefer F – Tilloy-Bellay
M.Raulin C – La Croix		M. Schaefer F – Tilloy-Bellay	Mme Appert-Collin N – La Cheppe
M.Fouraux JN – La Croix		M. Carboni C – Tilloy-Bellay	Mme Gobeaux D – La Cheppe
M.Gommard B – La Cheppe		M. Beaulande G – St Hilaire	Mme Wolfart C – La Croix
M.Lapie T – La Cheppe		Mme Thiebault L – St Hilaire	M.Duhal C – La Croix
M.Le Roux G – Tilloy-Bellay		Mme Hingrez M – Somme-Suippe	Mme Chevalier E – St Jean
M.Delanery JM – Tilloy-Bellay		Mme Calamy C – Somme-Suippe	M.Egon JR - Suippes
M.Pron B – St Hilaire		Mme Pérard N - Souain	Mme Szamweber A - Suippes
M.Gillet JM – St Hilaire		M. Egon JR – Suippes	Mme Bouloy C - Cuperly
M.Mauclert H – Somme-Suippe		Mme Romagny MC – Suippes	Mme Richomme A - Ste Marie
M.Mathieu JL – Somme-Suippe		Mme Thierion C – Suippes	Mme Triquenot - Ste Marie
Mme Pierre dit Méry A – St Jean		Mme Zeltni C – Sommepy	
M.Mainsant G – St Jean		Mme Bouloy C – Cuperly	
M.Lampert D - Sommepy			

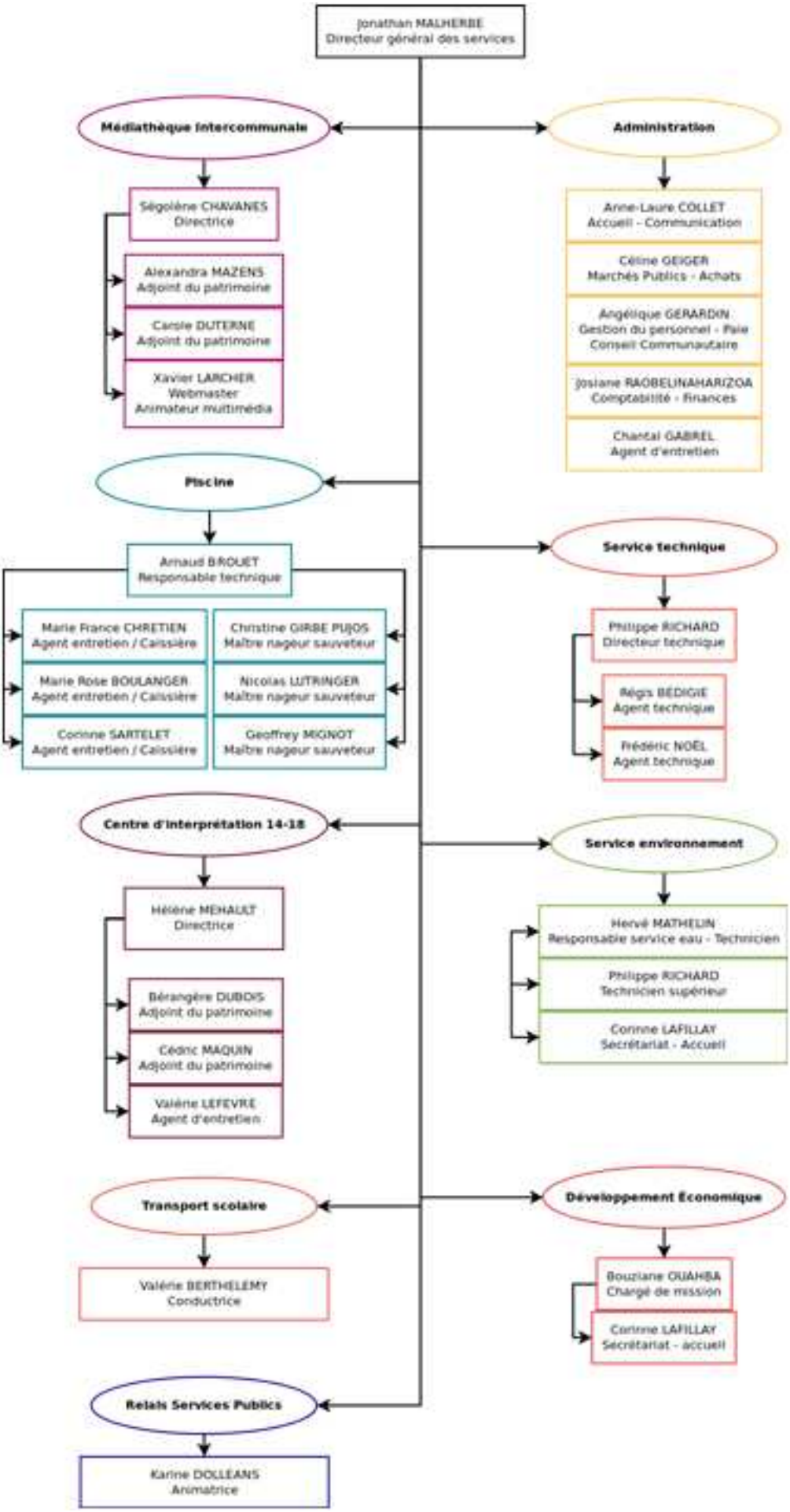
Jonathan MALHERBE
Directeur général des services
Médiathèque Intercommunale
Ségolène CHAVANES
Directrice
Alexandra MAZENS
Adjoint du patrimoine
Carole DUTERNE
Adjoint du patrimoine
Xavier LARCHER
Webmaster
Animateur multimédia
Administration
Anne-Laure COLLET
Accueil - Communication
Céline GEIGER
Marchés Publics - Achats
Angélique GERARDIN
Gestion du personnel - Paie
Conseil Communautaire
Josiane RAOBELINAHARIZOA
Comptabilité - finances
Chantal GABREL
Agent d'entretien
Piscine
Arnaud BIROUET
Responsable technique
Marie France CHRETIEN
Agent entretien / Caissière
Christine GIRBE PUJOS
Maître nageur sauveteur
Marie Rose BOULANGER
Agent entretien / Caissière
Nicolas LUTRINGER
Maître nageur sauveteur
Corinne SARTELET
Agent entretien / Caissière
Geoffrey MIGNOT
Maître nageur sauveteur
Service technique
Philippe RICHARD
Directeur technique
Régis BEDIGIE
Agent technique
Frédéric NOEL
Agent technique
Centre d'interprétation 14-18
Hélène MENAULT
Directrice
Bérangère DUBOIS
Adjoint du patrimoine
Cédric MAQUIN
Adjoint du patrimoine
Valérie LEFEVRE
Agent d'entretien
Service environnement
Hervé MATHELIN
Responsable service eau - Technicien
Philippe RICHARD
Technicien supérieur
Corinne LAFILLAY
Secrétariat - Accueil
Transport scolaire
Valérie BERTHELEMY
Conductrice
Développement Économique
Bouziane OUAHBA
Chargé de mission
Corinne LAFILLAY
Secrétariat - accueil
Relais Services Publics
Karine DOLLEANS
Animatrice

Bilan financier du personnel

ART	LIBELLE DEPENSES	REALISATIONS 2010	PREVISIONS 2011	REALISATIONS 2011	% d'évolution	Administratif	Médiathèque	Musée	Piscine	Service technique	Eau	Transports scolaires	Assainisst	Développt économique
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 007,42 €	3 070,00 €	3 452,48 €	14,80%	698,19 €	487,14 €	402,38 €	904,85 €	360,77 €	78,81 €	100,14 €	209,44 €	210,76 €
6336	Cot. au Centre National C.G.F.P.T	12 394,32 €	12 634,61 €	13 363,23 €	7,82%	2 669,98 €	1 794,40 €	1 479,40 €	3 401,37 €	1 514,60 €	303,83 €	366,20 €	863,66 €	969,79 €
64111	Rémunération Principale Pers.Titulal.	374 013,43 €	378 942,55 €	371 333,68 €	-0,72%	93 485,24 €	72 655,73 €	44 780,25 €	122 212,38 €		7 064,66 €	17 003,98 €	7 064,66 €	7 066,78 €
64131	Rémunération Principale Pers.Non Tit.	304 072,22 €	320 859,28 €	357 550,93 €	17,59%	58 873,84 €	28 201,66 €	38 385,15 €	67 912,35 €	73 867,21 €	8 978,41 €	3 579,84 €	36 284,35 €	41 468,12 €
64138	Autres indemnités	417,00 €		0,00 €	-100,00%									
6451	Cot. U.R.SS.A.F	141 419,86 €	147 050,65 €	156 415,61 €	10,60%	29 267,76 €	18 622,33 €	17 326,79 €	37 128,07 €	22 062,39 €	3 704,21 €	3 532,26 €	11 810,85 €	12 960,95 €
6453	Cot. Caisses de Retraite	100 200,29 €	99 129,27 €	97 942,80 €	-2,25%	23 416,75 €	18 001,66 €	11 042,63 €	30 247,68 €	2 559,42 €	1 990,46 €	4 228,12 €	2 974,93 €	3 481,15 €
6454	Cot. A.S.S.E.D.I.C	18 425,02 €	20 535,33 €	21 296,35 €	15,58%	3 324,85 €	1 574,84 €	2 456,42 €	4 385,69 €	4 560,86 €	493,56 €	229,10 €	1 994,20 €	2 276,83 €
6455	Cot. Assurance du Personnel	18 544,68 €	17 855,00 €	24 703,19 €	33,21%	5 904,81 €	4 666,35 €	3 140,45 €	6 855,80 €	829,45 €	165,89 €	1 238,45 €	950,99 €	951,00 €
6456	Versement au F.N.N. Suppl. Familial			1 280,00 €	-100,00%	1 280,00 €								
6458	Cot. Autres Organismes Sociaux	5 918,53 €	6 689,66 €	8 258,49 €	39,54%	1 805,40 €	853,69 €	934,80 €	1 823,20 €	1 584,91 €	117,05 €	194,97 €	419,78 €	524,69 €
6474	Cotisations autre œuvres sociales													
6475	Médecine du travail, pharmacie	246,50 €	500,00 €	374,08 €	51,76%	164,78 €	36,72 €		122,80 €	49,78 €				
6478	Autres Charges Sociales													
6488	Autres Charges de Personnel			1 263,00 €				1 263,00 €						
TOTAL CHAPITRE -12 - Charges de Personnel Fr. Assimilés		**978 659,27 €**	**1 007 266,35 €**	**1 057 233,84 €**	**8,03%**	**220 891,60 €**	**146 894,52 €**	**121 211,27 €**	**274 994,19 €**	**107 389,39 €**	**22 896,88 €**	**30 473,06 €**	**62 572,86 €**	**69 910,07 €**

ART	LIBELLE DEPENSES	REALISATIONS 2010	PREVISIONS 2011	REALISATIONS 2011	% d'évolution	Administratif	Médiathèque	Musée	Piscine	Service technique	Eau	Transports scolaires	Assainisst	Développt économique
6419	Remb. S/Rémunérat. Personnel (CPAM, CNASEA, CNP...)	27 267,98 €	7 000,00 €	16 776,28 €	-38,48%	8 182,97 €	3 098,80 €	3 969,15 €	1 525,36 €					
TOTAL CHAPITRE - 013 - Atténuations de Charges de personnel		**27 267,98 €**	**7 000,00 €**	**16 776,28 €**	**-38,48%**	**8 182,97 €**	**3 098,80 €**	**3 969,15 €**	**1 525,36 €**					